This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

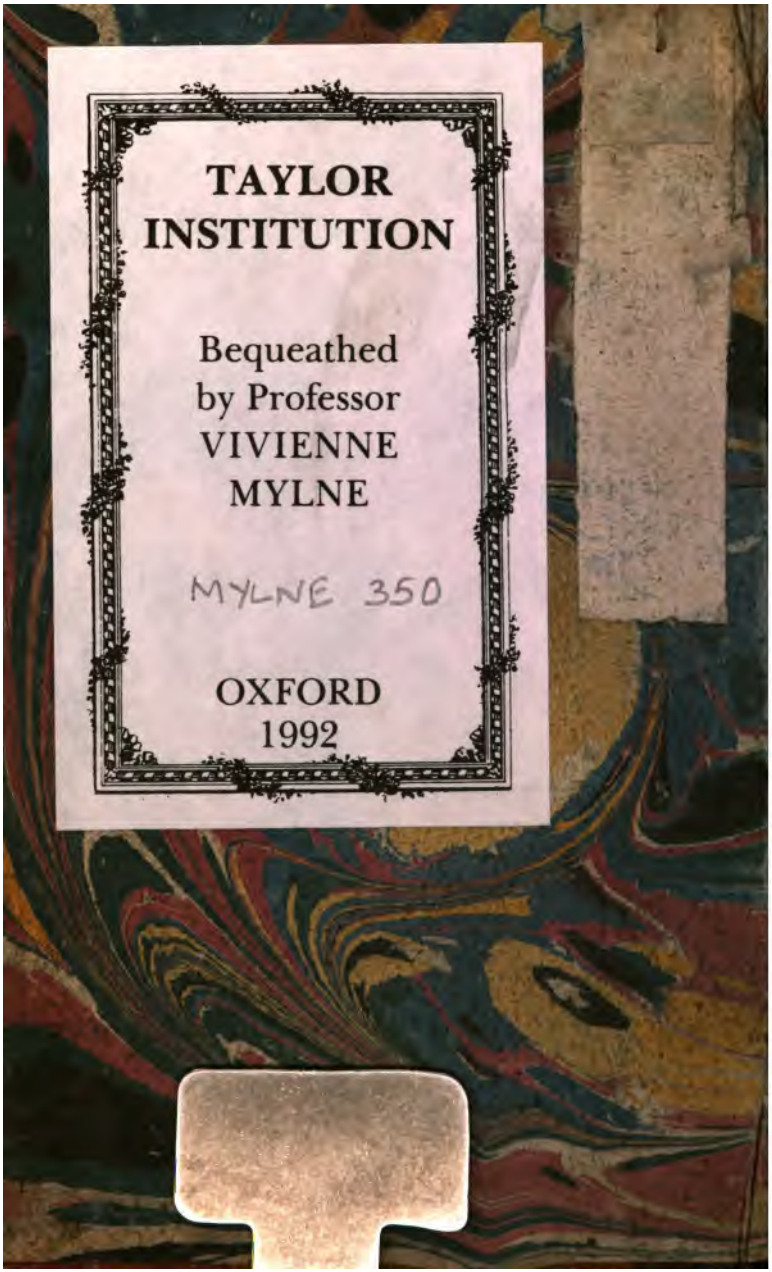
TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 350

OXFORD
1992

~~Philippe Heudelle~~ 1763
le 17 May

TDC
Burbin 2, 282
se vent.

MMF 59.12

By Marianne-Agnès Falque,

not translated from the English

68804.

2 parts in 1

BARBIER II, 272.

Martinia nebst Fischbein 16/6

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

TRADUITE DE L'ANGLOIS.

PREMIÈRE PARTIE.

À LONDRES,

aux dépens de S. Hooper, à la tête de César.

M DCC LIX.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
14 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

L'HISTOIRE
DE
MADAME LA MARQUISE
DE POMPADOUR.

Première Partie.

L'Hiſtoire d'une perſonne qui a joué & qui joue encore dans le monde un rolle auſſi diſtingué que Madame de Pompadour, a été regardé, depuis longtems, comme un des principaux objets de la curioſité. C'eſt pour la ſatisfaire, en quelque façon, que cette brochure ſe préſente au Public. On n'y a

point fait les frais d'un ennuieux préambule pour prévenir les Lecteurs en ſa faveur. C'eſt à la manière dont le deſſein eſt éxécuté, à fixer le degré d'eſtime qu'elle mérite.

Le Père de cette célèbre perſonne étoit boucher aux Invalides & ſe nommoit Poiſſon. Peu de tems après ſon mariage, il fut mis en juſtice pour cauſe de viol; mais il eut le bonheur de ſe dérober à ſes rigueurs en prenant la fuite: Il ne fut pendu qu'en effigie. Il reſta hors du Roïaume jusqu'à ce que par l'entremiſe de Madame de Pompadour, où, du moins, en ſa conſidération il lui fut permis d'y rentrer.

Sa Mère qui étoit une des plus belles femmes qu'il y eut en France, ne s'abandonna point, en l'abſence de ſon mari, à une vaine & inutile triſteſſe. Elle chercha à ſe conſoler de ſa perte, dans les bras de deux amants déclarés dont tout Paris ſavoit qu'ils l'entretenoient. Ces deux amants étoient Mr. Paris de Montmartel & Mr. le Normant de Tournean, emploiés tous deux dans les revenus de l'Etat. Quand une femme eſt capable d'agréer

d'agréer les ſervices de deux hommes à la fois, il eſt difficile d'imaginer qu'elle ſe faſſe un ſcrupule d'en mettre pluſieurs dans ſa confidence. Auſſi dit-on que Madame Poiſſon ne fut rien moins qu'avare de ſes faveurs.

Pendant l'éloignement de ſon mari, elle accoucha d'une fille qui eſt aujourd'hui la fameuſe Madame de Pompadour. Quelque compte qu'elle eut voulu faire, il ne lui auroit pas été poſſible de faire paſſer cet enfant pour un ouvrage de ſon mari. Meſſieurs Paris & le Normant prétendirent tous les deux à l'honneur d'en être les Péres. Quoiqu'ils fuſſent connus pour être ſes galants, des recherches un peu ſoigneuſes les auroit peut être privés l'un & l'autre de l'honneur auquel ils aſpiroient.

Cependant Madame Poiſſon donna ici la préférence à Mr. le Normant; & il ſemble qu'elle ne le fit pas ſans de très bonnes raiſons. Elle lui fit accroire qu'il étoit le vrai père de cet enfant; & la preuve qu'il en fut perſuadé, eſt, qu'il ſe chargea avec joïe de tous les ſoins que la

qualité de père lui imposoit. Elevée sous ses yeux & sous sa direction, on ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui donner la plus belle & la plus parfaite éducation. La danse, la musique & la peinture l'occupérent tour à tour. Elle y montra toujours des talens supérieurs & ses graces ajoutoient infiniment à ce que ces beaux Arts ont de séduisant. On n'avoit jamais rien vu de plus aimable que sa personne ni de plus charmant que la vivacité de son naturel. Quand même Mr. le Normant n'auroit pas été prévenu de l'idée qu'elle étoit sa fille, sa beauté, la peine même qu'il se donnoit à la former &, surtout, les succès brillants qui couronnoient cette peine, n'auroient pas manqué de lui inspirer des sentimens pour elle. Sa tendresse s'accrut à un tel degré qu'il songea de bonne heure à la placer, & d'une façon, qui ne permit point de douter, qu'il en faisoit autant de cas, que si elle eut été sa fille légitime.

Ses charmes naissants lui firent faire bien des conquêtes & le jeune le Normant d'Estiolles, neveu de celui qui joue ici le personnage de père, se trouva de

ce

ce nombre. Le libre accès & les liaisons intimes qu'il avoit dans la maison d'un si proche parent, lui procurèrent très souvent le plaisir de voir la jeune Poisson. Il ne la vit pas impunément. Les attraits séduisants qui brilloient dans cette beauté à la première fleur de son printems; les graces répandues sur sa personne & les perfections qu'elle avoit puisées dans la plus belle éducation possible, captivérent bientot son coeur & lui firent perdre sa liberté. Comme ses vues n'avoient rien que d'honnête, il ne lui fallut pas de grands efforts pour s'en ouvrir à son oncle, quoiqu'il désespérat d'obtenir jamais le consentement de son père, pour un mariage contre lequel il y avoit tant d'objections à faire.

Le tendre amour de l'oncle pour la jeune Poisson, le fit bientot passer, pour ce qui le regardoit, sur toutes les difficultés qui sembloient s'opposer à la passion & aux vues du neveu. Il ne s'agissoit donc plus que de gagner le père du jeune homme; Mais, comment s'y prendre? La chose n'étoit, assurément, pas facile. Cependant on en vint à bout. Les offres

fres de Mr. le Normant qui promit de donner d'abord la moitié de ſes biens au jeune époux & de lui en laiſſer l'autre moitié après ſa mort, inſpirérent au père le parti qu'il devoit prendre. Il craignit que ces avantages ne paſſaſſent avec la fille en queſtion, dans une autre famille; & cette crainte jointe aux vives inſtances, aux ſollicitations preſſantes de ſon fils, fit qu'il écouta & qu'il accepta la propoſition. Ainſi ce jeune couple fut uni par les liens du mariage; & voila Mademoiſelle Poiſſon devenue Madame d'Eſtiolles.

Il ne paroit pas, qu'on ait trop conſulté ſon cœur dans toute cette affaire. Mr. le Normant d'Eſtiolles n'avoit rien de revenant. Il étoit petit & ſa figure aſſés malheureuſement tournée ne pouvoit guères en impoſer. Cependant, s'il eſt des qualités qui puiſſent remplir dans un homme le vuide d'un mérite perſonel, & faire impreſſion ſur le cœur d'une fille, il eſt ſur qu'il avoit ſujet d'eſpérer de s'en rendre maître. Chés lui la qualité de mari ne fit aucun tort à celle d'amant. Ses biens étoient conſidérables & le mettoient en état de faire de groſſes dépenſes. Il

 n'épargna

n'épargna rien, ni en parures ni en divertiſſements, pour prouver à ſon épouſe juſqu'à quel point il l'aimoit. Quoique ſes charmes fuſſent plus que ſuffiſants pour inſpirer de la jalouſie à un amant, mais ſurtout, à un mari amoureux & fait comme lui; il lui accorda pourtant toute la liberté qu'elle pouvoit déſirer. Il eut ſoin de raſſembler & d'entretenir dans ſa maiſon, la plus belle compagnie qu'il y eut dans tout Paris; compagnie dont elle fit toujours le principal ornement, tant par ſa gaité naturelle que par les charmes de ſa beauté.

Parmi le grand nombre de perſonnes qui fréquentoient aſſidument la maiſon, il y en avoit pluſieurs qui y étoient attirés par des vues formées ſur Madame. Les moeurs galantes des François & la vivacité de Madame d'Eſtiolles, qui n'étoit pas une femme à rebuter perſonne, leur permirent bientot de ſe déclarer, & ils ne ſe refuſérent pas longtems au plaiſir de la faire connoitre & de dévoiler ſes ſentiments.

De ce nombre étoit l'Abbé Bernis, aujourd'hui Miniſtre d'Etat & qui ſe verra bientot décoré du chapeau rouge. On ne ſauroit douter que ſon amour pour cette Dame, n'ait jetté les premiers fondements de ſa fortune; Car, quoiqu'elle ne jugeat pas à propos d'y répondre de la façon qu'il auroit ſouhaité; elle en conſerva toujours un ſouvenir reconnoiſſant lors qu'elle fut montée au faite de la puiſſance. C'eſt elle qui le fit nommer Ambaſſadeur auprès de la république de Veniſe. C'eſt ſa faveur qui l'a placé au rang où il ſe trouve. Il étoit ſorti d'une famille inconnue du pont St. Eſprit petite ville du Languedoc ſur les frontières du Veniaiſſin. Il ne ſe fit d'abord connoître que par quelques pièces de poéſie dont la plupart étoient à la louange de ſa belle Madame d'Eſtiolles. Quoiqu'on y trouve une aiſance & une naïveté qui les fait lire avec plaiſir, il eſt pourtant ſûr qu'elles ne lui auroient jamais procuré une place parmi les quarante, ſi ſa protectrice ne s'en fut mêlée. Mais ſi ſes talents pour la poéſie n'étoient pas ſupérieurs, il en avoit encore moins pour les affaires. Le monde n'a point encore pu pardonner à

Ma-

Madame de Pompadour l'avancement trop rapide de ſon ancien galant, parceque s'il eſt facile de faire un Miniſtre, rien n'eſt plus difficile que de faire un homme d'Etat. Quoiqu'il en ſoit, lui & bien d'autres ſoupirérent pour une perſonne que la bon-homie de ſon mari ne génoit en aucune façon; mais lui & ſes rivaux ſoupirérent envain. Le monde qui, depuis qu'elle a ſu gagner la faveur du Roi, ne l'a nullement épargné dans les portraits qu'il en a faits, eſt forcé d'avouer, quelque grande que ſoit ſa malice, qu'avant cette heureuſe chute, elle ne ſe permit jamais rien de contraire à la fidélité qu'elle devoit à ſon Epoux, & qu'elle en reſta toujours dans les bornes d'une ſimple galanterie.

Il eſt vrai, elle ne renvoïa jamais un amant tout à fait à vuide; mais les petites faveurs qu'elle accordoit n'étoient pas de conſéquence. Elle répondoit toujours à ceux qui étoient les plus preſſants, „qu'il n'y avoit que le Roi ſeul qui pût „la rendre infidèle à ſon mari.„ Cette plaiſanterie qu'on ne ſoupçonnoit pas devoir ſe réaliſer & qui fait tant d'honneur

neur au proverbe italien: *Veux tu devenir Pape, perſuade toi que tu le deviendras;* faiſoit rire tous ceux qui l'entendoient.

On ne voioit dans cela que du badinage; mais les meſures qu'elle prenoit n'en étoient pas moins ſérieuſes. Elle en vouloit au Roi, & la réſolution étoit priſe de ne rien oublier de ce qui pouvoit lui en faciliter la conquête. La chaſſe étoit, comme on ſait, un des plus grands divertiſſemens du Roi. Elle fit connoître à ſon mari le penchant qu'elle ſentoit pour ce plaiſir, & il fut bien éloigné d'y oppoſer la moindre remontrance. Elle ſe fit faire un habit dans ce gout fin & exquis qu'on admira toujours en elle, & tout fut préparé pour atteindre le but qu'elle s'étoit fixé. Elle accompagna le Roi dans toutes ſes parties de chaſſe, non pas comme appartenant à ſa ſuite, mais en qualité de ſpectatrice.

Elle prit à tache de croiſer le Roi & de le rencontrer le plus ſouvent poſſible; Mais elle eu la mortification de voir que toutes ſes démarches furent vaines & toutes ſes avances inutiles. Elle étoit

trop

trop facile à diſtinguer : ſa taille, ſa figure donnoient trop dans la vue, pour que le Roi paſſât ſi ſouvent à coté d'elle ſans la remarquer. En effet, il la remarqua : il lui demanda même qui elle étoit ; mais ce fut ſans laiſſer entrevoir aucun amour ni aucun déſir.

Elle n'échappa pourtant pas à la vue perçante d'une rivale qui s'étoit tellement emparée du coeur du Roi qu'il étoit alors inacceſſible aux impreſſions de toute autre belle. Cette rivale étoit Madame de Mailly, une fille de la Marquiſe de Nesle. Elle avoit obſervé que Madame d'Eſtiolles étoit de toutes les chaſſes, que ſes vues étoient dirigées vers le Roi, & qu'elle cherchoit toujours à étaler ſes charmes à ſes yeux. Elle prit ombrage de ce que le Roi avoit demandé après elle ; &, pour renverſer d'un ſeul coup tous les projets qu'elle pouvoit avoir formés & qu'elle craignoit que ſa conſtance ne lui fit exécuter, elle prit le ton d'une favorite ulcérée. Elle lui fit ſignifier qu'elle n'avoit point de meilleur parti à prendre que de s'abſenter des parties de chaſſe du Roi. Madame d'Eſtiolles qui

ſe

ſe ſentoit trop foible pour heurter de front Madame de Mailly, ſe crut obligée de ſe conformer aux ordres accablants qu'elle en avoit reçus. De cette façon toutes ſes belles prétentions s'eteignirent; au moins pour quelque tems.

On ne trouvera pas mauvais que nous rempliſſions le vuide qu'offre ſon hiſtoire depuis ce moment là juſqu'à celui où l'affaire fut renouée, par un court récenſément des amours du Roi de France. Ce point nous a paru ſi néceſſaire pour l'intelligence du tout, que nous ne craignons pas même les reproches d'une digreſſion, en y fixant l'attention de nos Lecteurs pour quelques momens.

Louis XV. n'avoit que quinze ans lorsqu'il épouſa la Princeſſe Marie, fille de Stanislas Leczinsky Roi de Pologne & aujourd'hui Duc de Lorraine & de Bar. Elle avoit alors ſept ans plus que lui; &, quoique ce mariage ſe fut fait, comme ſe font tous les mariages entre perſonnes de ſon rang, je veux dire, ſans qu'on eut conſulté ſes inclinations & même ſans qu'il y eut quelqu'ombre de vraiſemblance qu'el-

qu'elles duſſent jamais le porter vers elle, il vécut longtems avec cette Princeſſe, en donnant le plus bel exemple de l'amour conjugal le plus parfait. La perſonne de la Reine n'avoit rien de ſéduiſant. La différence d'age, quoiqu'elle ne fut pas exceſſive, étoit un point digne de conſidération. Cependant une nombreuſe ſuite d'héritiers prouva aſſès l'union qui régnoit entr'eux, en même tems qu'elle ſembloit devoir en aſſurer la durée. Le Roi, que le Cardinal de Fleury avoit élévé dans les maximes les plus rigides de la foi conjugale, fit aſſès l'eloge de ſon maitre en s'y tenant ſcrupuleuſement attaché. La coutume s'y joignit & acheva ce que le devoir avoit commencé. D'ailleurs la Reine poſſédoit mile belles qualités, qui étoient plus que ſuffiſantes, pour couvrir les légers défauts perſonels qu'on pouvoit y rencontrer.

Il y a apparence que le Roi fut longtems ſans concevoir la moindre idée qui lui fut défavorable. Quelques courtiſans indiſcrets, aſsès laches pour oſer eſpérer des vices d'un Roi ce qu'ils croioient ne pas pouvoir attendre de ſes vertus; eſ-

ſaiérent

ſaiérent de le ſurprendre. L'indignation dont il païa leurs démarches, les chargea de confuſion. Un d'entr'eux lui féſoit un jour l'éloge des charmes d'une certaine Dame de la Cour, dans l'intention de lui inſpirer des ſentiments pour elle. Le Roi lui répondit: *Quoi? la trouvés vous plus belle que la Reine?* Cette réponſe inattendue le déconcerta: Il lui fut impoſſible d'ouvrir la bouche. Une pareille conſtance n'étoit pas faite pour tenir toujours, contre la dangereuſe force de l'exemple, au milieu d'une Cour corrompue. Cependant dix ou douze années s'écoulèrent, ſans qu'on remarquat aucun dégout dans le Roi ni aucun penchant à la débauche.

On dit que l'age & les nombreuſes couches apportérent à la Reine une froideur ou une indiférence dont l'amour ne s'accomodoit pas. La diſproportion des années commença à ſe faire ſentir de plus en plus. Mais, à voir l'eſtime que le Roi avoit pour elle, eſtime juſtement due ſoit qu'il la conſidérat comme la Mère d'un nombre d'enfants chéris, ſoit qu'il fit attention à ſon excellent caractère &

à ſa pieté ſincère, on imagine aiſément que ce ne fut pas ſans combats & ſans une répugnance extrême, qu'il ſongea à ſe départir de ce qu'il lui devoit. Mais dès qu'une fois il eut franchi les barrières qui l'arrètoient, ſemblable à un fleuve qui déborde, il ſe répandit dans tous les champs de la volupté.

Cependant, quoique éloigné de la Reine il conſerva toujours pour elle l'eſtime la plus parfaite. Il eſt vrai, que ſa modération, ne lui permettoit que rarement de demander quelque grace, mais quoi qu'elle demandat, tout lui étoit accordé ſur le champ & de la manière du monde la plus flatteuſe. Sa conduite l'avoit rendue chère aux peuples: elle lui avoit même aquis l'amour de la Cour, où il n'eſt que trop rare, de voir rendre à la vertu, la juſtice qu'elle mérite.

Lorsque le Roi commenca à ſe laiſſer aller à ſes inclinations; qu'en découvrant ſes voluptueux déſirs, il prit le ton d'un Maitre qui veut ètre obei; le Cardinal de Fleury en fut bientot informé. Cet habile courtiſan connoiſſoit trop le monde

& le caractère de ſon éléve, pour croire qu'il voulut ſe faire violence, dans un point, où il eſt ſi peu d'hommes qui puiſſent ſouffrir la contrainte. Il auroit ſouhaité, ſans doute, que les choſes euſſent été autrement; Mais il crut que la raiſon lui ordonnoit, en ce cas, de flèchir & de montrer même ſous main, l'objet vers lequel devoient ſe porter les déſirs du Roi. Comme il ne s'étoit point encore fixé & que ſes inclinations vagues, tendoient au ſéxe en général, il penſa que la plus facile, ſeroit celle dont le Roi s'accommoderoit le mieux. C'eſt ce qui lui fit dire: *He! bien donc, qu'on faſſe venir la Mailly.* Cela fut éxécuté. On chercha la Mailly: on la trouva; elle vint. Peu de Dames à la Cour de France ſe ſeroient défendu d'accepter le mouchoir ou, plutôt, de ne pas ſe le diſputer.

Le Roi la trouva ſi fort de ſon gout qu'il s'y tint longtems attaché; & aſſurément, elle le méritoit. Jamais maitreſſe d'un Roi ne tira moins de profit qu'elle de ſon amant. Elle étoit généreuſe juſqu'à l'excès. Elle ne demanda jamais rien pour elle-même. C'étoit toujours ſur les autres

autres que couloient les graces dont elle étoit le canal. Charitable, douce, affable & obligeante, on peut dire que le nombre de ſes vertus effaçoient entièrement la tache qu'elle avoit faite à ſon honneur.

Loin qu'elle ſongeat à le dépouiller, ce fut toujours avec une ſorte de violence qu'elle reçut les petits préſents que le Roi lui faiſoit. Un jour que le Roi lui envoïa une paire de chandeliers d'or, elle ſe prit à rire & dit, que ſa Majeſté n'auroit pas du oublier les mouchettes. Chacun trouvera dans ces paroles, un badinage ſpirituel, bien éloigné de l'eſprit d'avarice. Quand le Roi ceſſa de la voir, elle ſe jetta dans la dévotion, mourut dans un couvent & y mourut ſans pouvoir paier ſes dettes. Tant elle avoit peu recueilli de fruits, d'un champ qui lui offroit de ſi riches moiſſons.

Le Roi ne la quitta, que pour ſe jetter dans les bras d'une de ſes ſoeurs. Elles étoient cinq, toutes filles de la Marquiſe de Nesle, je veux dire: Mesdames de Lauragais, de Mailly, de Vintimille, la

Tournelle & de Flavacourt. Elles furent toutes ſes maîtreſſes ou ſucceſſivement ou en même tems, excepté Madame de Flavacourt, la plus belle de toutes & pour laquelle le Roi avoit de très grandes inclinations. Son mari la retint dans l'ordre. Il eut l'impoliteſſe de lui dire, *qu'elle pouvoit, ſi elle jugeoit à propos, lui jouer une infidélité; mais qu'il n'étoit aucun Roi au monde, qui put l'empêcher de lui bruler la cervelle, ſi elle s'aviſoit de le faire.* Cette petite exception n'empêcha pas le vieux Marquis de Nesle leur père, de dire un jour, que, „puisque le Roi „avoit eu affaire à toute ſa famille, il ne „lui reſtoit plus que d'avoir affaire à lui, „pour rendre l'honneur complet.

Madame de Vintimille qui fut la ſeconde dans les amours du Roi, en eut un fils que ſon mariage empêcha d'être découvert.

Madame de Tournelle qui la remplaça, mourut, à ce qu'on dit, empoiſonnée. Le Roi dans la groſſe maladie qu'il fit à Metz, céda aux inſtances de ſon confeſſeur, qui lui interdiſoit tout commerce avec

avec elle. Mais cette réſolution forcée ne dura que juſqu'à ſon rétabliſſement. Dès qu'il commença à ſe remettre, il lui fit donner les plus fortes aſſurances d'un renouement prochain. Elle ne ſurvécut que deux ou trois jours, à ces belles promeſſes. Elle fut ſacrifiée à l'inquiétude de certaines perſonnes, qui craignoient de devenir les victimes de ſon reſſentiment, ſi elle r'entroit en faveur.

Quant à Madame de Lauragais, elle n'eut avec le Roi qu'un amour paſſager, pendant qu'elle étoit dans la confidence des intrigues amoureuſes de ſes ſoeurs. Voila donc des amours finies ou par la mort ou par le dégout qui nait de la jouiſſance. Le tems qui ſuivit de près, ne vit point le Roi livré à une maitreſſe particulière. Il voulut gouter les charmes de l'inconſtance; & ſes changements firent aſſés voir qu'il n'étoit ni crouſtilleux ni délicat dans ſes choix. On lui amena des femmes de tous les états, ſans en excepter même celles qu'on déſigne ſous le nom de griſettes. Nous nommerions ainſi ces nymphes qui n'ont ſouvent pour toute parure, peut être même pour tout

bien, qu'un ſimple cotillon, un tablier raïé & un mouchoir de couleur. Celui qui le ſervit le mieux dans ces occupations, fut le Duc de Richelieu. Il avoit un appartement à Verſailles, & dans les petits ſoupers qu'il donna au Roi, il eut toujours ſoin, de lui préſenter des perſonnes, qu'il croioit devoir lui plaire.

Il ſe trompa pourtant quelque fois, & l'on en a deux éxemples remarquables dans les fameuſes Mesdames de la Popelinière & de Portail. Le Roi ne les toucha point. La première lui parut trop affectée, quoiqu'elle eut beaucoup d'eſprit. Dans l'autre, quoique très belle, il trouva quelque choſe de trop bas, & de trop bourgeois. Le contraſte étoit d'autant plus grand que ſa parure étoit plus riche & plus élégante. Vétue d'un ſimple jupon & d'un corſet, peut être auroit-elle eu le bonheur de lui plaire.

J'ai donné à ces dames le titre de fameuſes. Ceux de mes Lecteurs qui en connoiſſent les raiſons, me pardonneront une courte digreſſion, en faveur de ceux qui n'en ſont point encore inſtruits.

Ma-

Madame de la Popelinière étoit chanteuſe à l'Opera. Elle fut enlévée au théatre par M. de la Popelinière Fermier général des Finances, homme par conſéquent très riche, qui l'épouſa. Elle crut, ſans doute, qu'elle ne pouvoit trop ſe hater de le punir de la folie qu'il avoit faite : elle ſe livra à la galanterie. Le Duc de Richelieu étoit à la tête de ſes nombreux favoris. Il avoit loué chès un Tapiſſier, un appartement attenant au ſien, & il trouva moien de pratiquer, par la cheminée, une porte de communication qu'une grande platine déroboit à la vue. Une malheureuſe diſpute ſurvenue entre Madame & ſa ſervante, découvrit le pot aux roſes, & le pauvre mari au lieu de cacher ſa honte en diſſimulant ſon chagrin, raconta l'hiſtoire avec toutes ſes circonſtances. A Paris les rieurs ſont rarement pour les époux malheureux. L'invention de la cheminée fut trouvée ſi belle, qu'elle attira une infinité d'éloges à Madame de la Popelinière à qui l'on en faiſoit honneur. Son nom en devint ſi fameux qu'on le donna à toutes ſortes de choſes. C'étoit alors la mode d'avoir des coeffures, des jupes, des éventails &c. à la

popelinière ; &, je crois bien, qu'on ne manquoit pas non plus de cheminées à la popelinière.

Quant à Madame de Portail, femme du Préſident de ce nom, l'entretien qu'elle eut avec le Roi, quoiqu'il ne fut pas pouſſé auſſi loin qu'elle l'auroit déſiré, ce qu'elle attribuoit à l'excès d'un amour reſpectueux qu'elle crut lui avoir inſpiré, fit naitre une avanture des plus divertiſſantes. Comme elle étoit jolie & que, malheureuſement, elle joignoit à une grande ſimplicité une vanité extrême ; elle étoit dans la forte perſuaſion qu'elle avoit fait la conquête du Roi & que le défaut ſeul d'une occaſion favorable l'avoit empêché de lui en donner des preuves convaincantes. Elle ſe berçoit dans cette raviſſante idée, lorsqu'à un bal en masque, elle découvrit un homme qui par ſes airs, ſa taille & ſa voix, reſſembloit ſi fort au Roi, qu'on peut facilement lui pardonner ſa mépriſe. Après avoir oté ſon masque, elle ſe mit à le pourſuivre & à l'agacer. Cet homme, qui étoit de la Garde du Roi, la connoiſſoit très bien : il profita de ſon erreur. Il remporta ſur elle tous les avantages

rages qu'il put déſirer. Rien ne lui fut refuſé. Le Coup fait, elle rentra toute en déſordre dans l'aſſemblée, mais en même très ſatisfaite de l'accolade qu'elle croioit avoir reçue du Roi. Mais ſa joïe ne fut pas de longue durée. Le Garde du Corps qui ne ſe tenoit pas obligé de reconnoitre une faveur, qui ne lui étoit pas deſtinée, & qui trouvoit la pièce trop belle, pour ne pas la divulguer, la ſuivit de près dans la ſalle du Bal, & conta, à tout venant, ſa bonne avanture. On trouvera un très joli détail de cette hiſtoire, dans *les bijoux indiscrets.* (T. 2. ch. 12.)

Quelque tems après, la même perſonne fut envelopée dans une bien plus vilaine affaire. On l'accuſa d'avoir, de concert avec ſon cuiſinier & ſon portier, aviſé aux moïens d'empoiſonner ſon mari. Cette accuſation ne fut point ſoumiſe à un éxamen rigide, dont l'iſſue lui auroit pu être fatale. Le mari même conſentoit à étouffer entièrement l'affaire. Mais Madame de Pompadour lui en vouloit. Elle ne pouvoit pas lui pardonner d'avoir nourri des vues ſur le Roi. Elle prit donc parti contre elle & obtint une Lettre de

cachet, qui la renfermoit dans un cloître, à cauſe des ſoupçons qui étoient à ſa charge. L'amour ſe chargea de ſon élargiſſement.

Il y avoit chès de Madame de Pompadour, un Marchand de vin très riche, nommé d'Arboulin. Il avoit été amoureux de Madame de Portail avant ſon malheur. Il crut que ſon état préſent, la rendroit plus favorable à ſa paſſion, qu'elle ne l'avoit été dans ſes beaux jours. C'eſt ce qui l'engagea à emploier ſon crédit auprès de Madame de Pompadour, qui, ſatisfaite de ſon triomphe, ne voïoit plus rien de redoutable dans une pauvre femme ainſi terraſſée. Elle obtint encore la liberté de Madame de Portail, qui, ſéparée enſuite, de ſon époux, recompenſa les bons ſervices de ſon libérateur, en vivant publiquement avec lui.

Telles étoient les deux perſonnes qui eurent, & l'honneur d'être préſentées au Roi, & la mortification d'en être refuſées. Quand il eut ainſi taté de tout, en voltigeant, pendant quelque tems, d'objet en objet, il conçut un dégout ſubit pour ces ſortes de petites courſes amoureuſes. Il trou-

trouvoit que, bien loin de donner de la vivacité à ſes plaiſirs, elles ne faiſoient que les corrompre. Un ſoir, qu'il alloit ſe mettre au lit, il s'en ouvrit à Binet ſon valet de chambre du jour. Il lui fit connoître, qu'il étoit las, de voir tous les jours de nouveaux viſages, ſans pouvoir trouver une ſeule perſonne digne de le fixer. Il lui demanda : s'il n'en connoiſſoit aucune, qui put répondre à ſes déſirs & qui eut aſsès de mérite, pour l'enlever à l'inquiétude dégoutante du changement.

Binet charmé de la confidence que lui faiſoit le Roi, l'aſſura qu'il connoiſſoit une perſonne, qui ne manqueroit pas de lui plaire; que cette perſonne étoit ſa parente & qu'elle avoit toujours nourri les plus tendres ſentimens, pour la perſonne de ſa Majeſté. Cette réponſe échauffa la curioſité du Roi : il lui demanda qui étoit cette perſonne ? Et qui auroit-ce pu être que Madame d'Eſtiolles, aujourd'hui Madame de Pompadour ? Binet tacha de lui rappeler à l'eſprit, qu'il l'avoit vue dans ſes parties de chaſſe & qu'il s'étoit informé d'elle. Le Roi s'en reſſouvint très bien. Il avoua même, qu'alors, elle lui avoit

avoit plu autant que perſonne puiſſe plaire, malgré l'attachement qui le retenoit auprès d'une autre. Il ajouta, qu'il ſeroit charmé d'avoir un entretien ſecret avec elle & qu'il le chargeoit, de lui en ménager l'occaſion. Binet chargé de ces inſtructions, ſe rendit dès le lendemain chès Madame d'Eſtiolles & lui fit le récit de ce qui s'étoit paſſé. Elle accepta la partie avec un empreſſement, égal à la grandeur de ſa joie & tout fut réglé, ſur le champ, pour paſſer la nuit hors de chès elle, ſans que ſon mari en prit ombrage.

A l'heure marquée, elle ſe trouva au rendés vous. Le Roi paſſa la nuit avec elle & la renvoia le lendemain au matin, avec aſſès de froideur. Il fut même longtems ſans en parler à Binet. On imagine bien quel dut ètre le chagrin du confident & le dépit de la maitreſſe. Après s'ètre repoſée avec tant de confiance, ſur le pouvoir de ſes charmes, ètre réduite à croire que la jouiſſance, n'a fait ſur le coeur du Roi, aucune impreſſion capable de faire renaitre des déſirs. Quelle disgrace!

Plus

Plus d'un mois s'étoit écoulé dans cette indifférence, lorsqu'un ſoir, le Roi s'addreſſant à Binet, lui demanda en riant, ce que faiſoit ſa parente & ce qu'elle penſoit de lui. On devine bien quelle fut ſa réponſe. Il lui dit qu'elle ne s'occupoit que de ſa Majeſté; qu'elle ne ſongeoit qu'à elle; que ſon image étoit continuellement préſente à ſes yeux, jusques dans les rèves du ſommeil. „Pour parler franchement, „lui dit le Roi, je craignois qu'elle ne fut „comme les autres, je veux dire livrée à „l'ambition ou à l'intèret, paſſion bien „moins noble & beaucoup plus condamnable que l'ambition. D'ailleurs je peux „bien dire qu'elle m'a plu.. Je vou„lois auſſi voir, quel effet produiroient ſur „elle, les marques apparentes de mon dé„dain.

Binet étoit trop bon courtiſan & l'intrigue, où ſon intèret perſonel ſe trouvoit engagé, lui étoit trop chère, pour ne pas donner au Roi toutes les aſſurances capables de rallumer ſa paſſion & de lever tous ſes doutes. Il lui fit remarquer en particulier, que l'intèret, cette vile paſſion des ames mercenaires, auroit d'autant

tant moins d'apas pour elle, qu'elle ſe trouvoit des plus à ſon aiſe. A quoi il ajouta, que toutes les apparences, le portoient à croire, qu'elle n'aimoit dans le Roi, que ſa ſeule perſonne & que, toutes les autres conſidérations, n'entroient pour rien dans ſa paſſion. „Hé! bien, dit le „Roi, ſi cela eſt, je ſerois fort charmé de „la revoir.„ La choſe ne rencontra point de difficultés. Le Roi la vit; & cette ſeconde entrevue eut des ſuites bien différentes de la première. Elle ſut le captiver de façon, qu'il n'attendit qu'avec une impatience extrême, le moment qui la livreroit de nouveau à ſes déſirs. Dès lors il la vit toutes les nuits, jusqu'à ce qu'enfin la conquête fut achevée & qu'il ne vécut plus que pour elle.

Tout le monde croit que ces heureux ſuccès furent, en partie, dus aux inſtructions de ſa mère. Cette femme initiée dans tous les myſtères de la galanterie, rompue dans le métier de l'amour, poſſédoit, en perfection, l'art de plaire. Ses leçons furent ſecondées dans ſa fille, par les plus heureuſes diſpoſitions naturelles. Madame Poiſſon mourut peu de tems après

après avoir vu la faveur de ſa fille ſolidement établie. Peut-être la trop grande joïe qu'elle en eut, contribuat-elle à abréger ſes jours.

Madame d'Eſtiolles ne pouvoit paſſer tant de nuits hors de chès elle, ſans que cela ne donnat de l'inquiètude à ſon mari. Encore moins pouvoit-il ne pas s'allarmer, en la voiant mettre à coté tous les égards & ne plus garder aucune meſure. Il ne tarda guères à être inſtruit de ſon malheur & de celui qui en étoit l'auteur. Comme il aimoit trop ſa femme pour vouloir la partager avec un autre, cette découverte fut un vrai coup de foudre pour lui. Bien réſolu de ne s'en pas tenir là, il commença à prendre le ton d'une perſonne offenſée & à uſer de la puiſſance d'un mari. Cela ne fit que hater l'éxécution des meſures qu'avoit pris le Roi avec Madame d'Eſtiolles. Fière d'une protection qui lui étoit aſſurée, elle leva hardiment le masque, & après avoir arboré le pavillon ennemi, elle ne craignit point d'aller chercher un aſile à Verſailles. Le pauvre d'Eſtiolles abandonné ainſi de ſon épouſe, jetta les hauts cris

&

& remplit le monde de ſes plaintes. Il alloit tout tenter pour la faire revenir à ſon devoir, lorſqu'il reçut une lettre de cachet qui le reléguoit à Avignon.

Forcé d'obeïr, il ſe rendit au lieu de ſon éxil. Là, toujours éperdument amoureux de ſa femme, il ſe livra à des transports ſi violens, qu'il en eut une fièvre, qui fit craindre pour ſes jours. Il en échappa pourtant, graces à la force de ſon tempérament & aux vives remontrances de quelques amis, qui parvinrent à lui faire ſentir, toute la ſotiſe qu'il y auroit, à vouloir renoncer à la vie, pour une ingrate épouſe, qui, bien loin de pleurer ſa mort, ſeroit la première à s'en réjouir. Douze mois paſſés à Avignon, donnèrent le tems à la réflexion, de faire ſon effet: Il ſe calma. Il travailla enſuite à ſe faire rappeler à Paris, ce qu'il obtint aiſément, ſur la promeſſe qu'il fit, de laiſſer aller les choſes comme elles alloient, d'être content de tout & de ne plus ſonger à revoir ſa femme. A cette grace, ſi c'en eſt une, on ajouta d'autres avantages aſſés conſidérables pour le contenter, ſi tant eſt, que les biens & les richeſſes, puiſſent répa-

réparer la perte d'une perſonne qu'on aime. Les emplois dont il fut revêtu, lui raportoient plus de quatre cens mile Livres par an, outre qu'on lui accordoit tout ce qu'il demandoit pour ſes amis. Quoiqu'il ne vit jamais ſon épouſe, il entretint pourtant toujours un commerce de Lettres avec elle. Autant elle avoit aimé auparavant les ſpectacles; autant lui étoient-ils alors indiférens; au moins n'y aſſiſtoit-elle que très rarement. Quand elle avoit envie d'y aller, elle ne manquoit pas d'en informer ſon mari, afin d'éviter de s'y rencontrer enſemble. Deux raiſons l'y déterminoient. L'une étoit de ne pas attirer les regards curieux des ſpectateurs ſur la conduite qu'elle tiendroit en pareil cas. L'autre pouvoit être la honte de voir un mari qu'elle avoit ſi cruellement outragé.

De retour à Paris & oubliant, peu à peu l'infidèle qui avoit ſi mal paié ſa tendreſſe, d'Eſtiolles ſe crut en droit de chercher, où bon lui ſembleroit, le contentement des déſirs qu'il ne pouvoit plus ſatisfaire d'une façon légitime. Il ſe porta d'autant plus aiſément à cette idée,

qu'il ſe flatoit par là, de faire diverſion à ſa douleur & de s'étourdir ſur les réflexions accablantes qui venoient s'offrir à ſon eſprit. Sa réſolution priſe & ſon plan de débauche une fois formé, il s'y jetta à corps perdu. Ses grands biens le mettoient ſuffiſamment en état de ne rien refuſer à ſon gout. Auſſi entretint-il nombre de maitreſſes; & les femmes de l'opera, furent celles qui retirérent le plus grand profit de ſon eſpèce de divorce forcé. Il ſe flatoit que tous ſes déréglemens ſeroient mis ſur le compte de ſon épouſe, qui en effet, en étoit la cauſe première. Peut être un eſprit de vengeance le porta-t-il à les multiplier juſqu'à l'excès.

En ce tems là, Madame d'Eſtiolles qui avoit ainſi quitté ſon mari & une fille encore enfant qu'elle en avoit eue, n'étoit occupée, qu'à reſſerrer de plus en plus, les chaines qui lui attachoient ſon amant. Fine & ruſée comme elle étoit, elle l'eut bientot étudié, &, profitant de ſes connoiſſances, elle s'y prit ſi bien, que le Roi déſeſpéra de retrouver jamais, une perſonne avec laquelle il put paſſer des

jours

jours auſſi tranquiles & auſſi heureux. Elle avoit découvert le foible du Roi, en remarquant, que, de tous les moiens de plaire qu'elle avoit à ſa diſpoſition, il n'y en avoit point de plus ſur que celui de lui paſſer le tems.

Les Rois, bien plus que le reſte des hommes ſont expoſés à devenir la proie de la triſteſſe & de l'ennui. La malheureuſe facilité qu'ils ont à ſe procurer des divertiſſemens; l'empreſſement extraordinaire d'une foule de courtiſans uniquement occupés à les faire naitre ſous leurs pas, en épuiſent bientot le fond. La ſource tarit. Le mal eſt ſans remède. De là vient qu'on les voit à peine au milieu de leur carière, que déja la plupart de leurs paſſe-tems ont perdu le mérite de la nouveauté. Il faut avoir l'eſprit bien inventif, pour en déterrer qui aient le bonheur de les ſatisfaire; & plus encore, pour rendre les charmes de la nouveauté à ceux que la jouiſſance a déja rendu fades & inſipides, en ſachant les manier avec art, les diverſifier avec gout & les préſenter toujours ſous une forme nouvelle. A ces deux égards, Madame

d'Eſtiolles étoit, ſans contredit, la perſonne qu'il falloit au Roi. Son impatience naturelle, augmentoit l'ennui mortel qui le dévoroit dans ſes inoccupations & le faiſoit ſoupirer après des paſſe-tems: pouvoit-il s'addreſſer mieux qu'à elle pour parvenir à remplir le vuide affreux dont l'idée le tourmentoit?

Aux graces les plus touchantes de ſa perſonne, ſecondées de tout ce que l'éducation peut donner de plus charmant, elle joignoit cet art ſi néceſſaire dans les Cours, l'art de badiner agréablement. Son adreſſe ne manquoit jamais de donner du prix aux plus petites bagatelles. Perſonne n'avoit tant de graces qu'elle, à raconter une hiſtoire ou les petits évenemens de la Cour & de la Ville. Elle chantoit; Elle jouoit en maitre de la plupart des inſtrumens. Elle danſoit avec ces airs & cette légèreté des Nymphes, dont elle avoit toute la délicateſſe & toute l'agilité. Mais elle excelloit ſurtout dans l'art de deploier ſes perfections toujours à propos & de ne les faire paroître ſur les rangs, qu'au moment favorable où elles pouvoient être mieux ſenties. Sa pénétration

ration alloit juſqu'à découvrir le moment où chacune d'elles ceſſeroit d'être agréable. Elle ne l'attendoit pas. Déja les décorations étoient changées, qu'on n'étoit point encore revenu de la ſurpriſe & de l'admiration qu'elles avoient excitée. Jamais l'ennui n'eut affaire à un ennemi ſi redoutable. Partout il courroit devant elle, ſans ſonger à lui diſputer l'honneur, des victoires aſſurées, qu'elle remportoit ſur lui & qui mettoient ſon mérite dans tout ſon jour. Avec tant de talens pour plaire, ſoutenus du gout le plus exquis, pouvoit-il ſe faire qu'elle ne devint pas l'oracle de la cour, en y jouant le perſonage d'un nouveau Pétronius Arbiter? Nul divertiſſement n'étoit réputé tel, s'il n'étoit marqué au coin de ſon invention, ou s'il n'avoit mérité l'honneur de ſon approbation. On vouloit, que tout fut à la Pompadour. Aux petits ſoupers, que le Roi aime tant, & dont on a ſu bannir ce que le cérémoniel a de génant; au milieu de quelques perſonnes choiſies, qui ſont alors ſes amis bien plus, que ſes ſujets; dépouillé de tous les dehors impoſans de la Majeſté roïale, il ſe livroit tout entier au plaiſir de la voir animer

cette troupe voluptueuſe & y répandre l'eſprit de gaité. Elle étoit l'ame & la vie de toutes ces petites parties. En un mot, le Roi avoit tant de raiſons, de croire, qu'elle étoit néceſſaire au bonheur de ſes jours, que ſon coeur ne ſentit jamais les approches de l'inconſtance.

L'impreſſion de ce qu'il lui devoit, étoit ſi forte, que rien ne lui coutoit trop cher, quand il s'agiſſoit de lui en donner des preuves. On a vu les Bourbons dépenſer beaucoup en magnificence; L'amour eſt auſſi parvenu quelque fois à en faire des prodigues; Mais la généroſité ne fut jamais une de leurs qualités. Louis le bien aimé ne fait point exception à ce caractère général de ſa famille. Naturellement porté à l'épargne, on ne la point vu récompenſer en Roi, les faveurs de ſes maitreſſes. C'eſt à Madame d'Eſtiolles & à ſes puiſſantes influences qu'il étoit réſervé, de lever les écluſes de ſa libéralité, & d'en faire couler les eaux fertiles & abondantes ſur ſoi & ſur les ſiens.

Il lui donna d'abord un Marquiſat avec le titre de Marquiſe de Pompadour.

Son

Son père, qui ne l'étoit apparemment que parcequ'il avoit épousé sa mère, après avoir obtenu sa grace, avoit été mis à son aise pour le reste de ses jours.

Son frère, qui n'étoit digne d'attention que parcequ'il étoit son frère, au moins du coté contre lequel la médisance ne peut former aucun doute, fut fait Marquis de Vandiére. Les courtisans par un léger changement de mot, le nommoient toujours M. le Marquis d'avanthier. Cette raillerie piquante fut cause que, bientot après, il prit le titre de Marquis de Marigny; la bonté du Roi l'aiant mis en état d'acheter le Marquisat de ce nom.

Il avoit été fait auparavant Directeur & Ordonnateur général des Batimens, jardins, Arts & Manufactures du Roi, poste important, dont les finances sont des plus considérables. Toutes ces dignités ne lui donnoient pourtant aucun mérite, surtout quand on venoit à jetter les yeux sur les circonstances qui les lui avoient procurées. Le bon vieux Poisson son père ne pouvoit s'empêcher de dire: „pour ce „qui est de ma fille, elle a de l'esprit, elle

„eſt belle & mérite bien les égards du „Roi; mais, qu'il faſſe tant pour un bu„tor tel que mon fils Charles, c'eſt, ma „foi! impardonnable.

Il eſt vrai que le Roi lui même, malgré ſa tendreſſe pour ſa ſoeur, ne pouvoit ſe défendre de ſe moquer de lui. Quelques Courtiſans parloient un jour, en ſa préſence, de la promotion prochaine des Chevaliers de ſes Ordres. Ils nommérent quelques uns de ceux qu'ils croïoient devoir être honorés du cordon bleu, & le jeune Poiſſon étoit du nombre. *Non*, dit le Roi, *c'eſt un trop petit poiſſon pour le mettre au bleu.* Cette ſaillie ne pouvoit guères venir d'un autre que du Roi, & jamais on n'auroit penſé à la conſerver à la mémoire, ſi un autre que lui, l'avoit dite.

Madame de Pompadour avoit ſu mettre le Roi dans le gout de donner. Il en contracta l'habitude. Il n'eſt pas rare de voir des gens donner par coutume. Cette coutume eſt d'autant plus néceſſaire vis à vis des perſonnes de baſſe extraction, que, ſans cela, on perd auſſi tot tout le méri-

mérite de ce q'uon a déja donné. Ici, un préſent en amenoit un autre & le dernier n'étoit que le garant de celui qui devoit le ſuivre. Quand on fait attention à la diſproportion immenſe de ces prodigalités & de l'objet ſur lequel elles tomboient, on eſt plus porté à les prendre pour une foibleſſe de l'amour que pour les marques de la vertu roiale de la libéralité. C'étoit un fleuve dont les eaux aquéroient plus de force de l'étroiteſſe de leur lit & ſe précipitoient enſuite avec plus de véhémence.

Elle pouvoit, à ſon gré, diſpoſer de ſa bourſe; & elle en diſpoſoit impitoïablement. Outre les ſommes immenſes qui en ſortoient, pour fournir aux dépenſes du train de vie où elle l'avoit embarqué; elle en tiroit de plus grandes encore pour elle même. Cet argent, joint à ce qu'elle a retiré de la vente de ſa protection, de la diſtribution des charges & des emplois, de mile autre moïens encore que la puiſſance roïale remettoit dans ſes mains, lui a fait, des richeſſes ſans nombre. Une partie ſe trouve, dit-on, dans les principales banques de l'Europe: Le reſte eſt

plus ſenſible, puiſqu'il a été emploié en batimens & à l'achat de pluſieurs terres.

A Paris, elle acheta un palais, près les Thuileries, nommé l'Hotel d'Evreux. Ne le trouvant pas digne d'elle; elle le fit abatre pour en élever un nouveau à ſa place. Ce fut pour les pariſiens un crevecoeur terrible, que de voir le palais d'un prince, dans les mains d'une maitreſſe du Roi, & d'une maitreſſe tirée de la lie du peuple. Quand on ota l'enſeigne où étoit écrit le nom de l'ancien hotel, pour y appendre celui de Madame de Pompadour, les murs du palais furent couvert de pasquilles, de chanſonettes envenimées & de ſatyres piquantes, qui feſoient aſſés connoitre les ſentiments de la nation. Une circonſtance vint augmenter la rage du peuple: elle éclata. Le Cours eſt un lieu où la nobleſſe & les perſonnes de diſtinction ſe promenoient en caroſſe, comme cela ſe pratiquoit autrefois à Londres, dans le Hydepark. Pour aggrandir les jardins de l'Hotel, on prit un morceau de cette belle promenade. Cela fut regardé comme un vol fait au public &, quoique autoriſé par le conſentement du Roi, la popula-

pulare s'attroupa & tomba ſur les ouvriers chargés d'élever la muraille qui devoit enclore ce terrain. On fut obligé de recourir à la garde pour les mettre à couvert de toute inſulte ultérieure.

Le palais qu'elle avoit à Verſailles, étoit magnifique. Elle ne l'avoit pas acheté, pour elle même: logeant au chateau, elle n'en avoit pas beſoin; mais il falloit loger ſa nombreuſe ſuite.

Outre cela, le Roi lui donna à vie le chateau roial de Creſſy. Il y avoit de l'indécence à faire un pareil uſage d'un morceau des biens de la Couronne. Tout en murmura. Ce n'étoit pas tout. Madame de Pompadour s'aviſa un jour d'avoir une maiſon de plaiſance, auſſi tot le Roi donna les ordres de la faire batir. Cette magnifique maiſon qui eſt ſur la route de Verſailles près de Séve & de Meudon, fut nommée Bellevue, à cauſe de la vue charmante qu'offrent les environs délicieux où elle ſe trouve & qui, probablement, avoient tenté la cupidité de la favorite. Pour y faire des jardins, pluſieurs propriétaires ſe virent tyranniquement forcés, de céder leurs terres au prix qu'on

qu'on voulut y mettre. Cette oppreſſion dut neceſſairement mettre le comble à la ſenſibilité d'un peuple, qui déja, ne voioit qu'avec le plus grand regret, les ſommes terribles qui lui étoient prodiguées.

Il devoit y avoir des dificultés presque inſurmontables à prendre toujours & à ſuccer, pour ainſi dire, ſon amant jusques au ſang, ſans décéler un eſprit mercenaire, livré au plus ſordide intèret. Cependant le génie ſupérieur de la Pompadour n'en rencontra aucune. Avec un caractère inſinuant, capable de ſe plier à tout; avec des talents propres à faire fortune au théatre & à la cour; que lui coutoit-il pour prendre quel caractère, elle vouloit? certes, beaucoup moins qu'il n'en coutoit à découvrir que tout étoit ſupoſé, tout emprunté. Son art étoit trop caché, pour qu'il put être découvert & manquer ſon coup. Sans paroitre jamais rien demander, elle obtenoit toujours tout. Jamais on ne parvint à jouer mieux le déſintéreſſement en faveur de l'intéret. Mais, ſi elle aimoit le Roi, ou ſi elle ne ſe diſoit pas l'aimer, plus qu'elle ne l'aimoit en effet; n'y avoit-il pas une baſſeſſe d'ame, inconue à la vraie

pas-

TAYLOR INST. OXFORD

paſſion, à mettre continuellement une perſonne aimée à contributions, à profiter de ſa foibleſſe pour en obtenir des choſes capables de ternir ſa gloire & de perdre ſa réputation? Elle ne pouvoit s'excuſer en prétendant cauſe d'ignorance. La connoiſſance des motifs qui la fé-ſoient agir; les cris perçants du peuple, qui devoient néceſſairement venir jusqu'à elle, lui diſoient trop le mal qu'elle lui féſoit, pour croire qu'elle n'en ſavoit rien. Mais ſon coeur étoit ſans pitié comme il étoit ſans amour. Elle n'avoit de compaſſion qu'autant qu'il en falloit pour ſauver les apparences; & ſi elle avoit eu de l'amour, cette belle paſſion n'auroit pas manqué de s'oppoſer à ſes vues: elle lui auroit laiſſé moins de liberté à emploïer la ruſe. A l'entendre parler, tout dans elle étoit ſentiment, tout n'étoit qu'amour. Quelque uſé que ſoit ce manteau, elle s'en couvroit pourtant toujours avec ſuccès. C'eſt que l'amour propre de la perſonne vis à vis de laquelle on s'en enveloppe, ne manque jamais de lui faire illuſion. Les Rois ſont, de tous les hommes, ceux qui ſont le plus ſujets à cette ſorte d'éblouiſſement. On

diroit

diroit qu'ils ne ſont nés que pour devenir les dupes de la flatterie. En fait d'amour, ſur tout, rien n'eſt ſi facile que de leur en impoſer, parceque fiers & jaloux du rang qu'ils occupent, il ne leur arrive que trop d'attribuer à leurs mérites perſonnels, les heureux ſuccès qui ne ſont dus qu'à leur dignité.

Le Roi continua de s'enlacer de plus en plus avec Madame de Pompadour. Il s'étoit accoutumé à elle & les bienfaits dont il la combloit achevoient ce que la coutume ne pouvoit faire. C'eſt une des ſingularités du coeur humain que celui qui donne, augmente toujours, en donnant, les degrès de ſentiments qu'il a pour la perſonne qui reçoit. On le remarquoit ici. Plus la Pompadour recevoit, plus devenoit-elle chere aux yeux du Roi. Verſailles eſt, comme on ſait, un des plus magnifiques palais de l'Europe; mais il eſt à proportion le moins habitable. On croiroit que ſa magnificence n'a pu ſubſiſter qu'aux dépens de ſa commodité. Rien, en effet, n'eſt plus incommode que la diſtribution des chambres dont le nombre eſt encore très médiocre. La Reine même &

Mes-

Mesdames de France y ſont à l'étroit & les principaux officiers de la Cour s'y voient réduits à habiter les Entre ſoles. Pour les appartements de Madame de Pompadour, ils étoient au rès-de chauſſée, immediatement au deſſous de ceux du Roi à qui ils ne le cedoient pas. Un eſcalier dérobé conduiſoit de ſon dortoir à celui du Roi, de façon qu'ils pouvoient ſe joindre ſans être obligés de traverſer aucune autre chambre.

Tant de marques de diſtinction devoient néceſſairement attirer, à la perſonne qui les recevoit, une infinité d'ennemis. N'y eut-il eu que l'envie; dans une Cour cette paſſion étoit capable de produire elle ſeule, un effet pareil &, peut être même, un plus grand, ſi quelques mérites perſonnels venoient à donner plus de force à ſon venin. Mais ici, l'envie n'avoit pas même beſoin de s'en mêler: on avoit des motifs très fondés de mécontentement. Paſſons ſur le ſcandale: il ne pouvoit pas être des plus grands, à une Cour accoutumée de longue main à ces ſortes d'événemens. Mais pouvoit-on y voir ſans indignation une famille auſſi vile qu'inconnue, pren-

prendre le pas ſur la nobleſſe la plus diſtinguée & être comblée de bienfaits ſans nombre? Tout en gémiſſoit; & les fidéles du Roi, ceux qui avoient le plus d'attachement pour lui, étoient les premiers à faire connoitre leur dépit. Les courtiſans même, cette lache foule qui n'a pas un ſentiment en propre, puiſque eſclave du maitre qui la gouverne, elle n'oſe penſer autrement que lui; les courtiſans dis-je, malgré que leur orgueil s'allie ſi aiſément avec la baſſeſſe, ſe crurent offenſés de ramper aux piés d'une idole imaginaire qui, peu de temps auparavant, s'étoit vue placée ſi au deſſous d'eux. Mais craignant d'ouvrir la bouche ils cherchérent à ſe venger en redoublant de mépris & de haine contre elle & contre ſa famille. En un mot, le mécontentement étoit général & peu s'en fallut, que Madame de Pompadour n'en devint la victime. L'événement qui ſembloit devoir la perdre & qui fit alors beaucoup de bruit, eſt trop digne d'attention pour qu'on le paſſe ſous ſilence. En voici quelques particularités.

Il y avoit une certaine Madame Sauve, femme d'un Commis au bureau de Mr. d'Ar-

d'Argenſon Secrétaire d'Etat au département de la guerre. Cette femme étoit en ſervice chès Madame d'Allard Gouvernante du Duc de Bourgogne, fils ainé du Dauphin, qui alors n'étoit qu'un enfant. Un jour, que ce jeune prince devoit être expoſé à la vue du peuple qui accouroit en foule pour le voir, elle ſe trouva de ſervice. L'Enfant fut mis dans un berceau & poſé dans l'enceinte d'un grillage, pour le garantir de l'incommodité ou du danger qu'une foule trop empreſſée féſoit craindre. Quand le monde ſe fut retiré, Madame Sauve s'approcha du berceau &, en levant le Prince, elle jetta un grand cri, cauſé par un paquet cacheté, qu'elle dit y avoir trouvé. Ce paquet étoit adreſſé au Roi, qui le reçut des mains de Madame d'Allard, à qui elle avoit eu ſoin de le remettre auſſi tot. On l'ouvrit. Outre quelques grains de blé, qui féſoient alluſion à la diſette qui régnoit alors, on y trouva une lettre remplie de plaintes amères contre le Roi, contre ſon gouvernment &, ſurtout, contre ſa vie ſcandaleuſe avec la Pompadour. On l'y menaçoit même d'un nouveau Ravaillac, s'il ne changeoit

geoit de conduite & s'il n'avoit plus de ſoin de ſes peuples.

Quoique cela mit le Roi dans la plus groſſe colère, il fut bien moins ſenſible au contenu de la lettre, qu'à la manière dont elle lui étoit parvenue.

La Pompadour ſavoit que M. d'Argenſon nourriſſoit contre elle la haine la plus mortelle. Il avoit eu l'indiſcrétion ou la franchiſe de dire hautement ce qu'il penſoit à ſon déſavantage, & ce n'étoit que par une eſpéce de miracle, qu'en dépit de ſon pouvoir, il étoit parvenu à conſerver & ſes emplois & les bonnes graces de ſon maitre. Ses ſoupçons tombérent d'abord ſur lui, & elle ne manqua pas de s'en ouvrir au Roi. Elle avoit des indices ſuffiſants pour accréditer ces ſoupçons. La haine d'Argenſon étoit ouverte. Madame Sauve n'étoit pas ſeulement la femme d'un de ſes commis; mais on la ſoupçonoit encore d'être ſa maitreſſe. En un mot, elle parvint à rendre la choſe ſi plauſible, que le Roi, crut de bonne foi, avoir pénétré le myſtère. Il alla juſqu'à donner des marques

ques non équivoques de ſa vive ſenſibilité à ſon Miniſtre d'Argenſon.

Mais en mettant ce Miniſtre en diſcrédit, elle faillit à ruiner elle même ſa fortune. La Reine, les Miniſtres, presque toute la Cour, prirent parti contre elle. Il n'y avoit qu'une voix, que toute l'affaire n'étoit qu'une ruſe de ſa politique; qu'elle même, par ſes agens, avoit fait le coup, pour perdre un inocent, qui n'avoit d'autre crime, que celui de ne pas mieux penſer d'elle, qu'elle ne le méritoit. Ces cris auſſi forts qu'unanimes, ébranlérent la conſtance du Roi, malgré la partialité extrême qu'il avoit pour elle. Madame Sauve qui avoit trouvé le paquet, ou du moins, qui diſoit l'avoir trouvé, fut ſoigneuſement & rigoureuſement éxaminée. Les réponſes qu'elle fit, ne ſervirent qu'à rendre la choſe plus obſcure & plus impliquée. Quand on lui demanda, comment il étoit poſſible, qu'on eut pu mettre ce paquet, dans un berceau enfermé dans l'enceinte d'un grillage & à coté duquel elle étoit, ſans qu'elle remarquat la perſonne qui l'avoit fait; elle répondit, qu'au moment où elle croioit que ce paquet

avoit été gliſſé, elle s'étoit ſentie preſſer la main; mais que, dans la foule elle avoit regardé cela, ou comme l'action d'une perſonne qui cherchoit à s'approcher du berceau, le plus près qu'il fut poſſible, ou qui s'accrochoit à tout ce qu'elle trouvoit, dans la crainte d'être renverſée. Elle ajouta, que quand même elle auroit eu lieu de redouter quelque choſe d'extraordinaire, le mouvement avoit été ſi rapide & la preſſe ſi grande, qu'il ne lui auroit pas été poſſible de diſtinguer perſonne.

On lui repliqua, qu'une circonſtance auſſi ſingulière que celle, de ſe ſentir preſſer la main, ne pouvoit lui donner trop d'inquiétude; qu'au défaut d'une préſence d'eſprit ſufiſante pour déméler la perſonne qui l'avoit fait, elle auroit du crier & demander le ſecours de la ſentinelle, choſe qu'elle avoit négligé de faire.

Cependant, tout alloit bien, ſi ſa conduite, n'avoit pas ſervi, à confirmer les ſoupçons qu'on avoit contre elle. La nuit même, du jour où cela s'étoit paſſé, elle dit à ſa ſervante en ſe couchant: que la perſonne, qui avoit gliſſé le paquet dans le

le berceau, ne ſeroit point contente qu'elle ne l'eut fait mourir, parcequ'elle devoit vivre dans la crainte continuelle de ſe voir, tot ou tard, découverte & arrêtée. Mais qu'elle vouloit l'arracher à toute inquiétude à cet égard, & ſe ſoustraire elle même, à l'angoiſſe qui la tourmentoit, en ſe donnant la mort. La ſervante emploia toute ſon éloquence, pour la faire renoncer à un pareil deſſein, & Madame Sauve fit ſemblant de ſe rendre à ſes remontrances. Mais dès qu'elle fut ſortie, elle avala du poiſon. La doſe n'étoit pas aſsès forte pour lui donner la mort: peut ètre ne la cherchoit-elle pas.

Cependant, quel que fut le poiſon qu'elle avoit pris, il ne fût pas entièrement ſans effet. Les cris qu'elle pouſſa, firent accourir la ſervante, qui, voïant ce que ſa maitreſſe avoit fait, mit l'alarme dans toute la maiſon. D'abord on eu recours aux remèdes. Le contrepoiſon qu'on lui fit prendre, auroit rendu inutile un poiſon beaucoup plus fort que celui qu'elle avoit avalé: ainſi ſa vie fut miſe en ſureté. Mais on remarqua quelque choſe de ſi outré dans ſes comportements, tant de chimagrées,

grées, que cela préta une nouvelle force aux ſoupçons qui étoient à ſa charge. Elle fut arrêtée & conduite à la Baſtille, d'où elle n'eſt jamais ſortie. On ignore quel examen, elle fut obligée de ſubir dans cette priſon, quels tourmens on lui fit ſouffrir, quel éclairciſſement on en tira; ſi on là fait mourir ou non. Ce qu'il y a de ſur, c'eſt que, dès lors, on n'a plus entendu parler d'elle.

Son mari s'étoit ſauvé au premier bruit de ſon ſaiſiſſement; Mais il ne tarda guères à revenir, après s'être ſufiſament juſtifié. Il eſt à croire que Mr. d'Argenſon étoit entièrement inocent, puisque l'orage qui le menaçoit, ſe diſſipa ſi vite & qu'il regagna la première confiance du Roi.

Peut être eſt-ce faire violence au ſoupçon, que de le faire tomber ſur Madame de Pompadour. Mais ſi elle étoit coupable, on ne peut attribuer la ſuppreſſion du procès de la Sauve & la faveur qu'elle continua d'obtenir, qu'à l'aſcendant extraordinaire qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi, aſcendant qui ne lui laiſſoit ni le vouloir de la punir, ni le pouvoir de l'abandonner.

ner. Cependant, une pareille foibleſſe où l'injuſtice a tant de part, eſt ſi incroiable, qu'on ne peut réſiſter à l'envie de la croire inocente.

Cet orage n'aiant fait que l'ébranler pour l'affermir d'avantage; il ne fut pas plutot paſſé, que le Roi en fut plus amoureux que jamais. Bientot toute la Cour reſſentit l'influence, qu'elle avoit, dans tout ce qui ce qui ſe féſoit. Nul écart n'étoit plus ſévèrement puni que la moindre marque d'un manque de reſpect à une perſonne, que le Roi ſe féſoit un plaiſir d'honorer.

Ainſi, elle avoit toutes les raiſons du monde de triompher & de ſe féliciter, d'avoir ſu choiſir l'unique ſure voïe qui s'offroit, de captiver le Roi & de s'en aſſurer la conquète. Il ſeroit à ſouhaiter, que pour le bonheur de l'humanité, ſon ſecret fut plus connu & ſon éxemple plus ſuivi, qu'il ne l'eſt, ſans pourtant qu'on en abuſat. Quelque grand que ſoit le danger auxquel les hommes ſeroient alors éxpoſés; les femmes en profiteroient infini-

ment & leurs deſſeins ſe verroient toujours couronnés par d'heureux ſuccès.

Ce ſecret conſiſtoit uniquement à ſaiſir l'humeur du Roi & à prendre à tache, de s'y conformer en tout. De là venoit, qu'il ne trouvoit, nulle part, de plaiſir plus grand que dans ſa compagnie. Ce n'eſt ni la grande beauté ni le grand eſprit qui conduiſent à ce but. C'eſt plutot une ſage diſcrétion, qui oſe ſacrifier à la complaiſance, un eſprit perſonellement intéreſſé qui, ſurtout dans des bagatelles, dans de petits caprices, dans de ſottes paſſions, préfére toujours ſa ſatisfaction particulière à celle des autres. Un pareil ſacrifice, donnera toujours des avantages & plus grands & plus ſolides, que cette opiniatreté ſi ordinaire à vouloir tout faire à ſa tète.

Fidèle à cette maxime, Madame de Pompadour avoit fait l'heureuſe expérience de ſa ſolidité. A peine avoit-elle vécu, quelques années, avec le Roi, ſur le pié d'une maitreſſe, qu'elle fut miſe hors d'état de remplir, ce qu'on regarde ordinairement comme le point eſſentiel de cette con-

condition. Un dérangement auquel ſon ſèxe eſt ſujet, vint l'attaquer avec tant de force, que pour éviter les dangereuſes ſuites qui n'étoient que trop à craindre, le Roi, de l'avis de ſes médecins, fut obligé de rompre tout commerce voluptueux avec elle. Quelque dur qu'il put lui paroître, de renoncer à ſes tendres embraſſemens, il n'y eut pourtant point de déſir qui tint, contre l'idée du mal de ſa maîtreſſe & contre la crainte de ſe reſſentir de ſes ſuites.

Quel triomphe pour la Pompadour! Dans l'état critique où elle ſe trouvoit, elle eut le plaiſir de voir, que ſa faveur, étoit fondée ſur quelque choſe de plus ſur, que ſes attraits paſſagers de ſa perſonne. Elle put connoître alors, combien avantageux il lui étoit, d'avoir ſu lier ſon eſclave de tant de chaînes, que, même en briſant celle qui paroiſſoit la plus forte, il n'en étoit pas d'un ſeul pas, plus près de ſa liberté. Toute la Cour &, ſans doute elle même, s'étonoit de la voir poſſéder encore le coeur du Roi, dans des circonſtances qui, naturellement, ne pouvoient que lui inſpirer de l'indifférence ou du dégoût. Cependant bien des motifs pou-

voient concourir à lui faire garder ſes fers. Sa paſſion dominante pour les paſſetems qui ne pouvoit trouver plus de ſatisfaction qu'auprès d'elle; le cercle ordinaire dans la conduite des princes, où l'on remarque que la faveur produit les préſents, ces préſents un nouvelle faveur & ce nouveau degré de faveur de nouveaux préſents; la coutume; un certain éſprit de contradiction, qui ſe plait à tromper les raiſonemens d'autrui; l'extraordinaire d'une choſe; & plus encore, peut ètre, le faux orgueil du coeur humain qui s'opiniatre dans l'erreur, parcequ'il craint de donner, en y renoncant, une preuve de ſa foibleſſe. Toutes ces foibleſſes, car c'en ſont toutes, expliquoient aſsès ce paradoxe moral, pour qu'on ne s'étonat plus de le voir encore dans les fers. Bien loin d'avoir formé le projet de ſe mettre en liberté, il ſembloit qu'il ne fit que chérir d'avantage ſon eſclavage.

M de Maurepas fut un des premiers qui ſe laiſſa tromper par les apparences: Il en fut auſſi une des premières victimes. Outre qu'il étoit Miniſtre d'Etat, il avoit encore l'honneur d'être des plus avant dans

dans les bonnes graces du Roi. Il avoit, pour ainſi dire, été élevé avec lui, & à peine étoit-il majeur qu'on l'emploia deja dans les affaires. Un jour de fête à la Cour, Madame de Pompadour préſenta au Roi un bouquet de roſes blanches. Cela fut raconté avec quelques autres nouvelles du jour, à M. de Maurepas, lorsqu'on étoit à l'habiller. Il en rit & ſe prit à dire: „qu'il s'étoit bien imaginé, que tot „ou tard, Madame de Pompadour feroit „au Roi, cadeau de *fleurs blanches*.„ Cette alluſion qu'on trouvera, peut être, indécente, fut relevée avec empreſſement par quelques perſonnes qui ſe trouvoient préſentes, & elle courut toute la Cour. La penſée fut miſe en vers, & on les attribua à M. de Maurepas. Aucun outrage ne pouvoit être plus ſenſible à la Pompadour. Sa colère fut extrême & le Roi partagea ſa ſenſibilité.

M. de Maurepas perdit en même tems ſa charge & ſa faveur; & ſelon toutes les apparences, il les perdit pour toujours; car, il n'eſt aucun point, où le caractère du Roi, ſoit mieux décidé, qu'en celui de ne retourner jamais, à ceux qu'il a une fois

fois abandonnés. L'exemple de Chauvelin peut fournir une preuve bien parlante de ce caractère roide & inflexible. Cet habile Miniſtre, que le Roi lui même eſtimoit fort, fut diſgracié par complaiſance pour le Cardinal de Fleury. Il eut beau montrer, dans la ſuite, qu'il n'avoit aucun tort; il ne parvint jamais à rentrer en grace.

Renvoier Mr. de Maurepas, étoit une choſe trop ſérieuſe & de trop grande conſéquence, pour qu'on ne cherchat pas à colorer cette conduite. On n'oſoit déclarer les vrais motifs qu'on avoit eus; ainſi on prétexta quelques malverſations, quelques négligences dans le département de la Marine, où il occupoit la charge de Miniſtre & de Secrétaire d'Etat. Le peuple qui accordoit, qu'il pouvoit bien y avoir du vrai dans cela, ne fit que murmurer d'avantage, en voiant, que des motifs auſſi puiſſants n'avoient pu faire, ce qui venoit d'être réſervé à l'animoſité de la Pompadour. D'ailleurs, il eſt très vrai, qu'à la Cour, on eſt bien moins expoſé à devenir la victime de ſes crimes que de ſes vertus, & haïr la Pompadour étoit regardé comme une vertu.

Mau-

Maurepas ne fut pas le ſeul, qui donna l'exemple du danger qu'on couroit à l'offenſer. M. de Reſſelier, Chevalier de Malthe & Officier dans la Garde du Roi, fut encore plus malheureux. Il avoit fait un quatrain contre elle, où la foibleſſe du Roi étoit ſi peu ménagée, qu'on auroit pu dire, avec raiſon, qu'il avoit été puni pour avoir mal parlé de ſa Majeſté, ſi dans cette occaſion, le Roi ne s'étoit pas fait un mérite auprès de ſa maîtreſſe, de n'avoir vengé que ſa querelle particulière. Le contenu de ce quatrain revenoit à dire: „qu'un Roi, qui s'abaiſſoit „juſqu'à trier, la perſonne du monde la „plus vile, pour l'honorer de ſon amour, „ne pouvoit être ſuſceptible que de baſ„ſeſſe.

On ſoupçona d'abord le Chevalier Reſſelier d'en être l'Auteur. Sur ce ſoupcon on choiſit le moment, où il n'étoit point au logis, pour envoier une garde dans ſa maiſon. On fouilla dans ſes papiers. On y trouva ce qu'on cherchoit. Un brouillon chargé de biffures & écrit de ſa main, dépoſa contre lui & ſervit à prouver, qu'il étoit l'Auteur de la pièce en queſtion.

Si

Si l'on n'y avoit trouvé qu'une copie miſe au net, quoique écrite de ſa main, elle n'auroit rien prouvé contre lui. Il auroit toujours pu s'excuſer en diſant que ce n'étoit qu'une ſimple copie. Mais, un original & un original biffé, féſoit une preuve qu'il n'étoit guères poſſible d'éluder. Il fut condamné, pour le reſte de ſes jours, à la cage de fer au mont St. Michel; punition mile fois plus grande que le dernier ſuplice. Cette cage eſt un lieu où le priſonier ne peut ni ſe tenir debout ni s'étendre. Il ne lui reſte de poſition à prendre, que de s'aſſeoir & de reſter continuellement aſſis.

Il paſſa ſept années dans cet incomode & malheureux état. Les inſtantes prières de l'ordre de Malthe ne lui procurérent d'autre ſoulagement qu'un échange avec l'étroite priſon du chateau Pierre en Ciſe, où, du moins, il lui étoit permis de faire uſage de ſes membres. Il n'avoit pas été longtems dans ſa nouvelle priſon, que, le croira-t-en? Madame de Pompadour ſe piquant de grandeur d'ame, lui procura ſon élargiſſement avec la permiſſion de retourner à Malthe. Il ne perdit que

le

le poſte qu'il avoit occupé dans l'armée. On dit généralement, qu'avant de quiter le Roiaume il s'en fut auprès de Madame de Pompadour, pour lui faire ſes remercimens. Ce pas, s'il l'a fait, le rend presqu'indigne de la pitié que ſes ſouffrances n'ont que trop méritée.

Nous avons dit que Madame de Pompadour devenue Invalide, ſe trouvoit hors d'état de faire le ſervice de l'amour: Cela ne l'empècha pas de concevoir de la jalouſie du Roi; tant elle étoit peu diſpoſée à ſe rendre juſtice à elle même. Un coup d'oeil, un regard, la moindre marque qu'une perſonne lui plaiſoit, tout l'inquiétoit; & quoiqu'elle cherchat à diſſimuler ſon chagrin, elle en laiſſoit toujours entrevoir quelque choſe.

Quand Madame de Brionne vint, pour la première fois, à la Cour; on crut que ce n'étoit pas ſans deſſein de plaire au Roi. Il ne lui fut pas poſſible de détourner les yeux de deſſus ce charmant objet, &, en ſoupant, il dit avec quelque transport, en préſence de la Pompadour, que jamais il n'avoit vu une ſi

belle

belle perſonne. Cette déclaration la jetta dans la plus cruelle inquiétude, &, pour s'oppoſer de bonne heure, aux ſuites qu'elle redoutoit, elle eut ſoin de faire inſinuer ſous main, au Prince Charles de Lorraine, (ce n'eſt pas le frère de l'Empereur) que la vertu de l'Epouſe de ſon neveu, couroit le plus grand danger. Le Prince qui étoit un vieux rigoriſte ſur le point de l'honneur, n'eut aucun repos qu'il n'eut perſuadé Mr. de Brionne ſon neveu, de faire quiter inceſſament la Cour à ſon épouſe.

On a vu dans le cours de cette hiſtoire, Madame de Pompadour occupée à remplir ſes coffres forts, avec toute l'avidité qui eſt naturelle à l'état dont le Roi l'avoit tirée, je veux dire à la femme d'un Financier. Elle auroit cru n'être ſatisfaite qu'à demi, ſi elle s'en fut tenue là. Il falloit encore qu'elle trahit la baſſeſſe de ſon origine, par cet orgueil & cette vanité à laquelle, il eſt ſi facile de la reconnoitre. Elle avoit trop d'eſprit pour qu'elle ignorat ce qui étoit contre elle; elle n'en avoit pourtant pas aſſès, pour voir que le titre de maitreſſe du

Roi,

Roi, bien loin de rien couvrir, ne faſoit que donner plus d'éclat à tout ce qui étoit à ſa charge. Elle ne remarquoit pas, qu'en ſe donnant tant de peines à ſe placer, dans un point qu'elle croioit trop au deſſus du mépris, elle ne travailloit, qu'à donner un ſignal plus ſur, auquel tout le monde ſe raſſembleroit. Ou ces réfléxions étoient au deſſus de ſa portée, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, elles étoient contraintes à plier devant la petiteſſe naturelle de ſes paſſions.

On n'auroit jamais fait, ſi on vouloit raporter toutes les preuves qu'elle a données d'un orgueil, qui, tant de fois, s'eſt vu l'objet de la riſée de la Cour, & en particulier de ceux des courtiſans, qui montroient le plus de complaiſance à s'y conformer. Quelques éxemples en feront foi. Nous nous attacherons à ceux, qui donnant le plus dans la vue, ſont plus capables de ſurprendre.

Rien n'eſt plus propre à faire connoitre la haute idée qu'elle avoit d'elle même, que le cérémoniel qu'elle avoit introduit en ſa faveur. Dans la chambre où elle

recevoit ſes viſites lors qu'elle étoit à ſa toilette, elle ne voulut jamais ſoufrir une ſeule chaiſe outre ſon fauteuil. C'étoit une grace particulière qu'elle féſoit au Roi, quand il venoit la voir, que de lui en faire donner une. Pour les Princes du ſang, les Cardinaux & quelques autres perſonnes de la première diſtinction; n'oſant s'aſſeoir devant eux ſans leur offrir une chaiſe, parcequ'elle ne croioit pas pouvoir le faire impunément; elle les recevoit debout & ne s'aſſeioit qu'au moment où ils ſe retiroient.

Mais le Marquis de Souvre étant un jour à ſa toilette & ne trouvant point de chaiſe, il s'aſſit ſur un des bras de ſon fauteuil & continua à l'entretenir comme auparavant. Madame de Pompadour enrageoit de cette familiarité. Dans l'accès de ſa fureur elle alla ſe plaindre au Roi de l'outrage qu'elle avoit reçu. Le Roi ſaiſit la première occaſion qui ſe préſenta d'en parler à M. de Souvre. „Ma foi!„ lui dit le Marquis, „j'étois diablement las, & ne „ſachant où m'aſſeoir, je me ſuis aidé comme j'ai pu.„ Cette réponſe cavalière fit rire le Roi, & comme il avoit le bonheur d'être

d'être une espéce de favori, l'affaire en resta là. Sans cela, une triste expérience n'auroit pas manqué de lui apprendre, qu'on ne s'assied pas impunément sur les bras du fauteuil de la Pompadour.

Elle vouloit trancher de la grande Princesse & avoir un Gentilhomme à son service. Elle choisit un jeune homme d'une des meilleures & des plus anciennes famille de Guienne, nommé Dinville. Cela mit le monde dans l'embaras de décider, lequel des deux l'emportoit, de la vanité de la maitresse ou de la bassesse du jeune homme.

Elle avoit un maitre d'hotel nommé Collin qu'elle ne crut pas digne de la servir sans être décoré du cordon de quelque Ordre. Peu de Princesses seroient tombées, sur une semblable idée. Mais elle étoit d'une autre pate que celles à qui les droits du sang donnent cette éminente qualité. Elle conçut non-seulement cette idée; Mais son crédit auprès du Roi, vint encore à bout de la mettre en éxécution. Collin fut fait Maitre des Comptes de l'Ordre Roial & militaire de St. Louis.

Cet ordre a été inſtitué en faveur des Officiers de terre & de Mer, qui ſe ſont diſtingués par leur valeur ou par l'ancienneté de leurs ſervices. Collin ſimple domeſtique & rien de plus, n'avoit parconſéquent aucune qualité qui put l'y faire entrer. Il eſt vrai, que cette charge de Maitre des Comptes ne le féſoit pas Chevalier de St. Louis; Mais elle produiſoit à peu près le même effet, en lui permettant de porter la croix & toutes les autres marques de l'Ordre. Ainſi Madame de Pompadour, aux yeux de qui les dehors valoient toujours la réalité, avoit la ſatisfaction de voir derrière ſa chaiſe, les apparences d'un Chevalier de St. Louis avec ſa croix brandillante & la ſerviette ſous le bras. Quand elle auroit voulu jetter un ridicule ou un mépris ſur l'ordre, elle n'auroit pu s'y mieux prendre. C'eſt ainſi, que le Gouvernement, pour mettre en diſcrédit la toile de la Chine, ordonna autrefois que le boureau ſeroit obligé d'en porter, chaque fois qu'il pendroit quelqu'un.

Sa vanité croiſſant toujours avec ſon crédit, il n'y avoit plus rien qui put la con-

contenter que les honneurs du Louvre. Ces honneurs conſiſtent principalement à prendre le tabouret, à s'aſſeoir en préſence de la Reine, à lui être préſentée pour en recevoir un baiſer. En cela conſiſte la cérémonie d'inſtallation.

Il y avoit une très grande indiſcrètion de la part de Madame de Pompadour, à faire une pareille demande. Elle ne devoit pas ignorer les ſentimens de la Reine à ſon égard, & elle pouvoit aiſément ſoupçonner qu'elle ne la verroit pas d'un bon oeil. Cependant un excès de complaiſance ne permit pas à cette vertueuſe Princeſſe, de faire contre aux volontés du Roi. Tout céda au crédit ſupérieur de la candidate: tout; jusqu'à l'étiquette de la Cour qui n'accorde guères cette prérogative qu'à des Ducheſſes. Contre les objections que ſa qualité de Maitreſſe du Roi pouvoit oppoſer à ſes prétentions, qui s'autoriſoient, ſans doute, de l'exemple de Madame de Monteſpan qui avoit obtenu les mêmes honneurs de Louis XIV. on allégua qu'il n'y avoit plus rien de criminel dans ſon comerce avec le Roi; que tout ſe réduiſoit à un amour platonique; à une communication

de la raiſon & du ſentiment. Il ne ſe trouva perſonne d'aſsès impoli, pour dire, que ſa continence étoit trop peu volontaire pour pouvoir ètre alléguée en ſa faveur.

Tout ne fut pourtant pas également ſatisfaiſant dans ſa réuſſite. Au milieu de ſon triomphe, elle eſſuia une de ces mortifications auxquelles la vanité eſt ſi ſujette, & qui font tant de plaiſir dans les Cours, lorsque le ſort les y fait naitre.

Elle fut préſentée au Dauphin pour en ètre embraſſée ſelon les loix du Cérémoniel. Le Dauphin qui la déteſtoit, en lui préſentant une joue pour la baiſer, lui fit de la langue & donna encore quelques autres marques, du ſouverain mépris, qu'il avoit pour elle. La Pompadour ne put le remarquer; mais elle ne tarda pas à l'apprendre. Elle penſa en crever de rage, & dans ſon transport elle courut chès le Roi, pour lui en faire part. Elle lui conta la manière ignominieuſe dont elle avoit été reçue & ne manqua pas de la repréſenter, ſous les traits les plus hideux & ſous les couleurs les plus noires, que la pas-

paſſion lui pu ſugérer. Elle finit par faire entendre, qu'elle étoit réſolue de quiter la Cour, plutot que de s'y voir expoſée à de ſemblables avanies.

Le Roi entra en une groſſe colère contre le Dauphin. Il crut que manquer de reſpect à la Pompadour, c'étoit lui en manquer à lui méme: il épouſa cette querelle. Le lendemain, que le Dauphin s'apprètoit à lui venir faire ſa cour; il reçut ordre, de ſe rendre à ſon Château de Meudon. La Reine, les Miniſtres, presque toute la Cour, priérent pour lui; le Roi reſta infléxible. Il ne voulut point entendre parler d'accomodement, qu'à condition, que le Dauphin iroit, en perſonne, chès la Pompadour & nieroit publiquement ce qui étoit à ſa charge. Le Dauphin ſe ſoumit. Il déclara en préſence de pluſieurs perſonnes: „que ce qu'on lui „avoit raporté, étoit faux; & qu'il n'avoit „rien fait, de ce qu'on lui avoit imputé.„ La Pompadour reçut cette déclaration comme auroit pu le faire la Princeſſe la plus gracieuſe: elle y répondit avec la même vérité, qu'elle n'avoit ajouté aucune foi à tout ce qu'on lui avoit dit à ce ſujet. Tel

fut le dénoument de cette comique ſcène. Le Dauphin fut blamé de s'être abaiſſé à un tel point; Mais ceux qui le blamèrent, ne firent peut-être pas réfléxion, à la double obligation que lui impoſoit ſa qualité de fils & de ſujet. S'il y avoit de la faute dans cette démarche, elle étoit, ſans contredit, beaucoup moins grande dans celui qui obéiſſoit, que dans celui qui l'avoit ordonnée.

La Pompadour aïant ainſi réuſſi à obtenir les honneurs du Louvre; elle ne fut pas encore ſatisfaite. Enflée de ſes ſuccès, elle en devint plus entreprenante. Elle crut pouvoir emploier ſon crédit à faire de nouvelles tentatives. Elle ſe mit en tête d'être Dame du palais de la Reine; honneur qui n'eſt accordé qu'aux Dames les plus diſtinguées par leur naiſſance, par leur rang, & par leurs dignités. La Reine s'étoit rendue ſans réſiſtance, dans l'affaire des honneurs du Louvre; mais elle auroit du avoir perdu toute ſenſibilité, pour voir avec indifférence, qu'on la forçat de recevoir dans ſa maiſon, une perſonne qui lui étoit ſi désagréable. Cependant elle ne fit d'autres

tres remontrances, que celles qui pouvoient ſe concilier avec ſa condeſcendance extrême aux volontés du Roi; remontrances qu'elle croioit ſuffiſantes, puiſqu'elles tenoient également à la conſcience & à l'honneur du Roi, comme au ſien propre.

Laiſſant donc à coté, toutes les autres raiſons qu'elle avoit, raiſons très juſtes, mais par là même, plus capables de déplaire; elle ſe contenta de repréſenter avec une courageuſe douceur: „qu'il y auroit trop d'indécence pour elle, à accorder cette place, à une perſonne, qui, „vivant dans une ſcandaleuſe ſéparation „de ſon mari, n'oſoit pas même s'approcher des autels, pour y recevoir la communion; qu'elle, pour ſa perſonne, ne „trouvoit rien à redire à l'inocence de „ſon commerce & de ſes liaiſons avec le „Roi; mais que cela ne réparoit nullement la brèche qu'elle avoit fait à ſa „réputation, puiſque, malgré qu'elle fut „mariée, elle vivoit comme ſi elle ne „l'étoit pas, ſans remplir aucun des devoirs d'une femme, qui ne doit être „que dans la maiſon de ſon mari; Elle

„ajouta: que ſa Majeſté pouvoit ordoner „ce que bon lui ſembleroit, qu'elle ſe fe„roit toujours un devoir d'obeïr; mais „q'elle eſpéroit, que lui même auroit trop „d'égards pour ſa famille Roiale, pour „lui faire un affront pareil; que la place „en queſtion éxigeoit un honneur trop „peu équivoque & trop délicat, pour „qu'on la donnat à une excommuniée, „qui n'oſoit pas même prétendre au bien„fait général de la communion des Pa„ques.

Le Roi qui, d'un coté, ſe féſoit un ſcrupule de désobliger la Reine & de renverſer l'ordre une fois établi; mais qui, de l'autre ne pouvoit ſe réſoudre à donner un refus à Madame de Pompadour, fut dans un embaras cruel ſur le parti qu'il prendroit. Il ne voioit aucun jour à lever l'objection de la Reine, dont il ſentoit tout le poids & toute la force.

La Reine s'y tenoit fortement attachée, d'autant plus, que c'étoit la ſeule qu'il étoit impoſſible de mal interpréter. La malice la plus décidée n'auroit pu, quelque éfort qu'elle eut fait, lui prêter les moin-

moindres aparences de jalouſie, bien loin d'y trouver les moindres veſtiges d'une offenſe.

Madame de Pompadour elle même, malgré la fécondité de ſon génie, ſe crut ſans reſſource vis à vis d'un obſtacle qui lui paroiſſoit inſurmontable. Et que faire? en effet. En continuant de vivre dans une ſéparation d'abord criminelle & encore désordonée, elle n'oſoit aller à l'Autel. Deux raiſons preſſantes lui défendoient d'en aprocher: la crainte d'en être repouſſée d'une façon peu agréable, ou bien le déplaiſir d'entendre le monde crier à la profanation; & quelle profanation! la plus criminelle & la plus impardonnable de toutes les profanations; une profanation inſpirée par l'orgueil & exécutée par l'irreligion.

Ce chemin étoit donc bouché à ſes eſpérances. Vouloit-elle retourner à ſon mari, à un homme de peu d'importance? Cette démarche ne l'aidoit point. La ſimple femme d'un d'Eſtiolles ne pouvoit point aſpirer à l'honneur d'être Dame du palais.

La

La honte qu'elle eut d'un coup manqué qui, déja connu des courtiſans, avoit fait un plaiſir extrême à ſes ennemis, n'augmenta pas peu ſon chagrin & ſon inquiétude. Le Roi y prit toute la part poſſible; La Cour en eut toute la joïe imaginable.

Cependant quelque inſurmontable que parut l'obſtacle qui dérangeoit ſes vues; Madame de Pompadour trouva enfin moïen de le lever. Elle fit à ſon mari d'Eſtiolles une lettre en ſtyle de Madeleine; dans laquelle elle l'aſſuroit: „quelle „avoit pleuré l'injuſtice dont elle s'étoit „rendue coupable envers lui, & qu'elle ſe „repentoit ſincérement de tous les déré„glemens de ſa vie.„ Je reconnois mon tort, „lui diſoit elle, & je veux le ré„parer. Déja le point capital de ma faute „a ceſſé; il ne me reſte plus que d'en „faire ceſſer les apparences; ce que je „ſouhaite ardemment. Je ſuis réſolue „d'éfacer par ma conduite à venir, ce „qu'il y a eu d'irrégulier dans ma con„duite paſſée. Reprenés moi: Vous ne „me verrés plus occupée qu'à édifier le „monde par l'union où je vivrai avec

„vous,

„vous, autant que j'ai pu le ſcandaliſer „par ma ſéparation.

Tandis qu'elle étoit à écrire cette lettre, le Prince de Soubize ſe rendit chès d'Eſtiolles & lui fit connoitre: „qu'en quelques heures, on lui remettroit une lettre de Madame de Pompadour; qu'à la „vérité, il lui étoit libre de faire ce qu'il „voudroit, & qu'on ne prétendoit nullement forcer ſa réſolution, qu'au contraire on vouloit que ſa réponſe fut entièrement libre; mais qu'il lui conſeilloit, „en qualité d'ami, de ne point accepter „les offres contenues dans la lettre; que „s'il le faiſoit, il ne manqueroit pas de „désobliger le Roi; qu'ainſi il devoit bien „ſonger à ce qu'il feroit.

Pour donner plus de poids à ce conſeil, il lui remit une ordonnance du Roi portant augmentation dans ſes droits de Finance. Cette augmentation étoit très conſidérable.

D'Eſtiolles, en qui le tems & la réfléxion, ètoient enfin venus à bout, d'éteindre ſa trop forte paſſion pour ſa femme;

femme; D'Eſtiolles, qui rendu à la raiſon, avoit au moins changé ſon amour en indiférence, ſi tant eſt, qu'il n'y ait pas fait ſuccéder le mépris; D'Eſtiolles, qui ne devoit pas ignorer ce que tout le monde ſavoit, je veux dire, que l'état de ſon épouſe, la lui rendoit auſſi inutile, qu'elle l'étoit au Roi; D'Eſtiolles enfin, répandu dans un cercle de maitreſſes, auroit été bien embaraſſé de la reprendre, quand même on auroit fait moins d'inſtances & quand même ſon refus n'auroit pas été ſi bien paié. D'ailleurs, peut être étoit-il bien aiſe d'avoir une bonne occaſion de ſe venger en quelque façon du Roi, en lui laiſſant ſur les bras le meuble inutile ou incommode qu'il lui avoit volé, dans un tems, où il pouvoit dire avec raiſon, qu'il n'avoit pas voulu le ravoir.

Il ne ſe défendit contre ce qu'on éxigeoit de lui, qu'autant qu'il le faloit, pour accroitre le mérite de ſa complaiſance & pour ſauver les trop fortes aparences de ſon mépris, envers une perſonne dont il pouvoit tout éſpérer & tout craindre. En un mot, le Prince de

Soubize

Soubize eut lieu d'être très content du bon succès de sa comission.

Mr. d'Estiolles reçut, ainsi qu'on le lui avoit dit, la lettre de Madame de Pompadour, & il y répondit conformément aux instructions qu'il avoit recues.

D'abord il la félicitoit, „d'être revenue „à des sentiments plus dignes d'elle.„ Il lui témoignoit, ensuite, „l'excès de la „tristesse où l'avoit plongé sa séparation „d'avec lui.„ Il disoit, „que la plaie „qu'avoit fait cette séparation étoit trop „profonde pour qu'elle put jamais être „guérie; qu'il oublioit, pourtant, volon„tiers son tort, & le lui pardonoit sincé„rement; mais que sa résolution étoit prise „de ne plus habiter avec elle; qu'il ne la „romproit jamais, & qu'elle auroit tort de „s'y attendre.

Quoique conçu dans les termes les plus mesurés, les plus polis & les plus respectueux, le refus étoit clair & aussi clair qu'on pouvoit le souhaiter.

Munie

Munie de ces pièces juſtificatives, d'une copie de la lettre qu'elle avoit faite & de la réponſe de ſon mari ; elle s'en fut en inſtruire tous ceux qui prenoient part à ce qui la regardoit. „Elle n'étoit plus dans „le tort. - - - Elle avoit péché, il eſt „vrai; mais elle s'étoit auſſi repentie. On „ne pouvoit plus lui reprocher de ne point „vivre avec ſon mari, puiſqu'il n'avoit pas „tenu à elle d'y retourner. Elle s'y étoit „offerte; mais elle avoit été refuſée.„ Au lieu d'un Evèque, elle en trouvoit alors vingt, diſpoſés à lui accorder indulgence plénière & à la conduire eux mèmes aux Autels de l'agneau imolé pour y participer aux myſtères de la religion.

Ce manége où la religion étoit ſi évidemment jouée, ne trompa, à la vérité, perſonne; mais il eut tout ſon effet. L'obſtacle principal qui l'empèchoit de marcher à la ſuite de la Reine, fut levé & cette Princeſſe accoutumée à céder ne fit plus aucune oppoſition. Elle ſe contenta de dire en riant: „Il ne me convenoit pas d'al„léguer mes raiſons; & vous vous êtes au„toriſé de mon ſilence pour m'oter mon „prétexte.

Tout

Tout ce qu'il y avoit de bien intentionné à la Cour, ſoupiroit de cette nouvelle preuve de la puiſance & de l'ambition ſans bornes de la Pompadour. Cependant il faut avouer, qu'elle ſe comporta toujours envers la Reine, avec tout le reſpect & toute la ſoumiſſion qu'elle lui devoit.

Il ne lui étoit pas poſſible d'en agir autrement. Elle connoiſſoit les ſentimens du Roi, & ſavoit, par conſéquent, que ſa délicateſſe iroit infailliblement jusqu'à s'offenſer de la moindre ombre d'une inſulte faite à la Reine, ſoit d'une façon ſoit d'une autre. Elle n'ignoroit pas que toute ſa faveur ne la mettroit point à couvert de ſon juſte mécontentement, ſi la Reine venoit à porter des plaintes contre elle; Elle le ſavoit & elle agit en conſéquence. L'art valant ici la nature, elle ſe fit un mérite de ſon intérêt & de ce qui, à parler juſte, étoit bien plus la vertu du Roi, que ſa ſienne propre.

On a déja dit, qu'avant ſes amours avec le Roi, elle avoit eue une fille de Mr. d'E-

ſtioles. Elle ſe nomoit Aléxandrine, & le Roi avoit tant d'amour pour elle & lui en donnoit tant de preuves, que cette enfant l'apelloit aſsès naturellement ſon papa. Il en eut tant de ſoin qu'il ſongea, de bonne heure, à la marier. C'étoit un des plus beaux partis de l'Europe.

Le Duc de Fronſac, fils du Duc de Richelieu, fut le premier ſur qui le Roi jetta les yeux. Il en parla au Pére qui, trop bon Courtiſan pour dire ſans détour qu'il n'en vouloit point, répondit au Roi avec indiférence „qu'il étoit obligé de demander là deſſus, le conſentement de la Maiſon de Lorraine dont il deſcendoit par ſa Mère.„

Une pareille réponſe ne pouvoit être regardée, que comme un beau refus. Cependant il ne paroit pas que le Roi beaucoup trop juſte, en voulut jamais du mal au Duc. Il continua d'avoir part à ſa faveur, &, peut-être en fut-il plus eſtimé pour avoir ſu réſiſter aux appas d'une gran-

grande fortune, en rejettant un méſalliage.

Quant à cette Demoiſelle, elle reſſembloit à Madame de Pompadour à plus d'un égard. Elle étoit très jolie, des plus vives & tiroit beaucoup de fierté de la faveur de ſa Mère. Cette faute étoit peut être moins celle d'un enfant, que celle des flateurs qui l'environnoient.

Elle fut miſe en qualité de penſionaire au Couvent de l'Aſſomption de N. D. où elle fut élevée. En ce tems là, s'y trouvoit Mademoiſelle Charlotte de Rohan-Soubize, fille du Prince de Soubize aujourd'hui mariée au Prince de Condé, & quelques autres jeunes filles de la première diſtinction. Soit ignorance, ſoit haute idée de ſa perſonne, Aléxandrine d'Eſtiolles s'aviſa un jour de diſputer le pas à cette Princeſſe. On lui eut bientot remontré ſon tort. Mais quand Madame de Pompadour l'apprit; comme ſi elle n'eut pas voulu paſſer tout à fait condamnation contre

elle, elle répondit ſimplement: *Elle à manqué de politeſſe.*

Cette Aléxandrine mourut vers l'année 1754 dans le même Couvent. Les petites véroles l'emportèrent à l'age de treize à quatorze ans, dans le tems que ſa mère négocioit pour elle, un mariage avec un des Princes de la maiſon de Naſſau.

Un coeur livré tout entier à l'orgueil, à la vanité & à l'avarice, n'eſt jamais guères ouvert aux impreſſions de la nature. Ce ſeroit lui faire trop d'honneur que l'en croire ſuſceptible. Le Roi prit toute la part imaginable à cette perte & elle fit ſemblant d'y être ſenſible; Mais les tracaſſeries & les mouvements bruïants de la Cour, lui firent bientot oublier ſa douleur. Si quelque choſe a été capable de la toucher, c'eſt que cette mort lui enlevoit les moiens de juſtifier, en quelque façon, aux yeux du monde & aux ſiens propres, ſa trop grande paſſion à amaſſer des tréſors. Elle ne pouvoit plus dire, qu'elle avoit un enfant, en faveur du-

duquel elle théſauriſoit. Quoique privée du prétexte dont ſe ſervent ordinairement ceux que la ſoif de l'or maitriſe, pour colorer leur conduite & masquer ce qu'elle a d'odieux & de criminel; elle n'en alla pas moins ſon train. La perte de ſa fille, ne ſervit qu'à mettre en évidence qu'elle étoit avare par avarice, puisqu'elle ne refuſoit à ſa paſſion, rien de tout ce qui pouvoit la flater.

Le marquis de Marigny ſon frère & l'héritier préſomtif de ſes richeſſes imenſes, éteindroit plutot en elle l'envie d'aquérir que de lui prèter quelques motifs, ſi elle ne féſoit pas tout ce qu'elle fait, pour ſe contenter elle mème. Car rien de plus certain que le mèpris qu'elle a pour lui. Par l'incapacité naturelle où il eſt de ſe changer & par l'impoſibilité de mettre à profit les avantages qu'elle lui procure, en en uſant comme il faut & en lui en féſant honneur, il répond trop mal aux vues de ſa vanité, pour qu'elle puiſſe l'aimer.

Avec la mortification continuelle de le voir exposé aux railleries de la Cour & aux insultes de l'Univers, elle a encore celle de ne pouvoir attribuer le mépris dont il est couvert, qu'à un vuide de mérite qui n'est que trop réel & trop évident. Elle avoit la foiblesse de croire que sa fortune lui faisoit des envieux; quoiqu'il fut très vrai, que, ce qu'elle prenoit pour de l'envie, n'étoit qu'un mélange de mépris & de chagrin dans ceux qui faisoient attention à l'origine de sa puissance & à l'abus qu'elle en avoit fait. Elle auroit souhaité ardemment, de pouvoir rapporter à cette cause le discrédit où étoit son frère. Mais, voiant l'impossibilité de le faire avec quelqu'ombre de raison, elle a pris le parti de se ranger du coté de ceux qui s'en moquent, plutot que de faire tort à sa pénétration en le défendant.

Cependant, on croit généralement qu'il sera son héritier universel, ou du moins, qu'il héritera de la plus grande partie de ses biens. La raison qu'on a de le croire est qu'elle n'aime personne que soi même, si tant est qu'il n'y ait pas de l'incongruité à dire;

dire; que la ſote paſſion qui la maîtriſe, eſt un vrai amour de ſoi. Son frère l'emportera ſur tous les autres, uniquement parcequ'il eſt ſon frère & que cette qualité peut encore prétendre à vaincre l'indiférence extrême qu'elle a pour tout autre que pour ſoi.

Afin de diminuer la honte du mauvais emploi de ſes biens, par l'eſpérance d'en voir naître des enfants qui en ſoient plus dignes, elle a déja fait pluſieurs tentatives pour le marier. Mais jusques ici elles ont toutes été inutiles. Elle eſt trop délicate dans le choix d'une épouſe, & cette trop grande délicateſſe s'oppoſe à ſes vues. Peut-être viendroit-elle bien à bout de trouver parmi une nobleſſe pauvre ou inconue, quelques perſonnes en qui l'idée de la grandeur, des richeſſes & de la faveur, auroit bientot vaincu leur répugnance pour un méſalliage. Mais cela répondroit peu aux vues de Madame de Pompadour. Elle veut nonſeulement que la famille où elle placera ſon illuſtre frère, ſoit de bonne nobleſſe; elle prétend encore qu'elle ſoit riche, & auſſi diſtinguée par ſon rang que par ſes emplois. De telles fa-

milles ne ſe trouvent pas auſſi facilement qu'elle veut bien ſe l'imaginer. Peu, très peu ſont tentés de s'expoſer au ridicule qu'une alliance pareille leur apporteroit immanquablement.

En attendant M. de Marigny paſſe ſes jours dans le célibat; mais il eſt à ſouhaiter qu'il ne les y finiſſe pas. L'Europe ne pouroit aſſès déplorer l'extinction totale de l'illuſtre maiſon des Poiſſons.

Fin de la première partie.

L'HIS-

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

SECONDE PARTIE.

L'HISTOIRE
DE
MADAME LA MARQUISE
DE POMPADOUR.

Seconde Partie.

Il eſt de tems de venir enfin à un événement qui, par l'intèret qu'on y prend autant que par les ſuites qu'il a eues, mériteroit un détail particulier, dont on le croira toujours digne.

Quelque tems après que le dérangement de la Pompadour lui eut défendu de ſervir à la paſſion du Roi; tout le monde crut ſon coeur dégagé de tous les liens qui l'avoient retenu jusqu'alors auxpiés de ſon idole.

On vit alors le beau ſéxe empreſſé à lui offrir ce qu'il avoit de plus accompli & de plus capable de le captiver. Une foule de beautés qui briguoient la conquête de ſon coeur, tachérent tour à tour d'atirer ſes regards. Un grand nombre de courtiſans travailloient à l'envi, à lui préſenter quelque objet qui put le charmer.

Un de ceux que cette noble émulation échaufoit le plus, un jeune homme de naiſſance, fit voir au Roi, un portrait en miniature qui avoit été fait dans cette vue. C'étoit celui d'une jeune fille extraordinairement belle; plus belle mile fois que tout ce qu'on peut imaginer de plus beau. Concevoir de l'amour à la vue d'un portrait, eſt une choſe qu'on trouve dans tant de Nouvelles nouvelles, dans tant de Romans, qu'on craindroit de donner à cette hiſtoire, les airs d'une fiction, ſi l'on diſoit que le Roi devint amoureux d'avoir vu le portrait en queſtion. Mais il ne ſauroit paroitre incroiable, qu'en éxaminant la régularité de ſes traits & la beauté de ſon coloris, il ait dit, que ce ne pouvoit être qu'un portrait de phantaiſie & qu'il

ne.

ne le regardoit que pour cela. Il ne pouvoit pas s'imaginer que la nature pût offrir un original ſi beau.

Le Gentilhomme l'aſſura, nonſeulement, que la fille dont il avoit vu le portrait éxiſtoit, mais encore qu'il ne trouveroit aucune dificulté, à diſpoſer d'elle comme il lui plairoit. Cela excita ſa curioſité & fit, peut être, naitre des déſirs dans ſon coeur. Il dit: qu'il ſeroit charmé de la voir, ne fut-ce que pour ſe convaincre s'il avoit tort ou non. C'en fut aſſès dire au Gentilhomme qui, ſur le champ, ſe mit en devoir de la faire venir.

Cette jeune fille qui avoit à peine quatorze ans, ſe nommoit Murphy. Elle étoit née en France; mais ſes parens étoient Irlandois d'origine. On auroit peine à imaginer, un état plus triſte & une ſituation plus délabrée, que celle où ſe trouvoit ſa famille. La plus grande preuve qu'on en puiſſe donner eſt, que ſa ſoeur ſervoit d'original à l'Académie de Peinture & qu'elle même étoit deſtinée à lui ſuccéder dans cette fonction.

Le

Le Roi ne l'eut pas plutot apperçue, qu'il dit hautement, que bien loin de l'avoir flatée, ſon portrait ne lui avoit pas même rendu la juſtice qu'elle méritoit. Sa beauté raviſſante, la fraicheur de ſon teint qu'on ne compareroit à une roſe que pour flater cette belle fleur, ſes graces enfantines, une douce timidité qui eſt naturelle à ſon age & que le ſentiment ſupérieur de ſa préſence, rendoit encore plus grande, l'innocence qu'il y ſoupçonoit; on dit qu'il l'y trouva; tout concouroit à faire naitre des déſirs, & rien ne s'oppoſoit à leur ſatisfaction. Un Roi qui ſoupire pour une pareille beauté, n'eſt pas réduit à ſoupirer longtems.

Il fit connoitre ſes intentions: on s'y conforma. Elle n'étoit venue que dans le deſſein de ne lui rien refuſer; elle ne refuſa rien. Quel repas pour lui! un repas appreté des mains de la nature, un repas beaucoup trop bon pour un Roi; puiſque dans ce rang, il en eſt ſi peu qui ne ſe ſoient gatés le gout par les faux rafinements de la Cour & qui ne ſe ſoient mis hors d'état de recevoir les vraies & pures impreſſions d'une beauté, dont

TAYLOR

dont les charmes ſont relévés par la ſimplicité. Aſſés malheureux pour ne rencontrer, nulle part, la vérité, on les voit courir, toute leur vie, après l'erreur & la fauſſeté. Tout les trompe: tout leur en impoſe; mais c'eſt ſurtout en fait de maitreſſes, qu'ils ſont ſujets à devenir les dupes d'autrui. Rien n'eſt plus ordinaire, que de leur voir prendre les ruſes & les coups de main de la duplicité, pour les marques aſſurées d'un parfait amour; l'affectation ennuiante d'une ſotte éducation, pour une nature corrigée; les habits riches, les bijoux, le fard & tout le dénaturé des parures, pour des attraits bien plus ſéduiſants que les charmes de la nature toute nue. Nous verrons bientot que, dans le cas de la jeune Murphy, cette réfléxion n'eſt pas entièrement déplacée.

Elle étoit devenue la petite maitreſſe du Roi; puiſque l'eſſentiel de la cérémonie avoit été éxécuté à la grande joie des deux parties. Cependant, il n'avoit aucune envie de la produire à la Cour, malgré qu'il fut très perſuadé que, ſi la beauté donnoit les rangs, elle occuperoit, ſans

ſans doute, le trone d'une Impératrice. Il craignoit avec raiſon, que ſon peu d'expérience dans le monde, trop de rudeſſe dans ſes manières, trop de ſimplicité dans ſes réponſes & une admiration outrée de tout ce qu'elle voioit, parceque tout lui étoit nouveau ſingulier & extraordinaire; de l'expoſer aux railleries & aux huées des courtiſans. D'ailleurs on ne pouvoit guères s'attendre que le paſſage ſubit de l'obſcurité la plus grande au comble du luſtre & de la ſplendeur, ne la fraperoit pas d'éblouiſſement. Dans les Cours on trouve bien des objets propres à faire tourner la tête: on en rencontre peu qui touchent le coeur. La vie privée dans laquelle il vouloit retenir ſa nouvelle maitreſſe, étoit pour cette jeune beauté une faveur de plus. Avec le tems il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, la faire paroitre en public & l'expoſer au grand jour; ſans qu'il eut à redouter les inconvéniens qu'il appréhendoit alors, puiſqu'elle n'y parviendroit que ſucceſſivement & par dégrés.

Pour

Pour ce qui eſt de Madame de Pompadour, on peut bien croire que, dans l'état où étoient les choſes, le Roi ne pouſſa pas la délicateſſe juſqu'à ſe faire quelque violence, pour dérober cette intrigue à ſa connoiſſance. Cependant on a dit que cela étoit arrivé, & il ſemble qu'on ne l'a pas dit à tort.

Il s'agiſſoit à préſent, de trouver un lieu à l'écart mais à portée, où le Roi put ſe rendre ſans incommodité & ſans danger d'être vu, & où elle put être confiée aux ſoins de perſonnes aſſurées. Un lieu pareil étoit dificile à trouver; mais ſa bonne amie Madame de Pompadour le tira d'embaras. Elle ajouta encore à cette faveur, le mérite de faire ſemblant d'ignorer le ſervice qu'elle lui rendoit.

Il ne ſe paſſoit rien; le Roi même ne faiſoit pas un pas, qu'elle n'en fut auſſi tot informée par les émiſſaires qu'elle avoit ſoin de tenir toujours aux aguets. Elle fut donc bientot inſtruite des ſes nouveaux mouvements. Elle devoit néceſſairement, s'attendre à quelque choſe de pareil; & rien ne pouvoit être moins capa-

ble de l'inquiéter, que le choix qu'il avoit fait d'une jeune fille ſans uſage du monde, pour ſe paſſer le tems d'une façon où elle ne lui ſervoit plus de rien. Au moins n'avoit-elle aucun coup de tête à craindre de ſa part. Ce choix paroiſſoit ſi propre à lui oter toute inquiétude au ſujet d'un commerce du Roi avec une autre qu'elle, qu'on en vint à croire, qu'elle même y avoit eu part, que tout s'étoit fait ou à ſon inſtigation ou par ſon entremiſe.

Mais il y a apparence qu'on lui fit tort en ce point. Elle étoit trop ruſée & ſon expérience étoit trop grande, pour qu'elle eut pu travailler à donner une maitreſſe à ſon amant. C'auroit été s'expoſer à trop d'inconvénients. La conſéquence étoit claire & des plus faciles à tirer. Si cette maitreſſe avoit le bonheur de lui plaire & de fixer ſon attachement: c'en étoit fait de ſa faveur; elle la perdoit ſans reſſource. Si par contre, elle n'avoit rien qui put le toucher, elle devoit s'attendre à eſſuier les plus ſanglants reproches. D'ailleurs elle ne pouvoit ſans bleſſer tous les égards & ſa propre délicateſſe,

careſſe, offrir & emploier ſes ſervices dans une pareille affaire. Elle prit un bien meilleur parti. Elle ferma les yeux ſur tout ce qui paſſoit & fit comme ſi elle ne ſavoit de rien rien.

Tel étoit le plan de ſa conduite. Lorſqu'on lui apprit l'embaras où étoit le Roi, à ſe procurer une maiſon particulière pour ſa nouvelle maitreſſe, elle chercha l'occaſion de lui faire connoitre qu'elle étoit laſſe d'une petite maiſon qu'elle avoit aimée autrefois. C'étoit une demeure ſolitaire qui avoit été batie pour elle quelques années auparavant. On en avoit murmuré, parceque la place de ce bâtiment ainſi que des jardins, avoit été priſe du parc de Verſailles, ſur la route de St. Germain. Elle pria ſa Majeſté de vouloir la débaraſſer de cette maiſon & d'en diſpoſer à ſon gré & ſelon ſon bon plaiſir; mais elle ſe garda bien de laiſſer rien entrevoir de la connoiſſance qu'elle avoit du beſoin où étoit le Roi d'une telle maiſon.

Si cette offre où l'on prenoit à tache de taire les motifs qu'on avoit de la faire, n'étoit

n'étoit pas une choſe arrêtée pour ſauver les apparences: le Roi ne pouvoit pourtant pas croire que la Marquiſe de Pompadour ignorat une choſe qui déja n'étoit plus un myſtère à la Cour. Auſſi lui tint-il compte, ou du moins, fit ſemblant de lui tenir compte & de ſa bonne diſpoſition à l'obliger & de ſa prudence à l'obliger d'une façon ſi ſatisfaiſante. Un autre moins prévenu, moins préoccupé que lui, n'auroit trouvé dans toute cette conduite qu'une ruſe, qui encore n'avoit pas le bonheur d'être des plus fines.

Il accepta l'offre qu'elle lui fit ſi à propos; d'autant plus que rien n'étoit plus propre à remplir ſes vues, que cet endroit là. On le nommoit ordinairement l'hermitage de la Pompadour, & l'imagination ne peut rien ſe repréſenter de plus charmant. Par tout le champêtre y avoit été conſervé; mais on l'avoit embelli de tous les charmes dont il eſt ſuſceptible.

La maiſon en elle même n'avoit rien de brillant. Elle étoit petite & reſſembloit en quelque façon à la maiſon d'un fermier avec une ménagerie derrière. Mais il régnoit un gout exquis dans l'intérieur

rérieur. Tout ce qui devoit ſervir à l'uſage ou à l'ornement étoit d'une propreté à enchanter & ſe diſtinguoit ſur tout par la noble ſimplicité qui y brilloit. On n'avoit épargné aucun embéliſſement eſſentiel. On y trouvoit tout. Rien n'en avoit été exilé, que ce qui ne pouvoit s'accorder avec ſa deſtination. Tout y portoit l'air de la campagne. Les tableaux, ouvrages des meilleurs maitres, n'y repréſentoient que des païſages, des jeux, des fêtes, des divertiſſemens champêtres. De petits tableaux de bergers & de bergères, diſtribués avec élégance étoient ci & là entremélés, d'un vieil hermite qui ſervoit à en relever la beauté. Toutes les chambres étoient tapiſſées én fine perſe, ce qui avec les meubles du même gout, leur donnoit un air vif & riant qu'on ne pouvoit trop admirer. Les jardins ſans être ſoumis aux froides règles d'une trop éxacte proportion, offroient dans leur variété, une régularité inſenſible. On y voioit un bosquet de roſes, avec une ſtatue du Dieu d'amour au milieu. Des berceaux de myrthe & de jaſmin, y fourniſſoient une ombre agréable qui invitoit à s'y aller repoſer.

Les plattes bandes, quoiqu'elles ſemblaſſent y être diſpoſées ſans ordre, offroient chacune, des fleurs d'une éſpèce diférente. La jonquille, l'oeillet, la violette, la tubereuſe, répandoient à un certain éloignement les odeurs particulières qui les font chérir & qui venant à ſe méler enſemble formoient une athmoſphère embaumée, dans laquelle l'odorat reſpiroit la vie & le plaiſir.

A chaque coté de la porte du jardin, qui donnoit dans le parc, on découvroit des arcades ouvertes qui diſpoſées en rond & proportionément étagées formoient deux ſortes d'amphitéatre dont la ſurface couverte de fleurs, ne pouvoit être plus agréablement diverſifiée. Les terraſſes, les pièces d'eau, les allées de verdure, tout ſe trouvoit dans cette pétite étendue de terrein, ſans que rien s'embaraſſat. En un mot, on n'y avoit oublié aucune des beautés que l'art vole quelque fois à la nature ſans qu'elle s'en apperçoive.

En vérité, rien n'étoit déplacé dans cette aimable ſolitude que Madame de Pompadour à qui elle apartenoit. Nouvelle bergère d'Arcadie, elle y apportoit tou-

toujours une affectation ridicule & outrée. Elle féfoit ſemblant de vouloir ſe paſſer le tems aux petites occupations de la campagne, & elle y jouoit la ſervante aux vaches. Il eſt vrai pourtant qu'elle s'y délaſſoit des fatigues de la Cour, & qu'elle ſembloit y oublier pour un tems ſa grandeur, comme elle avoit oublié à la Cour ſa première petiteſſe.

Ce ſéjour tranquile qui, pour le gout, étoit préférable mile fois à la magnificence de Verſailles où l'on voit le vrai plaiſir ſe perdre dans une foule d'apparences trompeuſes ou dans la deſagréable immenſité des appartements; ce ſéjour, dis-je, fut celui de la jeune Murphy. Sa perſonne & ſon caractère aſſortiſſoit infiniment mieux avec l'arrangement général de cette maiſon, que la propriétaire qui venoit de l'abandonner. Le Roi s'y rendoit auprès d'elle, chaque fois qu'il en avoit le loiſir ou quand ſa paſſion l'ordonnoit. A l'ombre d'une vie privée qui ajoutoit infiniment aux charmes de la jouiſſance, il y paſſa des momens qu'il auroit pu nomer, avec raiſon, les plus voluptueux de ſa vie, s'il avoit été en état de connoitre

tout le prix de ſon bonheur. Mais, un trop long uſage de mets apprêtés à la Pompadour avoit tellement émouſſés ſes organes qu'il ne trouvoit plus de gout à un repas ſi ſimple, ſi ſain & ſi capable de flater les ſens.

L'Eſprit eſt, ſans doute, une qualité eſſentielle, & on lui doit des égards lors même que la jeuneſſe & la beauté ſont ſur leur retour, ou qu'elles ne ſe trouvent pas dans le degré le plus capable de plaire. Mais il doit ſe faire un devoir inviolable de ne s'exercer jamais d'une manière dangereuſe & criminelle, comme il n'eſt que trop ordinaire que cela arrive. Sans cela, bien loin d'être un mérite, il n'eſt digne que de reproches & de mépris. La jeune Murphy, cette aimable créature n'en avoit beſoin que d'autant qu'il lui falloit de ſon ſel pour la préſerver de la fadeur. A ſon age il n'étoit pas néceſſaire qu'elle fit preuve d'eſprit. C'étoit aſſès qu'elle en fit eſpérance. Or elle la féſoit tant par ſa vivacité que par la facilité qu'elle montroit à comprendre d'abord tout.

Qu'on

Qu'on en faſſe la comparaiſon avec la Marquiſe de Pompadour: Qu'on mette ſes charmes vis à vis les attraits d'une coquète, auxquel l'art préta en même tems la puiſſance de ſéduire le Roi & le moien de déplaire au monde; on ne trouvera point de dificulté à décider, ſur lequel de ces deux objets, devoit tomber le choix d'un homme de gout. La beauté raviſſante de cette jeune créature, ſa jeuneſſe fleurie, ſon inocence non feinte, ſa franchiſe naturelle; tant de choſes ſi capables de remplir toute la capacité d'une ame vraiment voluptueuſe qui, outre cela, pouvoit encore s'ouvrir une nouvelle ſource de plaiſirs en formant ce bel objet; & en le mettant en état de plaire dans tous les cas & à tous les égards; tant de choſes, dis-je, ſe perdoient malheureuſement pour un homme qui ne ſentoit plus les impreſſions de la pure nature, parcequ'il avoit vécu trop longtems ſous le charme de l'art, charme qu'il ſembloit être hors d'état de rompre. Car la faveur de la Pompadour ne ſouffrit point d'un événement ſi propre à la détruire. Au contraire, elle ſembla y profiter, & l'on vit cette ſéduiſante perſonne, fière du pouvoir qu'elle avoit

aquis, jouer l'indifférence dans un cas qui ſembloit ne devoir lui offrir que de l'inquiétude.

Le Roi en agit toujours à ſon égard, comme s'il ſe s'étoit cru dans l'obligation de réparer quelque tort qu'il lui auroit fait. On dit même que, de peur que la découverte de ſes nouveaux engagements, ne fut regardée comme une inſulte, il pouſſa la délicateſſe jusqu'à les taire devant elle. Au moins le monde n'apprit-il jamais qu'il eut fait cette ouverture; & cela revient, à peu près, au même.

Il continua pourtant quelques mois, à rendre ſes fréquentes viſites à la jeune Murphy. Elle menoit une vie ſi retirée, que très peu de Dames de la Cour avoient accès auprès d'elle. Encore ne fut ce pas impunément qu'elle en vit quelques unes; tant les amitiés & les liaiſons des Cours ſont dangereuſes! L'exemple ſuivant va le prouver en même tems qu'il fera voir le dévouement entier du Roi pour ſa chère Pompadour.

Dans un de ces moments deſtinés au plaiſir, où badinant avec ſa belle maitreſſe avec

avec toute cette liberté qui doit naître d'un commerce aussi étroit que celui qui les unissoit; dans un de ces beaux moments la jeune Murphy lui demanda avec un sourire moqueur: *à quels termes en êtes vous donc avec votre vieille femme?* Le Roi persuadé qu'elle n'avoit pas fait cette question de son propre mouvement, en fut outré au vif. Il fronça le sourcil, se mordit les lévres &, en la fixant d'un oeil sévère, il lui ordonna de déclarer sur le champ qui étoit la personne qui l'avoit incitée à lui parler sur ce ton. La pauvre enfant pensa mourir de peur de l'air farouche qu'elle voioit prendre au Roi. Elle se jetta à ses piés & accusa, sans balancer, la personne qui lui avoit mis ces paroles à la bouche.

C'étoit Madame la Maréchale d'Etrées. Cette Dame avoit vécu longtems dans la plus étroite liaison avec Madame de Pompadour. Mais amitiés de femmes ne durent guères. Il survint quelques légères brouilleries qui les désunirent sans retour. La Maréchale qui, par complaisance pour le Roi, avoit d'abord lié connoissance avec Mademoiselle Murphy, voulu la faire ser-

vir

vir à ſa haine contre la Pompadour. C'eſt dans cette vue qu'elle lui inſpira la demande qu'elle fit au Roi. Cette demande étoit d'autant plus capable de jetter un ridicule ſur l'ancienne favorite, qu'elle prenoit toutes les apparences de la plus pure vérité dans la bouche d'un enfant qui la fit dans l'innocence de ſon coeur, & ſans prévoir aucune des dangereuſes ſuites qu'elle auroit. La première de ces ſuites fut, que d'abord Madame la Maréchale reçut ordre de quitter la Cour & de ſe rendre dans ſes terres.

Quant à la jeune Murphy, le Roi étoit, ſans doute, trop juſte, pour la punir d'une indiſcrétion, ou pour ne pas pardonner à ſon inexpérience & à la foibleſſe de ſon age, d'avoir ſervi d'inſtrument à l'offenſe qu'il avoit reçue. Mais comme ſa beauté & les plaiſirs qu'elle donnoit au Roi, plaiſirs auxquels la jouiſſance n'avoit déja que trop fait perdre de leur vivacité, n'étoient guères plus que rien, vis à vis de la paſſion & du gout qu'il avoit pour la Pompadour, on peut regarder cet accident, ſinon pour la cau-

cauſe, au moins pour l'époque de la réſolution qu'il prit de l'abandoner. Cette réſolution trouva d'autant plus d'entrée chès lui, qu'il s'y ſentit encore déterminé par une autre circonſtance, je veux dire, par la groſſeſſe de Mademoiſelle Murphy.

Cela paroitra ſingulier à ceux qui ne connoiſſent pas l'averſion qu'a le Roi pour des enfans naturels qui, de ce droit de naiſſance, ne manquent jamais de vouloir tirer & leurs noms & leurs rangs. Cette averſion venoit des troubles qu'avoient excités, ſous ſa minorité, les prétenſions des enfans naturels de Louis XIV. Pour en prévenir le renouvellement & ſe dégager d'une Maitreſſe qui lui étoit devenue indiférente, il lui chercha un mari. Il le voulut de naiſſance mais, en même tems, aſsès pauvre pour n'écouter que ſon intéret, ſans faire réfléxion à la honte d'une pareille alliance. Les avantages de ce mariage étoient aſsès conſidérables pour lui inſpirer ces ſentimens. Un entretien plus que ſufiſant, pour lui, pour ſa femme & pour l'enfant dont il devoit ſe dire le père, outre ce qu'il pouvoit raiſonablement en attendre à l'avenir; voila ce qui lui fut

offert

offert & ce qui le détermina. Une des conditions du mariage fut, dit-on qu'il auroit ſoin de retenir toujours ſon épouſe à la campagne & qu'il ne lui permettroit point de venir à la Cour. Cette condition devoit paroitre une faveur à l'épouſe, ſi tant eſt qu'elle ait eu aſſès de pénétration pour en connoitre tout le prix.

Ainſi finirent les amours de la belle Murphy. Le triomphe que la Pompadour avoit remporté ſur la Maréchale d'Etrées, lorsqu'elles tendoient à leur fin, ne fut pas capable de ſatisfaire cette cruelle favorite. Elle étendit ſa fureur vengereſſe juſqu'à ſon mari, homme de mérite & un des plus grands Généraux qu'ait la France. Au fond de ſon coeur, elle déteſtoit le Maréchal de Richelieu, nonſeulement parcequ'elle étoit convaincue qu'il ſe fésoit un honneur, de nourir pour elle le plus ſouverain mépris; mais auſſi, parcequ'en travaillant, comme elle, à paſſer le tems au Roi, il étoit parvenu, comme elle, à s'inſinuer dans ſes bonnes graces & à s'aſſurer de ſa faveur. Cependant l'idée qu'ils pouvoient ſe rendre l'un à l'autre de très bons & de très mauvais ſer-

ſervices, les engagea à prendre tous les dehors d'une conſidération & même d'une amitié réciproque. Cette convention d'intéret ſubſiſtoit depuis quelque tems, lorsque la haine d'un coté & l'envie de l'autre, vint reſſerrer d'avantage les noeuds de leur alliance. Le Maréchal d'Etrées étoit le triſte objet de cette haine & de cette envie. L'effet que cela produiſit, fut qu'on le rappela dans le tems qu'il étoit occupé à pourſuivre une victoire qu'il vit bientot couronnée des ſuccès les plus brillants. Le Maréchal de Richelieu qui lui ſuccéda dans le commandement, perdit tout ce que ſon prédeceſſeur avoit gagné en moins de tems qu'il n'en avoit mis à le conquérir.

On a dit généralement que ce dernier Commandant en Chef, en reconnoiſſance du ſervice que lui avoit rendu Madame de Pompadour, chercha à recompenſer ſa bienfaitrice d'une manière auſſi ſatisfaiſante pour ſon avarice, que le rappel de M. d'Etrées l'avoit été à ſon eſprit vindicatif. Cette recompenſe conſiſtoit à fermer les yeux ſur l'irrégularité du trafic qu'elle faiſoit de toutes les places

dans

dans la partie des fourages. Elle nommoit Intendants, commis & généralement tout ce qui étoit dans ce département; & elle nomoit toujours ceux qui avoient donné le plus, ſans s'informer ſi c'étoient auſſi les plus dignes d'être prépoſés à ces emplois.

On raconte qu'après avoir mis bas le commandement de l'Armée en Allemagne, le Maréchal d'Etrées, de retour à la Cour fut des plus aggracieuſés du Roi qui ne put s'empécher, de lui rendre la juſtice que méritoient ſes ſervices. Il lui fit pourtant entendre, qu'il ſeroit charmé de le voir aller chès Madame de Pompadour. Le Maréchal ne s'oppoſa point à ce déſir: il y alla. Elle avoit fait ſon viſage à tout ce que la douceur a de plus gracieux & la fauſſeté de plus trompeur. En l'abordant il fit une perfonde révérence & voici ce qu'il lui dit: „C'eſt par „ordre du Roi mon maitre que je viens „vous faire ma révérence. Je ſuis parfai„tement au fait des ſentimens, que vous „avés pour moi: Mais j'ai trop de con„fiance en la juſtice du Roi, pour que je „me croie obligé de les redouter.„ A

peine

peine avoit-il achevé, que, ſans attendre une réponſe, il regagna la porte & ſortit.

Le ſacrifice d'un ſi brave Général dans des circonſtances auſſi critiques, avoit été précédé de celui d'un des principaux Miniſtres du Roi. M. d'Argenſon Sécrétaire d'Etat devint la malheureuſe victime du génie malfaiſant, qui préſidoit à toutes les délibérations de la Cour de Verſailles.

Lorsque le parricide Damiens eut éxécuté en partie contre la vie du Roi, le plus lache, le plus noir & le plus infame de tous les deſſeins; attentat auquel on ne pouvoit point trouver de ſuplice aſſès grand, ſi celui qui l'avoit commis étoit en uſage de raiſon; mais qu'on ne pouvoit non plus trop excuſer, s'il avoit le malheur affreux d'en être privé; Lors de cet attentat, on crut la plaie beaucoup plus dangereuſe qu'elle n'étoit en effet. Toute la Cour pleuroit d'avance la mort du Roi: Lui même la croioit certaine. On imagine aiſément combien cet accident cauſa de mouvements.

Rien n'étoit plus naturel que de penſer, que Madame de Pompadour ne manqueroit pas d'accourir au premier bruit, pour témoigner à ſa Majeſté, tout l'excès de la douleur que lui cauſoit un événement ſi tragique : on réſolut de lui défendre la préſence. L'Evéque qui aſſiſtoit le Roi, eut ſoin de lui faire un cas de conſcience de cette affaire; & M. d'Argenſon, charmé d'avoir une occaſion de ſatisfaire ſa haine & ſa ſenſibilité particulière, le ſoutint de toutes ſes forces. Madame de Pompadour vint ſe préſenter à la porte du Roi; mais elle eut la mortification de voir qu'on la lui ferma au nés. C'étoit grand dommage. Les Courtiſans perdirent par là une des plus belles ſcènes qui ait jamais été repréſentée. L'imagination ne feroit que de vains éforts, pour peindre de tète, le beau, le ſublime qu'auroit ofert la réalité en cette rencontre, ſi on lui avoit permis d'entrer. Le ton tragique, l'envie de paroitre grande & élevée dans la douleur, la tendre crainte, la peur, l'angoiſſe qui trop forte pour ètre exprimée, auroit encore eu peine à ſe faire connoitre par quelques ſons mal articulés & ſans ceſſe entrecoupés de ſanglots; tout cela auroit imman-

manquablement fourni à la Cour le plus riche des paſſe-tems dont elle ſe vit cruellement privée. Elle même gémiſſoit de n'avoir pu étaler ſes contorſions; mais en en gémiſſant, il eſt bien probable qu'elle ſongeoit à venger, s'il étoit poſſible, l'affront qu'on lui avoit fait avec tant d'audace.

La bleſſure ſe trouva bien différente de ce qu'on l'avoit cru; & dès le lendemain on ceſſa de s'inquiéter de ſes ſuites. Au bout de deux ou trois jours, le Roi presque guéri, fut viſible & reprit ſon premier train de vie. Une de ſes premières viſites fut chès Madame de Pompadour qui le reçut de la façon du monde la plus propre à faire pitié. Ses yeux éplorés, ſon viſage couvert de larmes, anonçoient une déſolation qui ne pouvoit pas manquer de produire l'effet qu'elle en attendoit. Après l'avoir félicité de ſon heureux rétabliſſement, elle ſe répandit en plaintes amères, ſur la conduite qu'on avoit tenue à ſon égard. Elle finit par dire: „que „puiſqu'il lui étoit défendu de le voir, dans „le tems que ſon devoir l'éxigeoit le plus „& que lui même en avoit le plus beſoin,

„elle ne pouvoit faire mieux que de ſe re-
„tirer à tems, pour oter à ſes ennemis la
„maligne joïe de lui faire encore un pareil
„outrage.

Cette menace de ſe retirer ; menace qu'une femme ne fait guères que quand elle eſt aſſurée de n'être pas priſe au mot, eut tout l'efet poſſible ſur l'eſprit du Roi. Réſolu de lui donner la ſatisfaction la plus éclatante & de lui accorder ce qu'elle n'auroit ni pu ni oſé demander, il comença par éxiler le trop conſcientieux Evêque, avec trois ou quatre Courtiſans qui avoient fait les plus empreſſés à lui defendre l'entrée. M. d'Argenſon fut disgracié, & obligé de ſe démettre de ſa Charge. On croiroit qu'en lui fésant ſuccéder le jeune Marquis de Paulmy d'Argenſon ſon neveu, il avoit intention d'adoucir un peu la douleur de ſa disgrace; mais il n'en eſt effectivement rien. Le neveu ne reſſembloit point à l'oncle. Le Roi étoit content du premier; puisqu'il avoit toujours tenu envers la Pompadour, une conduite dont elle n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. Le ſecond au contraire, n'avoit fait aucun myſtère, du mépris qu'il avoit pour elle.

Elle

Elle n'attendoit que l'occaſion de lui faire porter la peine de ſes ſentimens; & aucune ne pouvoit être plus favorable que celle ci.

M. de Paulmy d'Argenſon n'a pas occupé longtems la place de ſon Oncle. La force des circonſtances vient de l'en chaſſer, pour avoir montré trop de zèle à ſervir la haine de Madame de Pompadour contre M. d'Etrées. Sa faveur n'a pu le garantir; tant il eſt vrai que, dès qu'une fois les choſes ont pris un train mal réglé, la faveur même des perſonnes les plus puiſſantes n'eſt plus d'aucune utilité. Cela arrive ſurtout quand tout eſt dirigé par le caprice d'une femme telle que la celèbre Marquiſe. S'oppoſer à ſes vues, la contredire; c'eſt le moien ſûr de trouver la disgrace. Suivre aveuglément ſes volontés c'eſt s'expoſer au même danger, parceque les ſuites d'une action ſont toujours miſes ſur le compte de ceux qui la font, rarement de ceux qui l'ordonent. Tel étoit préciſément le cas du jeune Paulmy d'Argenſon. Il tomba pour avoir voulu obeir. Secondé de M. Ronille il pouſſa la complaiſance pour Madame de Pompadour juſqu'à pren-

dre le parti de M. de Maillebois contre le Maréchal d'Etrées. Ce dernier s'étant juſtifié de la façon qu'il l'a fait, on fut forcé de les ſacrifier tous les deux aux cris & à la vengeance d'un peuple, qui fait ſouvent la loi au pouvoir le plus deſpotique, en l'obligeant de temporiſer & de garder les meſures qu'il ſemble preſcrire.

Mais, ce qui a le plus étoné le monde eſt, que M. de Machault Garde des Sceaux fut démis de ſa charge en même tems &, je crois, le même jour que le vieux d'Argenſon. Il étoit à la tête d'un parti opoſé à ce dernier Miniſtre & chacun ſavoit qu'il féſoit avec Madame de Pompadour. Il eſt vrai qu'il montra quelque chaleur dans les repréſentations qu'il fit au ſujet des dépenſes exceſſives qu'éxigeoient les petits ſoupers du Roi auxquels avoient été joints les apartements de plaiſir. Il auroit voulu qu'elles fuſſent plus modérées, ou qu'à l'éxemple de celles du Grand couvert, on les mit ſur un pié fixe, auquel on fut obligé de s'en tenir. Cependant, un prétexte auſſi vain de ſa démiſſion, que celui d'avoir déplu au Roi & à la Pompadour ou à la Pompadour & au Roi par

la

la liberté de ſes remontrances, n'auroit fait impreſſion ſur perſonne, ſi on ne s'en étoit ſervi avec un air myſtérieux, qui annonçoit qu'on étoit au fait du ſecret de la Cour.

Ceux qui trouvent plus de plaiſir à approfondir les choſes qu'à gliſſer négligemment ſur leurs ſurfaces, croioient trouver dans ces éxemples oppoſés de disgrace, la preuve la plus parlante de cette fine politique qu'on a toujours prêtée à Madame de Pompadour. Peut être ces conjectures trop ſubtiles n'ont-elles aucun fondement réel. Si cela étoit, elles ne manqueroient pas d'appréter à rire à ceux qui ſont au fait de tout ce qui s'eſt paſſé. Cependant le fond qui a fourni matière à ces conjectures, eſt ſi remarquable; il eſt ſi propre à peindre une partie du caractère François, que, quand même les conſéquences qu'on a voulu en tirer à l'égard de la Marquiſe de Pompadour, ſeroient fauſſes, on auroit toujours moins de profit à le ſuprimer qu'à en détailler les circonſtances principales.

Il eſt peu de perſonnes qui n'aient entendu parler des querelles du Clergé avec le Parlement de Paris. Mais, peut être n'eſt il pas également connu, que le ſujet de ces querelles eſt le plus vain de tous les ſujets. Il eſt ſi vain, qu'on a de la peine à le croire des François, malgré leur gout décidé à faire ſérieuſement des bagatelles & à leur donner l'air de choſes d'importance. La célébre diſpute du Liliput de Swift, en la prenant en un certain ſens, eſt, à parler à la lettre, d'une importance bien plus grande. Décider ſi un oeuf vient à être ouvert par le cul plutot que par ſa pointe, eſt au moins une choſe dont la légère utilité eſt ſenſiblé & dont, par conſéquent, on peut faire quelque uſage dans la ſociété. Mais ces ſubtilités de Métaphyſique, que Janſénius s'aviſa de méler avec les matières de religion & qui, depuis ſa mort, ont cauſé un ſchiſme ouvert en France, tant dans l'Egliſe que dans l'Etat; ces ſubtilités, dis-je, ne ſauroient être plus inutiles, plus vaines, plus ridicules. D'ailleurs elles ſont toutes de nature à ne pouvoir être ſoumiſes à l'examen de la raiſon humaine, qui eſt beaucoup trop foible pour oſer

per-

percer dans ces myſtérieuſes ténébres. Celui qui les tira du creux de ſon cerveau, le Clergé qui s'y oppoſa, le Parlement qui les adopta, ignoroient tous également, ignorent encore & ignoreront toujours de quel coté eſt le droit. Et, quand même on viendroit à bout de s'en convaincre, il n'en réſulteroit pas le moindre avantage pour l'humanité, dont on trouble inconſidérément le repos, par l'opiniatreté à combattre ou à défendre ces ſaintes vétilles. On ne ſauroit nier, il eſt vrai, que le Parlement ne combatte pour la bonne cauſe, puisque ſon activité ne tend qu'à défendre les peuples, contre la tyrannie du Clérgé qui veut, malgré qu'on en ait, forcer tout le monde à recevoir la conſtitution Unigenitus.

Mais cette activité, quelque louable qu'elle ſoit dans ſon principe, mériteroit bien plus d'éloges dans ſon aplication, ſi, au lieu de s'atacher aux billets de confeſſion, qu'on éxige des mourants; tyrannie qui ſe détruiroit bientot d'elle même, puisqu'elle n'eſt apuiée que ſur la déraiſon la plus notoire; ſi, dis-je, au lieu de s'atacher à ces babioles, le parlement tour-

noit ſes vues vers les moiens de délivrer les peuples de l'oppreſſion de la cour en allégeant le poids affreux des impoſitions qui l'accablent. On n'auroit pas à lui reprocher d'avoir abandoné le corps pour courir après l'ombre, d'avoir perdu de vue une choſe réelle, pour s'occuper ſans fruit d'un être imaginaire.

Dans l'état actuel des choſes, il étoit naturel que les deux partis tinſſent les yeux, atachés ſur le Roi, qui ne pouvoit ſe déclarer pour l'un ou pour l'autre, ſans que cela fut d'un grand poids, malgré que le Clergé refuſat de le reconnoitre pour juge compétent dans cette matière. C'eſt, dit on, à un preſtolet Italien qui devenu canoniquement vieux, ſe voit éxalté au ſiège Apoſtolique ſur le retour de l'enfance, qu'apartient la déciſion de cette querelle. Qu'on juge ſi un tel homme a droit de prétendre à une infaillibilité qui n'apartient qu'à Dieu ſeul.

Il étoit pourtant très important que le Roi ſe déclarat; & cette importance même ne féſoit que l'embaraſſer d'avantage ſur le parti qu'il devoit prendre.

Per-

Permettoit-il que le Clergé l'emportat ſur le parlement: il étoit à craindre que ce corps reſpectable oubliant le vain objet qui fixoit alors ſon atention, ne fut-ce que par vengeance, ne prit le parti de s'occuper de choſes plus importantes, en ſongeant à ſoulager les peuples & à leur oter une partie du fardeau ſous lequel ils gémiſſoient.

Il eſt vrai, le Parlement de Paris n'a ni la dignité, ni le pouvoir de celui de la Grande-Brétagne; mais le ſeul nom de Parlement emporte avec ſoi, jusques dans les Etats où ſes privilèges ſont le plus impitoiablement violés, un ſon toujours capable de flater l'oreille du peuple. Le pouvoir d'examiner tous les arrets rentiers émanés du Conſeil du Roi & de les légitimer en y apoſant le ſceau de l'enrégiſtrement, formalité abſolument néceſſaire quoique pure formalité; le droit qui lui a été conſervé de faire des repréſentations à ce ſujet, ſont des circonſtances qui, jointes à la conſidération qu'il s'eſt aquiſe dans l'eſprit du peuple, ſervent à donner un très grand poids à ſes opinions.

Si,

même, il s'attache d'autant plus fortement à ſon objet, que cet objet même eſt plus vil & moins important. Il arrive même ſouvent qu'en pareil cas, on ne ſauroit l'excuſer en diſant qu'il eſt aveugle ou qu'il ignore qu'il y a d'autres objets bien plus dignes de ſon attention & qu'il ne ſauroit négliger ſans crainte de les voir périr.

Que Madame de Pompadour ait été l'auteur de ce coup de politique; c'eſt une choſe qu'on a bien des raiſons de croire. Que cette idée ait été miſe en éxécution: c'eſt une choſe certaine. Le parlement d'un coté, l'Archéveque de Paris de l'autre, furent ſucceſſivement éxilés. Cet événement & quelques autres de même nature, fait aſſès voir, que le Roi s'étoit mis ſur le pié de donner le manteau au vent. Mais rien ne le prouve mieux de même que la part qu'avoit Madame de Pompadour dans cette affaire, que le congé qui fut donné à Machault ſon favori, en même tems qu'on lui ſacrifioit d'Argenſon. M. d'Argenſon étoit le Chef du parti Eccléſiaſtique & M. Machault lui féſoit contre, en ſoutenant le Parlement.

Afin

Afin que le Clergé ne prit pas trop d'ombrage de la disgrace de ſon défenſeur, le Roi qui étoit réſolu de tenir toujours un juſte équilibre, ſe crut obligé de renvoier un Miniſtre qui en favoriſant la cauſe du Parlement, pourroit être dangereux aux gens de l'Égliſe. Il eſt à croire que, ſans le conſentement de Madame de Pompadour, cela n'auroit pas eu lieu; mais elle ne ſe fit aucun ſcrupule de ſacrifier un ami, plutot que de ſe priver des douceurs de la vengeance en ne perdant pas un ennemi. Comme l'un ne pouvoit ſubſiſter ſans l'autre ou du moins ſans bleſſer le ſyſtème de neutralité auquel tout étoit adapté; on ſoupçone avec raiſon qu'elle fut la première à le propoſer.

La diférence de la conduite qu'on tint à l'égard de ces deux Miniſtres, fait aſsès ſentir la diférence des motifs qu'on avoit, en les privant tous les deux de leurs emplois. M. d'Argenſon fut renvoié, ſans aucune de ces marques de bonté, qui ſervent un peu à adoucir les rigueurs d'une disgrace. On ne fut pas trop ſenſible à ſon malheur. Outre qu'il avoit quelque choſe d'auſtère & de rebutant, ſon caractère étoit dur

dur & on le reconnoiſſoit pour un des plus grands Zélateurs du pouvoir arbitraire. Cela fit qu'on ne fut pas trop faché de lui voir eſſuier des revers, malgré qu'on ſût qu'il haïſſoit la Pompadour. M. Machault conſerva une groſſe penſion, & on lui accorda ce qu'on appele les honneurs militaires. Comme il avoit plus de probité que ſon rival; on le plaignit d'avantage; & la protection qu'il accorda toujours au Parlement, ſervit à éfacer ce qu'on pouvoit trouver à redire, à ſes complaiſances pour la maitreſſe du Roi.

Nous avons remarqué, que tout le monde étoit dans la penſée que la Marquiſe de Pompadour avoit conſeillé le Roi. Cette penſée eut pour elle, les ſuites qu'elle devoit naturellement avoir, c'eſt à dire, qu'elle fut haïe des deux partis. L'un & l'autre ſentirent qu'ils étoient devenus les jouets de ſon ambition, ſans qu'elle eut aucuns égards ni pour l'un ni pour l'autre. Ceux même qui n'avoient embraſſé aucun parti &, en général, tous ceux qui aimoient le Roi & l'Etat, n'admirérent pas trop le plan qu'on avoit ſuivi. Ils trouvoient dans ce ſyſtême, beaucoup plus de la ruſe d'une

d'une fermeté que d'une prudence mâle & courageuſe. Ils avouoient que l'invention en étoit belle & qu'il étoit bien conduit, pour parvenir au but qu'on s'étoit propoſé, de dépouiller le peuple avec facilité; mais, du reſte, ils ne le regardoient que comme un paliatif dangereux qui, bien loin d'oter le mal, ne faiſoit que l'entretenir dans une fermentation couverte, qui bientot, produiroit une nouvelle éruption, beaucoup plus violente que les premières. D'ailleurs, il ſembloit honteux au Roi d'avoir, pour des raiſons trop intéreſſées, négligé de rétablir une paix, qu'on ne pouvoit trop ſe hater de faire, ſi l'on avoit eu le bonheur des peuples à coeur, autant que leur argent. Parlons franchement. En regard de la décence, cette conduite n'avoit rien de plus élevé, que celle d'un friponeau, qui va partout ſemer de petites haines & de petites diſputes, pour les mettre à ſon profit.

Dans ces circonſtances, tous les états, toutes les Claſſes du peuple s'accordoient à haïr Madame de Pompadour. Les Pariſiens ſur tout, ne manquoient jamais aucune occaſion de lui donner les marques

les plus ſenſibles de leur haine. Toutes les fois qu'elle aloit à Paris, la populace couroit en foule derrière ſon caroſſe, en l'accablant de reproches & d'injures. Les choſes en vinrent à un tel excès que, depuis quelques anées, elle n'a plus oſé y retourner, ſi ce n'eſt incognito.

Les provinces ſuivent l'exemple de la Capitale. La nation entière la déteſte, & l'on peut en donner bien des raiſons.

Le peuple aime rarement les maitreſſes de ſes Rois. Il croit que le rang ſuprême qu'ils ocupent, leur fait un devoir inviolable de la décence & du bon éxemple; qu'ils ſont entièrement inexcuſables lorsqu'ils en donnent un mauvais. Cela arrive-t-il? Son mécontentement éclate: il fait tomber toute l'amertume de ſa haine, ſur la perſonne qu'il regarde comme l'auteur du déréglement. Il ne s'attend pas à avoir des Rois, ennemis de la galanterie: peut être même ne le ſouhaite-t-il pas. Mais il voudroit que cette galanterie ſe renfermat dans de juſtes bornes, & qu'elle ne bleſſât pas les règles de l'honnête. Sans cela, il ne manque jamais de les charger de leurs propres

écarts

écarts & de tous ceux, dans lesquels il voit donner, ceux qui les imitent & dont le nombre ne ſauroit être plus fort.

Outre ce motif général de haine, il y en avoit pluſieurs autres qui l'aigriſſoient en particulier contre la Marquiſe de Pompadour. La baſſeſſe de ſon origine & ſa qualité de femme mariée qui, enlévée de force à ſon époux, étoit retenue en dépit d'un droit qui fut toujours regardé comme ſacré. Le conſentement poſtérieur & forcé du mari ne reparoit pas le mal. Il prouvoit, tout au plus, l'abus d'un pouvoir deſpotique, ou ſa propre lacheté. Il y a pourtant aparence, que pluſieurs ne s'élevérent ici contre la conduite du Roi, que parcequ'il ne leur avoit pas enlevé leurs épouſes.

De plus, ce n'étoit qu'avec un déplaiſir extrême qu'on voioit la Reine & Mesdames de France, obligées de ſe contenter d'un entretien réglé, quoique proportioné à leur rang, tandis que la Marquiſe ſe rouloit dans des richeſſes imenſes & qu'elle pouvoit diſpoſer, à ſon gré, des graces du Roi & des tréſors de l'Etat. Le mê-

me chagrin ſe féſoit ſentir quand on réfléchiſſoit à la dépendance ſervile qui attachoit tout à ſes volontés. Les Miniſtres les plus habiles, les plus grands Généraux de l'armée, étoient tous ouvertement ſoumis à ſes ordres, ou injuſtement ſacrifiés à ſa vanité & à ſa vengeance. Elle pourtant, cette vile perſonne, avoit été tirée de la fange d'une manière également criante & impardonable. Elle prouvoit ſans ceſſe par ſa conduite, qu'elle prenoit fauſſement l'art de gouverner le Roi, pour celui de comander ſon Roiaume.

Mais un des plus grands reproches qu'on eut à lui faire, étoit le trafic inoui qu'elle féſoit des charges & dont tout le profit étoit pour elle. Ce trafic rendoit viſiblement à la ruine de la nation, qui dès lors, n'étoit plus deſſervie que par des ſujets uniquement occupés à retirer tout le profit poſſible de leur achat. Il ſembloit qu'elle eut expoſé tout le roiaume en vente & qu'elle fut prête à le donner au dernier enchériſſeur.

En effet, on a porté contre elle une accuſation qui ne prétendroit pas à l'hon-

neur

neur d'être répétée ici, ſi avec les richeſſes qu'elle a & dans un tems où la vérité ſemble s'être fixée chès les antipodes de la vraiſemblance, on pouvoit dire d'une choſe, qu'elle eſt abſolument incroiable.

On a dit & l'on dit encore, qu'elle a voulu acherer du Roi de Pruſſe la principauté de Neufchatel, province de la Suiſſe; que les négociations ont été entamées, conduites & finies à ce ſujet; que l'argent à été paié à ce Monarque dans un tems de guerre avec la France, ce qui ne peut être regardé que comme une eſpéce de trahiſon; qu'enfin on s'eſt réſervé de rendre le contrat public, dès que les circonſtances le permettroient. On ne ſauroit trop dire que les preuves manquent pour établir cette accuſation. Mais, quoiqu'il en ſoit, on allégue pour motif de cet achat, que Madame de Pompadour conoiſſant & la haine qu'elle s'eſt atirée & le danger auquel elle ſeroit expoſée, ſi le Roi, venant à mourir, la laiſſoit à la merci de ſes nombreux & puiſſants ennemis; elle a pris la ſage précaution de ſe ménager un aſile aſſuré. Son intention ſeroit, aparemment, de pren-

dre le large au premier bruit d'une maladie dangereuſe du Roi & de ſe retirer dans ſon domaine. Mais qui ſait ſi privée, comme elle eſt, d'enfans & de l'eſpérance d'en avoir, elle ne s'eſt pas laiſſée gagner par l'exemple de Flore & ſi elle n'a pas réſolu d'imiter cette célébre Romaine, en aquérant à la France, une province qu'elle peut lui laiſſer à ſa mort?

Cependant, quoiqu'il ſoit très vrai que l'ambition, la vanité & la ruſe entrent eſſentiellement dans ſon caractère; on auroit tort de croire qu'à travers ces triſtes décombres, on ne voie briller aucune vertu, ni aucune aparence de vertu. C'eſt envain, qu'on voudroit imaginer, qu'elle ſoit venue à bout de tout ce qu'elle a fait, ſans aucun mérite, ſans aucune belle qualité qui ait pu parler en faveur de ſes mauvaiſes, les couvrir & les aider plus éficacement à parvenir à leur but.

D'abord il eſt inconteſtable que, malgré ſon induſtrie à trouver matière à reproches, le monde n'a pa lui imputer aucune de ces galanteries groſſières, que le ſeul nom de maitreſſe du Roi fait déja

ſoupçoner & dont on s'atendoit, peut être, à voir cette hiſtoire remplie. Mais la vérité porte avec ſoi un plaiſir trop vif & trop ſublime, pour qu'on ne ſe conſole pas aiſément de s'être trompé dans ſes conjectures. Hors la chute que lui a fait faire le Roi, on ne ſauroit lui reprocher d'avoir fait tort à ſa vertu. Elle n'en eſt pourtant pas meilleure, pour tout cela. Elle peut, il eſt vrai, s'en faire honneur devant ſon amant; mais le monde ne l'en eſtimera jamais d'avantage. On ſait trop que ce n'eſt ni à une inſenſibilité naturelle, ni à la crainte des ſuites d'une vie déréglée, qu'elle doit cette chaſteté; mais plutot aux paſſions intéreſſées, dont elle étoit le jouet. Ces paſſions la maitriſoient de façon qu'elle étoit devenue inſenſible aux mouvemens de l'amour & même incapable de la galanterie, qu'on prend ſi ſouvent pour l'amour dont elle uſurpe inutilement le nom. Ce ſont pourtant des inclinations, ſur lesquelles la nature, cette puiſſante mère de toutes les deux, à un empire bien plus réel que ſur les penchants criminels qui l'entrainoient. On lui pardoneroit encore, ſi elle avoit pu

ſe ſervir du prétexte qu'elle aimoit le Roi; mais il eſt peut-être le ſeul, qui lui faſſe l'honneur de la croire capable de l'aimer, ou d'en aimer un autre qu'elle même.

On a déja dit qu'elle poſſédoit toutes les perfections, tous les talens propres à plaire. Aſsès heureuſe pour avoir aporté, en naiſſant, le plus bel eſprit, elle eut ſoin de le cultiver; &, ce qui fait ſon éloge, elle l'aima, ou fit ſemblant de l'aimer dans les autres. Malgré toutes ſes baſſeſſes, elle n'avoit pourtant pas cette baſſeſſe indigne, mépriſable & pourtant ſi comune des Mécénes de nos jours, qui, à l'aide de quelques dehors gracieux, ſe vantent, de l'aimer & de trouver des charmes à l'encourager. Ces ſoi diſants Mécénes, quand, après bien des peines, on eſt enfin parvenu à ébranler leur vanité, & à leur inſpirer de la généroſité; ou quand leur caprice ou la bonne diſpoſition où ils ſe trouvent, les portent à la bénéficence, ne répandent jamais leurs bienfaits qu'avec une ſi faſtueuſe baſſeſſe & un étalage ſi arrogant de leur grandeur, qu'on auroit bien plus de raiſons de les regarder

der comme des afrons que comme des marques de faveur. Elle parcontre, qui ſavoit quel profit on peut retirer d'un comerce avec des perſones qui ſe diſtinguent par leur eſprit & par leur ſavoir, ne fut ce que celui de ſe perfectioner & de goutter dans leur aimable converſation le plaiſir qu'on y puiſe, plaiſir infiniment préférable à mile autres motifs que la mode ou la couturne inſpire: Elle, dis-je ſe fit toujours un honneur de les flater, de les protéger & de leur rendre des ſervices réels, dans toutes les occaſions.

Le Roi n'avoit jamais paſſé pour aimer les ſavans & le ſilence univerſel qu'ils ont gardé ſur ce point, le condanne tacitement. Il prouve, au moins, que le peu de cas qu'il en a fait, a mérité leur mépris; car le vrai eſprit ne fut jamais ingrat. On pouroit plutot l'accuſer de donner dans l'extrémité opoſée, comme les flateries outrées qu'on a paiées aux Auguſte & aux Louis XIV. en font foi. Le mérite de Madame de Pompadour ne fut donc que plus grand d'avoir ſu le forcer dans ſon dégout pour les ſavans & lui inſpirer des ſentimens plus favorables.

Afin de ne pas emploier toujours ſon crédit, d'une façon criminelle, elle obtint à M. Crébillon le père une penſion de ſix mile livres. Elle en procura une autre à Mademoiſelle de Luſſan, ſavante diſtinguée. Elle ſoutint & avanca Marmontel. Elle fut toujours bien avec Voltaire. La conduite qu'elle tint envers l'Abbé le Blanc, qui s'eſt fait en particulier connoitre chès nous par ſes Lettres ſur les Anglois, où il montre aſsès qu'il ne les a point connus, n'eſt pas des plus belles. Elle l'avoit engagé à ſuivre, en qualité de Mentor, le Marquis de Marigny ſon frère, dans ſon voiage d'Italie. Le peu de ſavoir vivre du Marquis, mit bientot la mésintelligence entr'eux. Ils retournérent en France, fort peu ſatisfaits l'un de l'autre. La Soeur, beaucoup trop ſoeur en cette occaſion, mit les choſes ſur un tel pié, qu'au lieu des graces dont elle avoit flaté ſes eſpérances, l'Abbé le Blanc ne trouva partout que des refus. Elle le recompenſa pourtant à la fin; mais d'une façon, qu'on auroit pu prendre pour une marque de mépris, plutot que pour une marque d'eſtime. Il fut fait Hiſtoriographe des batiments du Roi, & parconſéquent

quent placé auprès de ſon illuſtre frère qui en étoit Surintendant. Cette charge eſt telle qu'on ne ſauroit guères en imaginer de moins importante ou de plus vile, ſi l'on excepte celle d'Hiſtoriographe de Madame de Pompadour. On auroit pourtant eu mauvaiſe grace à lui faire des reproches ſur la petiteſſe de ſon emploi; puiſque le peu de cas qu'on faiſoit de ſa perſonne, n'en laiſſoit pas moins ſubſiſter toute la grandeur des obligations qu'il avoit ſu mériter.

Mais enfin il faut lui rendre juſtice. Sa bénéficence envers les ſavans, quel qu'en ait été le motif, mérite inconteſtablement les plus grands éloges. La libéralité qu'elle inſpira au Roi en leur faveur, eſt un trait qui embélira toujours ſon hiſtoire. Toujours on la louera de lui avoir apris à connoitre un de ſes principaux devoirs, qui eſt de recompenſer le mérite. On reconoitra ce qu'on a reconu juſqu'ici, que l'honneur principal de cette conduite lui apartient de plein droit; puiſque tout ſemble accréditer le ſoupçon, que ſans elle, on ſe ſeroit vainement atendu à quelque choſe de pareil. La protection qu'elle

qu'elle accorde aux ſciences qu'elle aime; elle l'accorde auſſi aux beaux Arts qu'elle chérit. La muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture eurent toujours le droit de lui plaire & de prétendre à ſa faveur. Il paroît d'abord ridicule, qu'elle ait donné à ces Arts, un Directeur d'un goût auſſi mauvais qu'eſt le Marquis de Marigny. Mais trop clairvoiante pour ignorer ce qui manquoit à ce frère, & trop juſte pour n'y pas ſupléer autant qu'il dépendoit d'elle; on l'a vu ſe charger elle même de ſes fonctions. Tous les Maîtres qui féſoient profeſſion des Arts dont nous avons parlé, s'addreſſoient à elle; & aucun d'eux ne cherchoit à ſe diſtinguer, quelle ne l'encourageat puiſſamment. Outre qu'elle ſe rend elle même dans les ateliers de ceux qui travaillent aux Arts mécaniques, elle a encore ſoin d'y mener le Roi, à qui elle fait conoître les mérites d'un chacun & les recompenſes dont ils ſont dignes. A pluſieurs d'entr'eux, elle a obtenu des penſions, des logements au Louvre & d'autres avantages de la même nature. Les tapiſſeries des Gobelins & celles de la Savonerie

rie, ont eu ſurtout une très grande part à ſes bénignes influences.

Elle ne manque pas de faire ſonner toutes ces attentions auſſi haut qu'elle peut; d'autant plus qu'elles ſont d'une utilité réelle. Elles ſervent à elle même, en la mettant aux yeux du Roi dans le plus beau jour, puis qu'il doit néceſſairement remarquer & ſa capacité & l'envie qu'elle a de lui faire honneur. Elles ſervent auſſi à la nation qui, ſans contredit, en retire un profit conſidérable. Les Rois ne recompenſent jamais les talens, qu'on ne voie bientot ſortir de leur ſein, des grands hommes en tous les genres. Les arts protégés produiſent toujours d'habiles artiſtes. Cela arrive, en particulier, dans ceux qui ont pour objet ou les choſes de gout, qui embéliſſent un païs & y atirent une utile foule d'étrangers; ou celles qu'une magnificence outrée, un luxe exceſſif a rendu néceſſaires. Où en ſeroit un païs où les beſoins ſe ſeroient ainſi multipliés, ſans qu'il trouvat chès ſoi, les moiens de les ſatisfaire? Forcé d'avoir recours à l'étranger, il lui enverroit ſes tréſors; & bientot, il ſe verroit tombé dans la plus exceſſive pauvreté.

Mal-

Malgré tant de choſes qui étoient à ſa louange, Madame de Pompadour ne ſembloit pas devoir être exceptée de la règle générale, que le vrai bon gout ne ſe trouva jamais où il n'y a point d'élévation dans les ſentiments, point de nobleſſe dans l'ame. Elle ne put réſiſter au torrent du génie François qui l'entrainoit vers les bagatelles & les faux rafinemens du gout. Si elle ſoutint les arts dont la réalité marche à l'égal de leur beauté, elle fut toujours diſpoſée à favoriſer ceux qu'une élégance *féminine* ou une vaine curioſité retiennent à leurs gages. Colifichets, nouvelles inventions de modes, bimblotage, bijoux, décorations de chambres pour les diférentes ſaiſons de l'année, meubles dans un gout nouveau, en un mot toutes les couteuſes babioles d'une prodigalité fertile en inventions, partageoient ſon aprobation & ſa faveur avec les nobles productions des talens. Telle une femme, qui ſourit également à un homme d'eſprit & à un fat, ſans qu'on puiſſe dire auquel des deux elle donne la préférence. En cas de doute, le monde eſt peu porté à prendre le meilleur ſens: Au contraire; il ſaiſit toujours le plus mauvais. Il n'a point dé-

démenti ces ſentimens vis-à vis la Marquiſe de Pompadour. Croiant que ces deux caractères ne ſont point de nature à s'unir dans un même ſujet, il a oſé ſoupçoner, que le plus mauvais lui apartenoit réellement & que l'autre n'étoit qu'emprunté. Selon lui, il ne devoit ſervir qu'à couvrir les défauts du premier, de peur qu'ils ne fiſſent tort à la réputation qu'elle avoit d'être femme de bon gout.

On a dit que Madame de Pompadour avoit le gout exquis. Mais comme on a remarqué qu'il ne peut guères s'allier à une petite ame, à un coeur double & à une afectation outrée de prérogatives déplacées: on parleroit peut être mieux, ſi l'on diſoit qu'elle a une imagination extraordinaire. On en pouroit fournir bien des preuves; Mais une ſeule nous ſufira.

Elle étoit à Bellevue ce lieu enchanté que le Roi lui avoit fait batir à ſi grands fraix, cette voluptueuſe demeure où l'art ſecondoit l'invention & où la magnificence féſoit honneur à l'art. Un jour que le Roi y alla la voir, elle le reçut dans un apartement à l'extremité duquel s'ouvrit une porte

te briſée qui offrit un parterre à ſa vue. C'étoit au cœur de l'hyver. Il y aperçut avec ſurpriſe des rangs de pots à fleurs. Tout y fleuriſſoit en ſe peignant des plus belles & des plus vives couleurs du printems; Tout exhaloit les parfums exquis dont la nature a enrichi les fleurs qu'il voioit. Ce ne pouvoit pourtant être que l'illuſion d'un moment. Ces fleurs où l'art avoit ſi bien réuſſi à contrefaire la nature, n'étoient que de porcelaine, & l'odeur qu'elles répandoient, venoit de ce que chacune d'elles avoit été aroſée de l'eſſence qu'on en tire. Cette tromperie plut au Roi; mais les Courtiſans en prirent occaſion de dire, qu'il n'étoit rien dans la nature ni hors d'elle, que Madame de Pompadour ne vint à bout de ſoumettre au deſpotiſme de ſon art.

Cette idée que toute ſa conduite devoit naturellement inſpirer, avoit tellement prévalu, qu'on la portoit dans toutes ſes actions jusques dans celles qui en étoient le moins ſuſceptibles. Le tribut même de triſteſſe qu'on lui voioit paier quelquefois au ſentiment de la nature, n'étoit pas capable de lui faire l'honneur qu'elle auroit mérité

rité, quand même ce n'auroit été qu'une ſimple atention à ſauver les aparences du devoir & de l'humanité. On croioit toujours que ſa ruſe en abuſoit pour tromper le monde, & la faire parvenir plus facilement aux vûes de ſa duplicité.

Il y avoit longtems qu'elle étoit la Sultane favorite, lorsque Mr. le Normant de Tournean qui, en ſa qualité de père préſomtif, avoit pris tant de ſoin de ſon éducation, fut ataqué d'une apopléxie qui le mit au tombeau. A la première nouvelle du danger où il étoit, elle ſe rendit en diligence à Eſtiolles. Cette terre d'où ſon mari avoit tiré ſon nom, apartenoit à M. le Normant & il s'y trouvoit lorsqu'il prit mal. Elle le trouva ſans ſentiment, ſans vie, ſans eſpérance. Les transports douloureux auxquels elle s'abandona, n'étoient, ſelon toutes les vraiſemblances, rien d'affecté, rien d'emprunté. Il y auroit eu une inſenſibilité trop grande, une ingratitude trop noire, à contempler, d'un oeuil ſec & ſerein, le trépas d'un homme, dont les ſoins à l'éduquer, avoient jetté les fondemens d'un bonheur qu'elle regardoit pour tel, quoiqu'il fut peu digne d'envie. Elle

s'y arrêta quinze jours, pour calmer l'excès de ſa triſteſſe & elle eut ſoin d'en informer M. d'Eſtiolles, afin qu'il ſe gardat d'y venir.

On ne ſauroit s'empécher de remarquer ici, en paſſant, qu'elle eut toujours pour M. Paris de Montmartel, des égards qui n'étoient rien moins que comuns. Et, en éfet, elle auroit eu grand tort d'entreprendre quelque choſe, contre un homme dont elle n'étoit pas ſure, qu'il ne fut pas ſon père. Outre la grande poſſibilité de l'être, puiſqu'il eut avec Madame Poiſſon le même comerce que M. de Tournean; on reconoit généralement qu'elle lui reſſemble parfaitement de viſage. On dit qu'il lui ſert aujourd'hui de premier Miniſtre.

Quant à M. d'Eſtiolles ſon mari, qui en l'épouſant en dépit de toutes les remontrances, avoit fait ſon premier & ſon plus ſolide bonheur; la conduite qu'elle tint à ſon égard, depuis ſon retour d'Avignon où elle l'avoit fait exiler & où il faillit à trouver ſon tombeau, ne juſtifie que trop le mélange de jour & d'ombre qu'ofre ſon portrait. On ne ſauroit nier que la force

de

de cette dernière, n'ote au premier, presque tout l'éclat qu'il pourroit avoir. Éloignée de ſa perſonne, elle montra, c'eſt très vrai, quelque reſte d'eſtime pour lui; mais les marques qu'elle en donna, portoient ſi viſiblement l'empreinte de ſa vanité & de ſes dehors trompeurs, qu'elle en perdit presque tout le mérite. Il n'y avoit pas jusqu'à celles de ſes actions, dont le but le plus vraiſemblable étoit de lui faire ſatisfaction, qui ne portaſſent les caractères du ſot orgueil d'une maitreſſe du Roi, bien plus que les ſignes d'un reſte de tendreſſe pour un mari outragé, qu'elle avoit ſujet de craindre encore, malgré qu'elle ſe vit retranchée derrière la grandeur & la puiſſance; Car le crime eſt toujours craintif. Mais quel que fut le motif de ſes actions; on pouvoit être aſſuré qu'elles avoient toutes une teinture de ruſe, jusqu'à celles que leur nature en rendoit le moins ſuſceptibles. Il en étoit d'elle, comme de ces menteurs de profeſſion, qui ont contracté l'abominable habitude de ne jamais dire la vérité, fut-ce dans les choſes les plus indifférentes.

Il s'étoit jetté, comme on l'a dit, dans la débauche & il étoit toujours entouré du

rebut des filles de joie. Madame de Pompadour ſcandaliſée d'un déſordre pareil & d'autant plus ſcandaliſée, qu'elle en étoit elle même la cauſe; crut qu'elle y pourroit remédier, en lui donnant une Maitreſſe d'un certain rang, qui fut le fixer. Elle lui fit recomander ſous main une de ſes créatures, ou du moins une perſone qui étoit à ſes gages. C'étoit Madame de la Mothe, Veuve d'un Officier de Cavalerie. Il donna dans le paneau ſans s'en douter. Leurs amours furent ſi réelles, qu'on ne tarda pas à en avoir des marques certaines. Madame de la Mothe fut enceinte & elle lui fit une fille.

Mais le pauvre M. d'Eſtiolles n'étoit pas fait, pour être plus heureux en maitreſſe qu'en femme. Il découvrit qu'elle lui étoit doublement infidèle, en partageant ſes faveurs avec un autre & en épiant toutes ſes menées qui, ſur le champ, étoient raportées à ſon épouſe. Ce dernier point le fâcha ſur tout. Il ne pouvoit ſouffrir qu'une femme qui n'avoit plus aucun droit ſur ſa perſonne, nourrit encore l'attention déplacée, d'avoir l'oeul à ſa conduite. Il renvoia ſa maitreſſe; mais il fut obligé de ſous-

crire

crire aux volontés de ſa femme, en lui féſant une groſſe penſion. Pour l'enfant, Madame de Pompadour avoit bien des raiſons de le regarder pour le ſien, puiſque, en efet, il auroit du l'être. Elle en eut tout le ſoin imaginable; mais en même tems, elle emploia en ſa faveur, toute la ruſe qu'on a toujours remarquée dans toutes ſes actions.

On ſait que les loix & les coutumes de France, ne ſont rien moins que favorables aux enfans illégitimes. Celui de M. d'Eſtiolles ne pouvoit échaper à leurs rigueurs, ni en regard de la tache de ſa naiſſance, ni par raport aux autres points qui tiennent plus particulièrement à l'utile. Pour la ſoustraire à ces désagrémens, Madame de Pompadour eut ſoin de chercher un Gentilhomme de bonne nobleſſe & pauvre. Elle le trouva. La première queſtion qu'on lui fit, fut de demander, s'il ne ſeroit pas content qu'on lui donnat cent mile écus. Sa réponſe fut conforme aux circonſtances où il ſe trouvoit. Là deſſus, on lui fit conoitre les conditions aux quelles on vouloit les lui donner. Ces conditions étoient de ſe chercher une

femme qui lui plut & qui fut d'une famille assortissante à la sienne; de se faire marier en présence de l'Eglise; de conduire avec son épouse l'enfant de M. d'Estiolles sous le dais de la cérémonie; de l'y reconoitre pour le leur, en le déclarant tel & né de leur comerce avant d'avoir été épousés en face d'Eglise.

Cette formalité est une espéce de légitimation des batards qui sont nés des deux parties contractantes. Il est souvent arrivé qu'on en a vu trois, quatre ou même plus, qui accompagnoient leurs parens en alant recevoir la bénédiction sacerdotale. Ils aquéroient par là tous les droits d'une naissance légitime. Mais il y a de la fourberie, à en user ainsi, avec des enfans qui, réellement, n'apartiennent pas à ceux qui les présentent. Le mensonge est d'autant plus décidé, qu'on leur enjoint expressément de déclarer à la face de Dieu & du peuple, que ces jeunes créatures sont des fruits de leur tendresse.

Cependant la grandeur de la somme oferte, fit taire le scrupule que pouvoit

voit inſpirer cette action. La condition fut acceptée: la cérémonie eut lieu & l'enfant de M. d'Eſtiolles ſe vit conſtituée dans tous les droits d'une naiſſance légitime & noble. Elle prit le nom de la famille où elle venoit d'être reçue, & le crédit de Madame de Pompadour, la mit en état de jouir de toutes les prérogatives de ſon rang.

Dans la ſuite elle lui procura une chanoinie à Remiremont. Celles qui veulent y entrer ſont obligé de faire preuve de nobleſſe du coté paternel & du coté maternel. On les y reçoit à tout age, & quoiqu'elles ſoient tenues de ſe ſoumettre à la régularité de la vie monaſtique, elles ne renoncent point au monde & ne font aucun voeu. Il leur eſt permis de ſe marier quand il leur plait. Comme cette enfant eſt le ſeul, qu'on ſache, de M. d'Eſtiolles; on croit aſsés raiſonablement, qu'elle en recueillera la riche ſucceſſion. A ce compte là c'eſt un des plus beaux partis qu'il y ait en France.

Au reſte, il ne faut pas oublier de dire que bien des gens rirent & qu'un plus

grand nombre ſe ſcandaliſèrent d'une cérémonie qui tenoit ſi fort à la profanation. Mais le doigt d'une Marquiſe de Pompadour en couvroit toute l'irrégularité. Une autre preuve que la ruſe ſe méle de toutes ſes actions, ſe trouve évidemment dans la manoeuvre qu'elle employa, pour engager ſon mari à répondre à ſes intentions, dans un cas qui ſembloit lui tenir fort au coeur. M. d'Eſtiolles logeoit avec Madame de Baſchi ſa ſoeur, à l'Hotel de la Valière, en chambres locantes. La vanité de Madame de Pompadour ſe trouvoit ofenſée, de ce que ſon frère n'avoit pas une maiſon en propre. Elle auroit voulu lui en voir une, qui répondit à la dignité & à l'importance qu'elle croioit atachée à la qualité d'un mari de la maitreſſe du Roi. Elle ne ſavoit comment s'y prendre, pour l'engager à en acheter une, qui fut capable de la ſatisfaire.

Quoiqu'ami décidé du plaiſir, d'Eſtiolles ne l'étoit pas des groſſes dépenſes. Il ne fut jamais libéral dans les choſes même qui étoient le plus de ſon gout. Bien loin de là, il y montra toujours une ava-

rice

rice extrême. Ainſi elle ne pouvoit guères ſe flater, qu'il conſentit à débourſer une ſomme auſſi grande que celle qu'il lui falloit, pour ſe procurer une belle maiſon. Elle auroit pu donner cet argent, & peut être auroit-elle fait ce ſacrifice à ſa vanité, ſi elle n'eut trouvé dans ſon génie, le moien de parvenir à ſon but, ſans faire aucun domage à ſa bourſe.

Il y avoit un officier des Finances, créature de M. Machault, qui lui étoit entièrement dévoué. Il ſe nomoit Bouret. Quoiqu'il eut comencé avec peu; il étoit parvenu à aquérir de grands biens. C'étoit un homme d'eſprit & qui aimoit le plaiſir. Il avoit bati à Paris une des plus belles maiſons; & il n'avoit rien omis, de tout ce qui en pouvoit rendre l'ameublement magnifique. Un ſeul apartement lui avoit couté plus de huit mile livres. Tout juſqu'aux volets, y étoit de vieux lacq. On y voioit un grand cabinet plus remarquable par ce qu'il avoit couté, que par le gout qui y régnoit, dont les deux planchers, les murailles & les portes étoient plaquées de fines glaces de miroir. Les intervalles en étoient couverts par des

guirlandes de fleurs, peintes ſur le verre, de la main des plus habiles maitres de Paris. Cela ſufit pour donner l'idée d'un batiment, où tout ſe trouvoit en proportion.

Bouret, qui connoiſſoit combien Madame de Pompadour ſouhaitoit que ſon mari fut logé dans une pareille maiſon, lui ofrit la ſienne, & ſon ofre fut acceptée ſur le champ. Elle concerta enſuite avec lui, les moiens de ſurprendre M. d'Eſtiolles & de l'engager à agréer la propoſition qui lui en ſeroit faite.

Ce M. Bouret ſoupoit un jour avec M. d'Eſtiolles chès Madame de Baſchi ſa ſoeur, en compagnie de quelques autres Dames. Aiant fait tomber le diſcours ſur les désagrémens & l'incommodité des maiſons de louage, il ofrit à M. d'Eiolles celle dont on vient de parler, avec tous ſes ameublemens. Celui ci répondit qu'il étoit hors d'état de lever une auſſi grande ſomme, que celle qu'il lui faudroit, pour acheter un batiment d'un ſi grand prix. Il emploia toutes les raiſons propres à le perſuader, en lui fésant entendre qu'il étoit pret

pret à la lui laiſſer au plus bas prix. Tout cela ne féſoit aucune impreſſion ſur M. d'Eſtiolles, qui croioit, que le prix ſeroit toujours plus haut que ce qu'il auroit envie d'en donner. Enfin M. Bouret vint à bout de remporter quelqu'avantage ſur ſon irréſolution, en propoſant de laiſſer à Madame de la Mothe qui étoit préſente, la fixation du prix qu'il lui en donneroit. M. d'Eſtiolles devoit naturellement croire, qu'elle le réduiroit à une médiocrité dont il auroit lieu d'être content. Il ne ſe trompoit pas, s'il le crut; puiſque Madame de la Mothe qu'on accuſoit d'un comerce ſecret avec Bouret, avoit été miſe au fait de toute l'afaire, & ne manquoit pas d'inſtructions ſufiſantes, pour porter un jugement qui put plaire à M. d'Eſtiolles. Elle fixa le prix de cette belle maiſon à cent mile livres, malgré qu'avec les meubles qui y étoient, elle valut au moins un milion.

Bouret fit l'étoné à l'ouïe d'un prix, qui n'étoit, en éfet, qu'une bagatelle. Mais il ajouta que, puiſqu'il avoit donné ſa parole de s'en tenir au jugement de Madame, il ne vouloit pas lui faire l'afront d'y

d'y manquer. D'Eſtiolles qui ne pouvoit rien ſoupçoner de myſtérieux dans cela, eut aſsès de baſſeſſe pour profiter d'une déciſion, qui mettoit tout l'avantage de ſon coté, & toute la perte du coté du vendeur. Le marché fut conclu & le contrat ſigné & revétu de toutes ſes formes. C'eſt, dira-t-on, pouſſer trop loin la complaiſance pour Madame de Pompadour, que faire un marché à telle perte; mais Bouret ſavoit bien ce quil féſoit. Trois ou quatre jours après il en reçut un brevet d'affaires dans les Poſtes, qui lui valoit cent mile livres par an.

Ainſi finit la comédie. Elle ne méritera, peut être, l'atention des Lecteurs, que parcequ'elle porte avec ſoi la préuve la plus claire, que les places les plus conſidérables du Roiaume, étoient ſoumiſes à la vanité & au caprice de cette perſonne.

On pouroit encore raporter ici un très grand nombre d'exemples ſemblables; mais nous nous défendons de les entaſſer, de peur qu'on ne nous ſoupçone d'avoir rempli cette hiſtoire des contes du Pont-neuf, ou des hiſtoriettes qu'ont puiſé les laquais

TAYLOR INST. OXFORD

laquais dans les antichambres, pour les répandre dans le peuple.

Nous ne craignons point qu'on nous faſſe un crime, d'avoir raconté l'hiſtoire de Madame de Pompadour, ſans obſerver l'ordre des tems, ſans égard pour la Chronologie. Une pareille éxactitude nous a ſemblé déplacée dans une hiſtoire telle que celle ci; & nous ſommes très perſuadés qu'il y a peu de gens qui oſent en disconvenir. On auroit bien plus de raiſons de craindre la cenſure, ſi l'on s'y étoit pris autrement.

Au reſte on ſe flate de n'avoir omis aucun trait hiſtorique qui puiſſe ſervir à faire ſortir le vrai caractère de Madame de Pompadour, & à donner au lecteur une juſte idée de cette fameuſe perſonne. Si on ne s'en flate pas à tort: voila notre but rempli; nous voila contents. Quant à la ſureté des anecdotes, on s'en raporte hardiment à ceux qui ſont au fait des particularités de ſa vie. Ils ne manqueront pas de ſentir ce qu'on ſent d'ailleurs ſi difficilement, qu'en ami ſincère de la vérité, on a toujours travaillé à la ſaiſir, en

en dépit même des dificultés qui ſembloient la dérober aux pourſuites les plus empreſſées. Ils ſeront forcés d'avouer que la meſure du vrai, eſt ici beaucoup plus forte que celle du faux ou du ſupoſé; & un lecteur équitable pardonera toujours celui ci, s'il exiſte, en faveur du premier.

Mais revenons à nos moutons. Il eſt très ſur que Madame de Pompadour, placée dans le point de vue, d'où elle jettoit par tems quelques regards ſur ſon mari d'Eſtiolles, devoit le trouver bien petit, en comparaiſon de la grandeur dont elle ſe voioit environée. En effet, elle croioit lui faire bien de l'honneur d'avoir encore l'oeil ſur lui & ſur ſa conduite, & cette idée, lui fit toujours prendre vis à vis de lui, les airs de la protection la plus décidée. Cependant elle le redoutoit encore. Conoiſſant le pouvoir que lui donnoit ſur elle ſa qualité de mari, elle craignoit que le tems n'amena des circonſtances, où il lui fut permis d'exercer ce pouvoir; elle trembloit qu'il ne la forcat, un jour ou un autre, de rentrer dans les règles. Quoique ſa ſoumiſſion aux volon-

tés

tés du Roi, ne lui permette pas de le voir; elle lui écrit toujours; mais ſur le ton d'un ami puiſſant, qui ne ſe ſent pas trop aſſuré contre un ami foible. Tout ce qu'il déſire, elle l'obtient pour lui, pourvu que cela puiſſe ſubſiſter avec les meſures qu'elle eſt obligée de garder, envers la faveur du Roi.

Lui parcontre ſe croit abſolument libre; & bien loin de ménager ſon épouſe, il en parle à ſes amis, avec le dernier mépris. Il la connoit à fond, & puisque l'amour qui l'aveugloit autrefois, ne l'empéche plus aujourd'hui de voir, ni de réfléchir ſur ce qu'il a vu; il ſe rappele continuellement à l'eſprit & ſa noire ingratitude & ſes ruſes trompeuſes.

Le public qui les juge tous les deux avec impartialité, ne manque pas de la condanner. Et comment ne le feroit il pas? Il voit qu'il n'y a qu'un eſprit aveuglé par les preſtiges d'une ſotte vanité ou d'un fol orgueil, qui n'ait pas pu prévoir que la réuſſite des criminels deſſeins formés ſur le coeur du Roi, au grand domage d'un époux trop bon, lui refuſoit

ſoit, même au ſein de la proſpérité, l'horreur d'un triomphe ſatisfaiſant. Il voit que ce n'étoit qu'un mauvais marché, un troc où ſa perte paroiſſoit évidemment, puisqu'elle échangeoit le repos de l'inocence contre l'inquiétude du crime & l'honneur contre la honte. Il voit enfin qu'elle auroit été infiniment plus reſpectable en ſa qualité d'épouſe de M. d'Eſtiolles, qu'avec le titre peu impoſant de maîtreſſe d'un Roi; titre qu'elle ne ſauroit même juſtifier, en diſant qu'elle ſe ſentoit de l'amour pour lui.

Certes, il faut que, ſi elle n'étoit pas aſſurée d'avance de la foibleſſe du Roi, elle ait eu bien mauvaiſe grace à priſer les ſacrifices qu'elle lui féſoit de ſa reconnoiſſance, de ſon devoir & de ſa réputation; puisque ſe les étant ordonné à elle même, ils ont du lui coûter ſi peu. Mais ſont-ce des ſacrifices? ſi c'en ſont, il eſt certain, qu'elle ne les a pas faits à ſa paſſion pour le Roi: c'eſt plutot aux viles paſſions de la vanité, de l'intérêt & à d'autres encore, qui rempliſſent toute la capacité de ſon ame, qu'elle les a offerts. L'amour n'y eſt entré pour rien. Cette noble paſſion, fuit la compagnie odieuſe de celles

que

que nous avons nommées. Elle n'habite point un même coeur avec elles. Elle ne leur ſert point & elle ne s'en fait point ſervir. Non. L'amour qui peut s'abaiſſer à les ſervir, ou même à joindre ſes ſervices aux leurs, eſt un amour trompeur. C'eſt un fourbe dont il faut ſe défier.

Cependant Madame de Pompadour régne; & la durée de ſa puiſſance a été aſſurée par l'événement même, qui devoit la détruire, je veux dire, par la ceſſation d'un commerce de volupté ſenſuelle entre elle & le Roi. Les premiers momens d'incertitude ſur l'effet, que produiroient dans les ſentimens du Roi la perte d'un motif ſi puiſſant d'amour & d'attachement, furent des momens dangereux pour elle. Mais ces momens paſſés, rien ne pouvoit plus l'inquiéter. Au contraire; elle avoit tout à eſpérer d'un caractère, toujours diſpoſé à prendre la foibleſſe de l'opiniâtreté, qui n'eſt qu'une paſſion fondée ſur d'autres paſſions, pour la vertu de la conſtance, qui ne peut avoir d'autre fondement que la vertu.

Voilà donc Madame de Pompadour raſſurée contre la crainte, que pouvoit lui inſpirer autrefois l'idée que la jouiſſance eſt le tombeau du plaiſir & de l'amour. Je dis de l'amour. Oui l'amour, lui-même qu'il

eſt le plus heureux, n'eſt jamais aſſuré qu'il ne reſſentira pas, plus ou moins, le dégout qu'entraine après ſoi la ſatisfaction des déſirs, dégout qui ſemble être particulièrement fait pour les hommes & en quoi conſiſte l'ingratitude ordinaire de la jouiſſance. Mais outre les raiſons de crainte, que pouvoient lui inſpirer l'idée de la ceſſation totale des plaiſirs phyſiques de l'amour; il en étoit encore d'autres dont elle ſe voit également délivrée. Comme celles ci ont une liaiſon fort étroite avec ſa fortune, on ne trouvera pas mauvais, qu'on s'attache ici à les détailler.

Dans les païs Catholiques, il eſt deux périodes de la vie, où l'on ne ſemble être fait que pour ſentir toute la force de la Religion qui y règne. Le premier eſt celui de l'enfance & de la jeuneſſe, où l'ame entièrement molle & pliable, reçoit ſans reſiſtance, toutes les impreſſions qui lui viennent du dehors, & donne ſon aſſentiment à tout ce qu'on lui propoſe comme des vérités ſacrées. Il y en a qui le ſont en effet, comme par exemple l'idée d'un être ſuprême & la néceſſité de la religion. Mais ces vérités reſpectables, ſoumiſes à des ſubtilités ſophiſtiques, ſe trouvent bientot mélées avec l'erreur & les vains phantomes de la dé-

déraiſon. Ces erreurs, ces abſurdités, bien loin de tenir contre l'aproche de la raiſon, ne trouveroient pas même accès chès des enfans, ſi l'on ne débutoit d'abord par les introduire dans ces compagnies où l'on fait profeſſion de les regarder comme une partie eſſentielle & inſéparable. Cette tendre jeuneſſe les reçoit avec tout le zèle, tout l'enthouſiaſme & toute la ſimplicité qui eſt naturelle à la foibleſſe de leur age. De là vient que les couvents des deux ſèxes ſont toujours peuplés de ces triſtes victimes de leur propre crédulité.

Le ſécond période eſt le déclin de la vie. Dans ce période les foibles reſtes d'un corps chancélant, ne ſemblent plus faire aucun éfort qu'à ouvrir les portes du deſtin, pour jetter des regards timides & pleins d'inquiétude dans l'abime d'une vie à venir. Ces triſtes momens ſont livrés aux aſſauts des préjugés de l'enfance, qui reviennent faire ſentir toute leur force. Ces préjugés, partie vérité, partie menſonge, ont été ſucés indiſtinctement & ſans ſoupçoner, en aucune façon, qu'on ait poſé ſur des contreverités, les fondements du ſalut ou de la damnation. L'age viril eſt venu, ſans donner à la raiſon cette force mâle & courageuſe, ſeule capable de les éclairer & de les aprofondir

pour ſéparer le faux d'avec le vrai. De là eſt venu que pluſieurs ſe ſont imaginé, que le parti le plus ſûr étoit de les adorer tous, puisque ils ne pouvoient point nuire, ſi tant eſt, qu'ils ne puſſent point aider. Plus la foi eſt grande plus le mérite eſt grand: ainſi parlent ces gens; & ſur la foi de cet axiome, ils ſe laiſſent aler ſans réſiſtance au vent qui les pouſſe. Vains propos! cauſe de tant de conſtance, d'entêtement & d'opiniatreté dans l'erreur. Eſt-il donc indifférent à la ſageſſe divine d'être adorée par la folie?

A ces périodes de la foibleſſe de l'ame, qui, dans ces premier & dernier Acte de la vie humaine répond toujours éxactement aux foibleſſes du corps, on en peut encore joindre un troiſième ou l'on retrouve les mêmes foibleſſes de l'ame & du corps, mais qui eſt commun à tous les ages: C'eſt le tems des maladies. Ces tems ſont ceux du triomphe de la ſuperſtition, & la double foibleſſe de l'homme en eſt ſi évidemment la cauſe, qu'elle choiſit pour objet particulier de ſes conquêtes le ſexe qu'on honore pour cela de l'épithéte de dévot.

On peut remarquer qu'à l'égard du premier période le rang qu'occupent les princes,

les expose aux plus violents assauts de la superstition, parcequ'elle prévoit tout l'avantage qu'elle pourroit retirer à l'avenir, des heureux succès qu'elle auroit sur eux. Mais ce même rang, à parler en général, les defend dans la suite de la séduction de ses prestiges; puisqu'avec l'usage d'une raison plus éclairée, les occupations de leur état, l'etalage de leur puissance & les distractions de leurs divertissemens, ils viennent facilement à bout de lui imposer silence. J'ai dit: à parler en général. C'est, que je prévois bien qu'on m'objectera, qu'il y a eu des exceptions & qu'il y en a peut-être encore aujourd'hui. Telle est l'exemple d'un Prince, qui a fait perdre à une nation entière, les espérances flateuses qu'elle avoit conçues de lui, par cela seul qu'il a été confié trop tot aux impitoiables soins de ces meurtriers de la raison & du bon sens, des jésuites & des bigots. S'il étoit vrai que leur zèle également cruel & intereſſé, eut jetté dans son coeur les dangereuses semences qu'on y soupçone, le monde verroit bientot les jansénistes & les constitutionaires, pleins d'un saint acharnement les uns contre les autres, troubler l'Etat par leurs sanglantes querelles, comme il le fut jadis, par celles des Calvinistes & des Papistes.

Alors on auroit bien raiſon de dire, que cette nation ne ſemble faite, que pour prouver beaucoup mieux que les exemples des particuliers, que le plus grand eſprit peut fort bien s'allier avec la plus grande folie.

Ce premier période n'eſt plus à craindre pour l'amant: ainſi nous n'en parlerons pas; Pour le ſecond: il va le commencer; mais peut être n'eſt il pas plus redoutable que le premier. Dans un comerce expoſé aux remords de la conſcience, à proportion que le feu de la jeuneſſe & des paſſions s'éteint, la puiſſance de Madame de Pompadour auroit, ſans doute, tout à craindre; mais ce comerce ne ſubſiſte plus. Les Rois ſeroient bien plus heureux, ſi aimant leur devoir comme ils devroient l'aimer, leurs Directeurs faiſoient ſervir le libre accès qu'ils ont auprès de leurs perſonnes, à leur remettre ſans ceſſe ſous les yeux, les obligations du rang qu'ils occupent. Ils le font dira-t-on. Oui; mais comment? Au lieu de puiſer dans l'amour même de l'Etre ſuprême, cette vraie ſource de tout ce qu'il y a de bon dans la religion ſoit ſpéculative ſoit pratique; au lieu de chercher dans ces penchants qu'ont tous les hommes à ſe montrer bienfaiſants envers la ſociété, penchants où l'on découvre les traces ſenſibles

ſibles de la divinité qui les a mis dans le coeur; au lieu dis-je de puiſer dans ces ſources pures, les preuves de leurs exhortations, ils ne cherchent qu'à les épouvanter par les peintures afreuſes dont ils batent leur imagination. Comme ils ſavent à n'en point douter, que la crainte a ſur le coeur de l'homme, un empire bien plus despotique que l'eſpérance; ils cherchent à l'exciter autant qu'il dépend d'eux, pour parvenir à émouvoir. Les démons, les ſuplices, les flammes éternelles de l'enfer: voila les raiſons qu'allégue leur éloquence perſuaſive. Ces raiſons font impreſſion: elles ne manquent guères leur éfet. Mais l'éfet qu'elles ont, ne peut que tenir de la lacheté de la paſſion qui le produit. En vain voudroit-on le faire paſſer pour un homage rendu à la divinité. Cet homage ne vaut aſſurément pas mieux, que celui qu'on rend aux Indes à l'eſprit malin, & qui ſemble lui être du à beaucoup plus juſte titre.

De ces ſources impures coulent la ſuperſtition, les vaines cérémonies d'un culte extérieur & toutes ces biſarres ridiculités, auxquelles l'ignorance préte tant de vertu. De ces ſources impures coulent encore la violence qu'on fait aux conſciences, les perſécutions cruelles qu'on ne craint point de

faire pour la plus grande gloire de Dieu; de ce Dieu même, dont on viole audacieuſement les droits, ſous le prétexte injurieux de les défendre; de ce Dieu même qui ne peut voir qu'avec horreur ces ſaintes barbaries, qu'exerce ou la foibleſſe ſecondée de la ruſe, ou la force qui ſert d'inſtrument à la ſuperſtition.

Quant au tems de maladie, la foibleſſe y fait trouver les mêmes dangers. Le Roi la déja éprouvé. Déja il a fait voir que la crainte n'a que trop d'empire ſur lui. Sans cette raiſon, auroit-il renvoié comme il le fit, cette même Madame de la Tournelle qu'il avoit fait, quelque tems auparavant, Ducheſſe de Chareauroux? On a déja remarqué qu'elle fut congédiée dans la groſſe maladie, que le Roi fit à Metz; mais, comme pour convaincre le monde, que toute cette manoeuvre, n'étoit que l'éfet de la peur, qu'on lui avoit inſpirée, il ne fut pas plutot hors de danger qu'il révoqua tous les ordres qu'il avoit donnés à ce ſujet. Démarche inutile; il étoit écrit dans le livre du deſtin, qu'il ne la reverroit plus. A peine avoit-elle reçu le meſſage qui lui anonçoit ſon bonheur nouveau, qu'elle fut enlévée au monde & à la tendreſſe du Roi, par une mort ſubite, que les uns croient

l'éfet

l'éfet d'un poiſon, & d'autres la triſte ſuite d'une trop exceſſive joïe.

Cependant Madame de Pompadour ſemble n'avoir point à redouter cet écueil. Dans les termes où elle en eſt aujourd'hui avec le Roi, elle n'a point à craindre les remontrances que peuvent lui faire ſes directeurs. Il eſt vrai, que ces Meſſieurs ne négligent aucune occaſion d'exercer leur pouvoir ſpirituel. Il eſt encore plus vrai qu'ils ne l'exercent ſouvent que pour l'exercer, c'eſt à dire, pour en faire voir l'exiſtence réelle. Enfin il n'eſt perſonne qui doute, qu'ils n'emploient le même zèle à bannir une maitreſſe du Roi de ſa préſence, qu'à chaſſer de ſes Etats des milions de ſes plus fidèles ſujets. Mais n'a-t-elle pas reçu l'abſolution formelle de ſes crimes paſſés? & l'inocence de ſon comerce préſent, n'eſt-elle pas un bouclier capable de parer tous leurs coups? On dira, peut-etre, qu'ils nouriſſent une haine ſecrète contre Madame de Pompadour, pour avoir conſeillé au Roi, d'embraſſer la neutralité dans les querelles du Clergé avec le Parlement. Mais que pouroient-ils imputer à une femme, qu'aucun d'eux ne ſauroit empécher de faire ſes Paques?

La puiſſance de Madame de Pompadour, paroit donc fondée, à ne craindre

aucune ſecouſſe, ni aucun ébranlement. Cependant on croit, qu'elle ſaura l'étaier encore d'avantage. Dans l'étude qu'elle a fait des inclinations & des foibleſſes du Roi, elle en a découvert une, dont elle connoit l'eſprit & ſaura l'amener à répondre à ſes vues. C'eſt une dévotion bigote, qui dans les premières circonſtances où elle s'eſt trouvée, auroit pu être dangereuſe à ſa faveur; mais qui aujourd'hui ne ſervira qu'à l'afermir de plus en plus, ſi, comme on peut aiſément le ſoupçoner, elle a aſſés d'adreſſe pour la bien manier. C'eſt là le point de réunion de toutes ſes vues; & l'on a remarqué qu'elle s'y tient fortement attachée. Déja, pour inſpirer au Roi un dégout de ces plaiſirs mondains, qui ont eu tant de charmes pour lui & qu'il ne ſauroit encore abandoner entièrement, elle a ſu emprunter des dehors d'une chaſteté afectée, ce qu'il lui en faut maintenant pour y réuſſir, ſans qu'on la ſoupçone de rien. Si elle conduit ce projet à ſa fin, il eſt certain, d'un coté, qu'elle parviendra à ſe racomoder entièrement avec le Clergé; de l'autre, qu'elle trouvera dans ſon fond des reſſources ſufiſantes, pour donner au Roi dans ce nouveau genre de vie, les paſſe-

tems

tems dont il eſt auſſi ſuſceptible que quelqu'autre que ce ſoit. Ainſi le monde aura un ſecond Tome de Madame de Maintenon, plus mauvais, ſans doute, que le premier, s'il eſt poſſible qu'il puiſſe l'être. A l'heure qu'il eſt; j'écris au milieu de l'été de l'an de grace 1758. ce que je prie mes lecteurs de ne pas oublier; A l'heure qu'il eſt, on n'a encore rien découvert qui puiſſe faire ſoupçoner, que le Roi ſoit las de ſe laiſſer gouverner, ou la maitreſſe en danger de perdre ſa puiſſance. Il n'eſt plus rien qui puiſſe la détruire, ſi ce n'eſt, peut être, les meſures qu'elle prend elle même pour la conſerver & qu'elle outre ſouvent; ou bien les cris réunis d'un peuple entier, qui remettent ſans ceſſe ſous les yeux du Roi & le mal qu'il fait à ſes ſujets & le tort qu'il fait à ſa gloire, en ne réſiſtant point à ſes tentations.

La Reine, le Dauphin, toute la famille Roiale, la déteſtent en proportion de l'amour qu'ils ont pour le Roi. Ce n'eſt qu'avec une douleur extrême qu'ils apercoivent à la tête de ſon hiſtoire, une femme dont toutes les actions décélent la vile origine; une femme qu'on reconoit aiſément pour la fille de Madame Poiſſon, à l'arrogance de ſa vanité, & pour la femme d'un Officier des finances, à ſon

avide

avide soif de l'or; une femme enfin, dont les passions prouvent démonstrativement, qu'elle n'aime dans elle même que ses passions, & dans le Roi, que la puissance de les satisfaire.

Je le repéte: il n'est pas un seul homme qui connoit tant soit peu l'amour, qui ne soit forcé d'avouer qu'on n'en trouve pas la moindre ombre dans son coeur. L'essence de cette belle passion s'y oposé: c'est impossible. Ou, si l'on pouvoit concevoir, un penchant qu'on put désigner sous le nom d'amour mercenaire; il en seroit de lui comme de ces fruits hatifs qu'on fait par art, il sentiroit le fumier dont la chaleur l'auroit fait sortir.

Elle ne s'est pas contentée d'avoir donné occasion à des prodigalités sans bornes, dont elle a retiré tout le fruit; elle le porte encore à faire les dépenses les plus excessives en jeux, en plaisirs & en divertissement. Quoique souverainement avare des biens qu'elle possède, elle ne se refuse pas à l'honneur d'en proposer, d'en inventer & de régler tous ceux auxquels le Roi est naturellement porté. Ne devroit-elle pas employer plutot son crédit à les restraindre & à les renfermer dans des bornes plus étroites? N'en doutons point: elle n'auroit pas manqué de le faire, si elle avoit

avoit pour lui les ſentimens qu'elle afecte & qu'elle allégue ſans preuve.

Elle eſt de toutes les parties de plaiſir: elle y ordonne tout. C'eſt elle qui eſt l'ame de ces fréquents & dispendieux voiages que le Roi fait à Fontainebleau, à Marly, à St. Germain, à Choiſi, à la Meute &c. Dans ces voiages qui éxigent des ſommes immenſes & auxquelles on ne peut fournir, qu'en engageant les revenus de la Couronne, ou en les tirant par avance; où la nobleſſe qui l'accompagne eſt forcée de faire des dépenſes qui la ruinent, ce qui n'eſt peut être pas ſans deſſein, puiſque le dérangement de ſa fortune privée, la met en une plus grande dépendance de la Cour; Dans ces voiages, tout eſt ſoumis à ſes caprices: tout eſt réglé par ſes volontés. Mais qu'y faiton? On joue gros jeu; on chaſſe; on rit. On perd dans un dédale de diſtractions, le gout & la faculté de penſer à des choſes ſérieuſes. On néglige les affaires, qui ne figurent plus qu'en ſecond; & on les prive de l'attention qu'elles éxigent, pour la donner toute entière à ce qui ne la mérita jamais. Ces ſujets de mécontentement, ne ſont ni ſupoſés ni outrés. Les plaintes, hélas! n'étoient que trop fondées.

On

On ne voioit dans les afaires, que des créatures de la Marquiſe, ou du moins des perſones dont elle avoit lieu d'être ſatisfaite. Pouvoit-il y avoir de la grandeur d'ame dans des Miniſtres, qui pour parvenir, étoient forcés de ſe plier lachement à une indigne ſoumiſſion?

C'eſt une choſe dont la certitude eſt décidée, qu'elle avoit entouré le Roi de ſes petites creatures, & qu'il leur étoit défendu de lui rien dire, que ce qu'elle vouloit bien qu'il aprit. Aucune vérité tant ſoit peu capable de contrecarrer ſes deſſeins, n'avoit le bonheur de venir à ſes oreilles, ou, s'il arrivoit quelque fois qu'elle y parvint ce n'étoit que par des ſentiers détournés, & ſous des dehors qui l'empéchoient d'être reconue. La Cour en eut un jour un éxemple qui la divertit bien.

Il y a quelque tems que le Roi alla à Paris. C'étoit contre ſon ordinaire; car il a conçu une répugnance extrême contre cette bonne Ville, à cauſe des outrages qu'elle a fait à Madame de Pompadour. Le peuple raſſemblé ſuivit ſon caroſſe; mais d'une manière bien diférente de l'acoutumée. Il ne crioit plus: *Vive le Roi!* L'air ne réſentiſſoit que de ces paroles acablan-

cablantes: *du pain! du pain!* La garde même ne fut pas capable de l'intimider; Cette foule éfrénée l'obligea de ſe retirer.

Le Roi fut piqué au vif de cet affront, & de retour à Verſailles il s'en occupoit, avec une amertume mélée de triſteſſe. Une des créatures de la Pompadour prit la parole & lui dit: qu'il ne pouvoit aſsès s'étoner de la déraiſon & de l'injuſtice d'un peuple, qui crioit famine, aſſis ſur un gros tas de blé; que le pain ſe trouvoit à un prix très modique qu'il fixa & qu'ainſi il n'avoit pas la moindre raiſon de ſe plaindre. Le brave Marquis de Souvre, le héros de l'Hiſtoire du fauteuil, qu'on a vu dans la première partie, ne put entendre cette contrevérité de ſens froid. Il prit ſes gans & ſon chapeau & fit ſemblant de gagner la porte avec précipitation. Où allés vous? lui cria le Roi. „Sire! répondit le Mar„quis, ſi vous voulés me le permettre, je „vais de ce pas, faire pendre mon coquin „de Maitre-d'hotel, qui me fait paier le „pain une fois plus, que cet honéte homme „là ne dit qu'il vaut.„ Cela fit rire tous ceux qui étoient préſents; mais il ne ſembla pourtant pas que le Roi en fut touché, ni qu'il y fit réfléxion.

On

On a vu jusqu'ici que Madame de Pompadour n'eſt, à tous les égards, rien moins que propre a être la Maitreſſe du Roi. Peut être eſt-ce avec plus de droit qu'elle joue la femme d'Etat? Mais non; elle s'y prend à faire pitié. Les petites ruſes & les petites paſſions ne font point les grands hommes d'Etat. Mais elle n'eſt pas contente de faire malheureuſement la femme d'Etat, elle afecte un perſonage encore plus grand & plus élévé. Elle veut trancher du despote & donner à la machine politique, le mouvement qui lui plait. Hélas!... Des conſeils pleins de baſſeſſe & toujours ſuivis; des changemens faits ſans rime ni raiſon; des Miniſtres disgraciés, des Généraux congédies: Voila les triſtes preuves qu'elle donne & de ſon pouvoir & de ſon vuide de pénétration.

Elle ne pouvoit revirer tout le ſyſtème, renverſer l'ordre & ne ſuivre que ſes phantaiſies dans le remplacement dans charges, ſans amener la nonchalance dans les afaires. Les perſonnages diſtingués par leur rang, leurs mérites & leur capacité furent renvoiés, ou ſe mirent eux mèmes à l'écart, n'ambitionant plus des emplois qu'on ne pouvoit obtenir, qu'aux inſultantes conditions, de ſe ſoumettre entièrement à une femme;

femme; & à quelle femme encore? à une femme, qui, jalouſe d'un honneur, auquel elle n'avoit aucun droit de prétendre, croioit toujours qu'on lui avoit manqué de reſpect, & ne s'occupoit qu'à couvrir ſa petiteſſe d'une arrogance qui n'étoit que plus à la mettre à découvert. Ces circonſtances ne pouvoient manquer de mettre tous les emplois en d'indignes mains, & d'en revétir ces laches caractères, dont le plus grand mérite étoit de n'en avoir aucun. En efet, nul mérite n'étoit reconu & recompenſé, que celui d'une aveugle ſoumiſſion à ſes ordres. Et quel merite, bon Dieu! que celui de ſe conformer en tout aux impérieux caprices d'une femme, qui ſacrifioit & le Roi qu'elle gouvernoit, & le Roiaume qu'elle deshonoroit, aux paſſions dont elle étoit la victime!

Cela devoit néceſſairement éteindre dans tous les coeurs l'amour du bien public, faire ſuccéder au Zéle le ralentiſſement le plus froid, & porter le découragement dans tous les membres de l'Etat. En France, il eſt des miliers d'hommes, qui, dans leur enthouſiaſme pour l'honneur du Roi, ſont toujours prets de ſacrifier leur vie à l'eſpérance d'obtenir ſa faveur. Mais ceux là mème, en leur ſupoſant du ſentiment, ne

ſauroient que regarder avec indiférence ou avec mépris, des faveurs qu'on ne peut obtenir que par Madame de Pompadour. Les recompenſes les plus grandes & les mieux méritées, doivent perdre ce qu'elles ont d'ailleurs de piquant, à paſſer par un tel canal. Il n'eſt rien de glorieux qu'elle puiſſe obtenir du Roi pour un autre, ſi ce n'eſt la disgrace.

Il ne peut ſe faire, que des désordres auſſi afreux & dont les Suites funeſtes vivront éternellement dans les annales de la France, ne produiſent une fermentation générale. Auſſi la haine publique eſt-elle montée à un ſi haut degré de fureur, que, ſi la peſte ou la famine venoient à faire ſentir leur pouvoir deſtructeur, on ne manqueroit pas de chercher dans la Pompadour, la cauſe de ces redoutables fléaux. Même à l'heure qu'il eſt, on a tout à craindre des excès du mécontentement général. C'eſt pour cette raiſon qu'on ne la voit ſortir que très rarement ſans une eſcorte, de cent cinquante ou deux cens hommes à cheval.

Pour arrêter en quelque façon le murmure, la Cour ſe voit reduite à recourir aux plus foibles & aux plus triſtes reſſources du pouvoir arbitraire, en défendant à un chacun, de parler des afaires de l'Etat.

Les

Les Caffés & toutes les places publiques fourmillent d'eſpions privilegiés, qui ſont aux gages du gouvernement. Ces meſures empéchent à la vérité le mécontentement de prendre l'eſſor; mais elles ſont bien éloigné de l'éteindre. De la bouche elles le repouſſent vers le coeur, où il aquiert toujours plus de force, à proportion de la gène qu'il y ſoufre, & n'atend que l'occaſion de reparoitre avec plus d'audace & de fureur. Peut-être cette défenſe de parler des afaires du tems, a-t-elle pour objet de dérober à la connoiſſance du peuple, le mauvais état où les a mis cette même regence, qui veut enlever à ſes ſujets juſqu'à la liberté de ſe plaindre. Mais c'eſt un efet qu'elle ne produira jamais. Bien loin de là. En otant au peuple la conoiſſance d'un mal on ne lui en ote pas le ſoupçon; & ce ſoupçon toujours habile à ſe former des chimères, au lieu d'un mal réel en crée mile autres qui ſont imaginaires.

Cependant, quoiqu'on ſoit parvenu à étoufer au dedans la voix dont on ne pouvoit plus entendre les lugubres crix: la force des circonſtances du dehors, n'en a pas moins produit un changement favorable aux voeux de la nation. Ce changement eſt l'admiſſion du Maréchal d'Etrées & du Marquis de Puiſieux ſon beau-père, dans le Conſeil du Roi. On ne peut que s'en étoner, vû la haine que Ma-

dame de Pompadour a pour eux. Mais dans des conjonctures pareilles la malice & l'envie ſont forcées de céder au mérite. Madame de Pompadour étoit trop fidèle à ſes premières maximes pour opoſer de foibles obſtacles à une choſe néceſſaire; Elle a conſenti à tout, avec la meilleure grace du monde. Aparemment que les remontrances de ces braves Miniſtres mettront fin à toutes les dépenſes inutiles qu'éxigeoient les tours fréquens, qui ſe féſoient dans les Chateaux & maiſons de plaiſance du Roi: Le délabrement des Finances ne ſauroit prèter plus de force à leurs repreſentations, qu'elle ne leur en donne aujourd'hui: Auſſi a-t.on déja commencé dans la maiſon roiale, à mettre tout ſur un autre pié.

On a tout lieu de croire que les circonſtances forceront enfin à l'épargne & que le gout de la dépenſe, que Madame de Pompadour ſut toujours ou inſpirer ou entretenir, n'aura plus déſormais qu'un empire précaire ſur le Roi. La folie ne ſauroit prétendre à durer toujours; & ruſée comme elle eſt, Madame de Pompadour ſera nonſeulement diſpoſée à tourner à tout vent; mais elle ſera encore atentive à éxaminer le cours des nuages pour ètre toujours prète au premier changement.

Au reſte elle ne renoncera à aucun point, qu'elle ne s'en faſſe le plus grand mérite poſſible auprès du Roi. Elle ne fera que groſſir

ſon

ſon gout pour la dépenſe & ſon penchant naturel à la prodigalité, pour rendre le ſacrifice qu'elle en fait & plus brillant & plus méritoire à ſes yeux. De cette façon elle viendra toujours à bout de conduire & de gouvèrner le Roi, par les aparences mèmes qu'elle s'en laiſſe gouverner. Avec tant de ſoupleſſe, tant de facilité à ſe plier à tout, il n'eſt pas poſſible qu'elle manque ſon but. Elle reſſemble à ces plantes rampantes, qui, venant dans leur croiſſance à s'acrocher à un arbre, s'entortillent autour de lui, en prenent toutes les infléxions & les courbures & lui enlévent ainſi ſa nourriture, qui lui étoit deſtinée.

C'eſt ainſi qu'elle eſt parvenue à ſe ſoutenir, ſans qu'on ait remarqué jusqu'ici aucun dechet de ſa faveur. Depuis ſon intrigue avec la jeune Murphy, le Roi n'en a point encore eu d'autre. Il ſe peut bien, qu'il ait ſenti quelques feux paſſagers, qui l'ont porté de nouveau vers ſes griſettes; mais outre que ce ne peut avoir été que des boutades, la choſe n'eſt rien moins que certaine & ne peut étre d'aucune conſéquence pour elle.

Puisque voilà l'Hiſtoire de la Marquiſe de Pompadour, amenée jusqu'au moment où nous vivons, & que ce qu'il reſtera encore à dire à ſon ſujet, eſt réſervé au tems à venir; il ne nous reſte plus pour contenter la curioſité des Lecteurs, que de donner une petite deſcri-

ption de ſa perſonne. Pour le faire, il faut d'abord diſtinguer deux tems diférens: celui où la force de ſa beauté fit la conquête du Roi, et celui où elle vit.

Il y a quinze ans qu'elle règne en qualité de Maitreſſe du Roi, & elle pouvoit avoir vingt trois ans, lorsqu'elle parvint enfin à atteindre un but qu'elle & ſa mere diſoient hautement s'étre propoſé. Son teint étoit naturellement très beau; & quoique ſa conſtitution naturelle lui donnat un air trop languiſſant & à ſes lèvres une paleur qui auroit pu éfaroucher l'imagination; dans ſes yeux brilloit un feu parlant, qui animoit ſon viſage & aidoit à former le plus agréable mélange de vivacité & de tendreſſe. Pour relever ſon coloris, ou plutot pour ſupléer à ce qui lui manquoit, elle ſe permettoit bien d'avoir recours au rouge; mais elle n'en mettoit qu'autant qu'il en faloit, pour le faire ſoupçoner. Ses traits étoient fins & délicats, ſes cheveux chatains, ſa taille de moienne grandeur & ſa figure ſans défaut. Rien n'étoit mieux pris que ſon beau buſte. Elle le ſavoit & ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit donner du relief à ſes charmes. Elle inventa un négligé, qui fut mis à la mode, ſous le nom de robe à la Pompadour. C'étoit un habit presque fait en forme de veſte turque, qui ſerroit le col & qu'on boutonoit au défaut du poignet. Comme il étoit adapté

à

à l'élevation de la gorge & qu'il colloit ſur les hanches; il féſoit paroitre tous les agrémens de ſa taille en paroiſſant vouloir les cacher. Dans ſa perſonne, dans ſon coup d'oeuil, dans ſes geſtes tout étoit vif et paſſioné. Peut ètre mème y avoit-il de l'exces; Car, en éfet, on voioit quelque choſe de ſi hardi dans ſes manières, elle ſe préſentoit avec un air ſi impoſant, qu'à la voir, on croioit lui entendre dire: *Me voici.* Cependant on reconoiſſoit généralement qu'elle étoit une des plus belles & des plus charmantes femmes de Paris.

Aujourd'hui, (en 1758); agée qu'elle eſt d'environ trente huit ans, il n'eſt pas aiſé de dire ce qu'eſt ſon viſage. Enſeveli ſous une couche de blanc & de rouge de l'épaiſſein d'un pouce, il eſt derobé entierement à la vue. Il eſt bien probable qu'elle a de très bonnes raiſons d'imiter en ce point les Dames de la Cour, qui presque toutes ſe ſervent d'un ſecret, qui couvre également & la beauté & la laideur de leurs viſages. Cette ſote coutume met une ſi ridicule reſſemblance entr'elles, qu'on a bien de la peine à diſtinguer les phyſionomies, l'une de l'autre. On eſt au milieu d'elles, comme au milieu d'un troupeau de brebis. Le rouge brille avec tant d'éclat qu'on les prendroit pour des figurantes, qui vont danſer la danſe des Furies. En un mot, à les

voir

voir on & tenté de croire, qu'elles ne ſont pas contentes d'etre chaſtes pour elles mèmes; mais qu'elles veulent encore inſpirer la chaſteté aux autres. C'eſt la ſeule raiſon, qu'on puiſſe donner de la manie, qu'elles ont de ſe platrer le viſage, d'arreter par là l'éfet de leurs traits & d'étoufer dans les hommes, tout autre déſir, que celui de les fuir.

Le viſage de Madame de Pompadour n'eſt donc plus capable de fixer l'attention. Pour ce qui eſt de ſa perſonne mème, outre le changement, que les années ont dû y aporter, le mal dont elle a éte ataquée, y a produit une ſi grande maigreur, que tout apétit corporel doit néceſſairement ſe perdre à ſa vue. Ce ſeroit courir les risques de mourir de faim, que de s'ataquer à un morceau ſi décharné. Ses embraſſemens ne ſauroient diférer de ceux des ombres ſouterraines, qui atendent ſur les bords du Styx la barque fatale, qui doit les traverſer. Qu'on ajoute à ce portrait ſépulcral, la repréſentation d'un coeur embaumé de ruſe; on aura le vrai objet de la pitié & du mépris, le portrait naif & ſincère de la Marquiſe de Pompadour, telle qu'elle ſe préſente aujourd'hui au milieu de la grandeur, des richeſſes & de la faveur ſignalée du Roi, qu'elle a ſû captiver.

FIN.

920346

929316